

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Humanités, cultures et sociétés

Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 05/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Denis Jamet et Manuel Royo, co-Présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Humanités, cultures et sociétés* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

Humanités, cultures et sociétés

- Licence Arts
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Guide conférencier
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
- Licence professionnelle Métiers de la mode
- Licence professionnelle Métiers du design
- Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre
- Licence professionnelle Santé, vieillissement et activités physiques adaptées
- Licence professionnelle Techniques du son et de l'image
- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Géographie
- Master Histoire
- Master Intelligence économique
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Philosophie
- Master Science politique
- Master Sciences sociales
- Master Traduction et interprétation

PRÉSENTATION

Le champ *Humanités, cultures et sociétés* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) réunit

- huit licences : *Histoire, Sociologie, Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), Géographie et aménagement, Arts, Langues étrangères appliquées (LEA), Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER), Lettres*
- sept licences professionnelles : *Métiers de la communication : chargé de communication, Santé, vieillissement et activités physiques adaptées, Guide conférencier, Métier du livre : édition et commerce du livre, Métiers de la mode, Techniques du son et de l'image, Métiers du design*
- dix masters : *Sciences sociales, Science politique, Géographie, Histoire, Intelligence économique, Traduction et interprétation, Philosophie, Métiers du livre et de l'édition, Arts, lettres et civilisations, LEA*

Ces 25 formations prennent place dans l'offre plus vaste de l'Université, et concernent le périmètre scientifique et professionnel suivant : métiers du multimédia, du numérique, de l'audiovisuel, du son et de l'image, de la traduction, de l'enseignement, du tourisme, du commerce international, de l'édition, de la culture, de la communication, du journalisme, de la mode, du design, de la santé, de l'éthique appliquée au secteur médical, du patrimoine, des sciences politiques, du territoire. Cette offre comprend au total 19 diplômes universitaires, 39 licences générales, 54 licences professionnelles et 90 masters, encadrés par plus de 500 enseignants et destinés à 12 000 étudiants, parmi lesquels environ 500 doctorants répartis dans 5 écoles doctorales et dépendant de 15 laboratoires de recherches.

Les formations de ce champ, qui excède l'organisation administrative en Unité de formation et de recherche (UFR), s'adossent à quatre laboratoires de recherches et aux groupes spécifiques qu'ils peuvent comporter (Équipes d'accueil 4120 Littérature, savoirs et arts (LISAA), 3350 Analyse comparée des pouvoirs (ACP), Groupe d'analyse de la relation emploi-formation dans le domaine du sport (GREHSS) dépendant de l'ACP, laboratoire EA 7339 Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique – Paris, Île-de-France (Dicen-IDF) une unité de recherche multi-tutelles, laboratoire EA 7373 Interdisciplinaire d'étude du politique – Hannah Arendt (LIPHA)). Ces équipes représentent environ un quart du nombre des laboratoires présents à l'UPEM.

Ces formations du champ bénéficient en outre d'accords de partenariat existant avec des entreprises locales, des associations professionnelles, des Centres de formation d'apprentis (CFA), des lycées de la région (pour la préparation des concours des Instituts d'Études Politiques -IEP) ou des écoles professionnelles – par exemple Estienne (pour les *Métiers du livre*). De nombreux accords ont été conclus avec des structures comme les CFA, les lycées, le Groupement d'établissements du réseau de la formation continue (GRETA), le Département de tourisme de l'Institut francilien d'ingénierie des services (IFIS). La licence de *Lettres* a des liens avec des établissements proches, la licence professionnelle *Techniques du son et de l'image* avec l'École de l'image (Paris), le master *Philosophie* a des liens avec l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et le Centre de formation continue de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris. Toutefois, concernant certains parcours, comme *Management de projet en communication et industries graphiques* de la licence professionnelle *Métiers du design*, il n'est pas possible de distinguer la part de l'UPEM. Le master *Traduction et interprétation* a un partenariat – dont les contours ne sont toutefois pas concrètement précisés – avec la Société française des traducteurs, le Syndicat national des traducteurs professionnels, et l'Association des traducteurs et adaptateurs de l'audiovisuel (ATAA).

Enfin, l'offre de formation du champ tient compte de l'hétérogénéité des publics qu'intègre l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, tant après le baccalauréat pour les premières années de licences (proposant par exemple des remises à niveau) qu'au niveau Diplôme universitaire de technologie (DUT) et Brevet de technicien supérieur (BTS) s'agissant des licences professionnelles.

Dans certains domaines (surtout en master), cette offre est partagée avec l'Université de Paris Est Créteil (UPEC) qui appartient à la même Communauté d'Universités et d'établissements (ComUE), qui fédère 22 établissements, centres hospitaliers, école vétérinaire, écoles d'ingénieurs, d'architecture, organismes de recherche et représentant un total de 50 000 étudiants.

AVIS GLOBAL

L'offre de formation est conforme aux intentions de l'UPEM qui consiste à développer quatre axes : renforcer l'innovation pédagogique et le numérique, maintenir un haut degré de professionnalisation des formations

tout en conservant un apport important de la recherche, développer la démarche qualité en enseignement, et développer l'internationalisation des formations. De fait, elle est en phase avec les attendus scientifiques et professionnels de secteurs d'activité clairement identifiés, et orientée vers les nouvelles technologies et l'apprentissage. Dans le cadre de l'apprentissage, certains partenariats avec d'autres établissements et entreprises existent, mais ces derniers ne sont pas toujours formalisés. L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est pertinente pour certaines formations, en fonction de la filière, notamment grâce à la présence des professionnels qui participent aux formations, et particulièrement au moyen d'études de cas spécifiques.

Les contenus des licences professionnelles et des masters sont adaptés aux spécificités des secteurs concernés et les enseignements cohérents avec les objectifs visés et la situation géographique de l'UPEM. L'organisation de l'ensemble du champ traduit une certaine forme de volontarisme et d'ouverture. Sa cohérence procède d'une part de pratiques pédagogiques qui associent les formations de licence (par exemple, la pluridisciplinarité en première année de licence ou la généralisation de stages, facultatifs ou obligatoires) et d'autre part des enseignements propres à chaque formation qui permettent aux étudiants après deux années de licence de choisir des parcours adaptés à des projets professionnels immédiats ou à des poursuites d'études (licences professionnelles, masters) dans des domaines qui sont complémentaires ou connexes aux formations dont ils sont issus à l'origine. Ce choix garantit un vaste éventail de débouchés professionnels, qui n'est limité ni à l'enseignement (en particulier pour l'*Histoire*, les *STAPS* ou la *Géographie* – où cette possibilité existe effectivement parmi d'autres, ainsi qu'en *Sociologie*, ce qui est plus original), ni aux seules licences professionnelles (les masters offrant aussi avec les stages et les matières enseignées la possibilité d'une entrée directe dans la vie professionnelle). Ces orientations ont été surtout conçues en fonction de la situation économique en Ile-de-France. On y voit en effet un réel souci de professionnalisation et d'intégration de publics souvent hétérogènes. Il existe ainsi des dispositifs d'aide à la réussite des étudiants, et les formations – essentiellement de licence – tentent de concilier un double objectif de culture générale et de spécialisation dans la discipline. Les solutions adoptées sont fondées sur une mise en commun d'outils de recherche de stage, via la coopération avec le pôle d'insertion professionnelle de l'Université, la refonte de formations anciennes qui ont fait traditionnellement la force de l'UPEM comme la licence et le master d'*Histoire*, et sur la recherche de spécificités professionnelles, bénéficiant des moyens locaux ou de partenariats particuliers. C'est le cas par exemple de la licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre* qui dans sa déclinaison est inédite en France, du master *Sciences sociales* orienté vers le numérique ou du positionnement particulier de la licence *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées*.

Les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes, ainsi que les règles d'attribution des crédits ECTS, sont précisées de façon identique pour toutes les formations du champ. Les modalités d'évaluation sont clairement mentionnées dans les dossiers (à l'exception de la licence professionnelle *Techniques du son et de l'image*) et reposent sur un mélange de contrôle continu, d'examens terminaux et d'évaluations du projet professionnel (pour les licences professionnelles).

La principale originalité du champ vient de la possibilité de dessiner une évolution vers une spécialisation non seulement disciplinaire mais thématique. C'est ainsi qu'il est possible d'intégrer un master de *Science politique* à partir d'une des trois licences d'*Histoire*, de *Sociologie* et de *Géographie*. D'autres formations, comme la licence de *Lettres*, ou certaines licences professionnelles, offrent des parcours complémentaires sur des secteurs dynamiques, en proposant des liens entre théories et pratiques professionnelles. Certains regroupements sont cependant parfois forcés, comme pour le master *Arts, lettres et civilisations*, en raison de trop faibles mutualisations à l'intérieur des mentions, voire entre mentions. On rappellera cependant que les licences offrent des poursuites d'études dans des masters précis, et débouchent, pour la plupart, sur des professions clairement identifiées. Certaines formations, parfois de niche, sont originales, comme le parcours *Éthique médicale et hospitalière appliquée* du master *Philosophie*. En revanche, la structure du master *Arts, lettres et civilisation* est peu lisible et ne permet pas une spécialisation progressive, en raison notamment d'une prépondérance des enseignements optionnels et des regroupements de parcours disparates à l'intérieur de la mention.

Il faut à cette occasion signaler quelques limites.

- La première est d'évidence la position particulière de la licence *STAPS*, qui ne fait pas partie d'un processus commun, malgré une orientation en sciences humaines et sociales (SHS) plus marquée que celle qu'on attendrait en fonction des objectifs affichés. De même, la faible fréquentation du parcours *Sciences sociales et sport* du master *Sciences sociales* interroge la cohérence du champ plutôt qu'elle ne la renforce. Par ailleurs, l'adossement volontariste aux équipes de recherche concerne certes le champ de formation dans son ensemble, mais formation et recherche ne se rencontrent que rarement, la formation par la recherche demeurant limitée principalement aux masters.

- Les autres limites sont géographiques et marquent le revers d'une intégration locale forte. On ne peut que saluer l'effort consenti par certaines licences professionnelles de pratiquer l'alternance en entreprises, qui favorise l'insertion future des diplômés, mais qui rend toutefois quasi impossible la mobilité internationale pour les étudiants concernés. Cependant, ce qui est normal pour ce type de formation, l'est moins s'agissant des autres où cette dimension internationale n'apparaît que ponctuellement dans les accords passés (la coopération avec l'Université de Cincinnati en master de *Science politique* ou la mobilité des étudiants de deuxième année de master de *Sciences sociales* sont un peu exceptionnelles). De ce fait, l'accueil des étudiants étrangers et les partenariats avec les autres universités sont encore trop limités. La mobilité sortante des étudiants est problématique s'agissant de formations en langues (licences *LLCER* et *LEA*, et masters *LEA*, *Traduction et interprétation* et *Arts, lettres et civilisations*), où un séjour à l'étranger est pourtant une nécessité dans bien des cas. Par ailleurs, la recherche de « niches » en particulier en licence professionnelle, très intelligente en termes d'insertion, risque de limiter les publics intéressés et la multiplication des parcours en licence et en master (qui sont une autre forme de spécialisation dans des masters déjà très orientés), et risque d'entraîner une atomisation des effectifs, déjà soumis à des variations annuelles dont les causes multiples ne sont pas entièrement dépendantes des équipes et des programmes pédagogiques (effet d'aubaine vers une formation plus qu'une autre, par exemple).

Ces limites, en grande partie inhérentes au choix fait d'une professionnalisation, au sein même des formations généralistes, ne doivent pas remettre en question la qualité d'ensemble du champ (hormis pour ce qui est du domaine de la formation en langues) et l'attention que chaque équipe pédagogique porte au fonctionnement de sa formation. Bien que les conseils de perfectionnement soient rarement en place (ils devaient l'être en 2018-2019), alors qu'ils sont pourtant obligatoires depuis des années au regard de la loi, les équipes apparaissent souvent très soucieuses du pilotage et n'ont pas attendu la mise en conformité nécessaire pour développer des dispositifs internes comme des comités de pilotage au fonctionnement voisin. De même, l'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants n'est pas encore systématisée. La composition des comités de pilotage n'est pas plus toujours clairement explicitée (licence *Arts* par exemple). Dans certaines formations (licence *Arts*, licence *Lettres*, master *Métiers du livre et de l'édition*), les étudiants sont largement associés au pilotage (via par exemples les délégués de proximité par année). À ce titre, ils sont consultés chaque semestre, en prémisses des jurys pédagogiques, et participent à l'élaboration de questionnaires annuels d'évaluation des formations par les étudiants. En revanche, dans d'autres formations, ils ne sont pas réellement impliqués dans les processus de pilotage (licence *LEA*, master *Philosophie*) ou d'évaluation des formations (licence *Lettres*, licence *LLCER*, licence *Métiers de la mode*, master *Traduction et interprétation*). Quand les étudiants interviennent dans le pilotage à divers degrés, c'est la plupart du temps sous la forme de trop rares enquêtes ou de consultations et de réunions diverses.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Chacune des formations du champ affiche des finalités très claires eu égard à ses objectifs, tant au niveau des différents secteurs visés par la formation que des débouchés professionnels potentiels. De ce point de vue, les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont clairement rédigées ainsi que les suppléments aux diplômes (quand ils sont fournis). Dans le cas des licences professionnelles, ce dernier dispositif n'est pas encore mis en place. En revanche, une certaine ambiguïté touche la licence professionnelle *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées (APA)*, qui va au-delà des attendus de la fiche RNCP en prenant en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques, ce qui correspond en fait aux licences générales mention *Activité physique adaptée et santé (APA-S)*. On constate aussi une relative inadéquation entre le contenu des enseignements du master *Intelligence économique* et les métiers visés (Études et prospectives socio-économiques, stratégie commerciale) en raison de l'absence de certains enseignements spécifiques qui pose problème en termes de définition du master et d'attractivité à long terme.

Les caractéristiques de ce champ sont à la fois la progressivité des enseignements et l'employabilité des futurs diplômés. Celles-ci impliquent l'existence :

- de tronc communs entre les disciplines (par exemple en première année d'*Histoire*, de *Géographie* et de *Sociologie*) ou à l'intérieur d'un même enseignement (licence *STAPS* ou première année de chaque master avant une spécialisation en seconde année),
- de parcours : les licences générales (*Histoire*, *Géographie*, *Sociologie*, *STAPS*) prévoient au moins un parcours dédié à l'enseignement et un à la recherche, mais on peut compter jusqu'à quatre parcours, par exemple en *Sociologie*. Ces parcours de licence permettent d'accéder à ceux des masters, les étudiants de ces licences poursuivant pour la quasi-totalité d'entre eux en master et en grande majorité dans ceux proposés par l'UPEM. À titre d'exemple, le master *Science politique*, ne propose qu'un parcours, le master *Sciences sociales* en offre cinq et *Histoire* et *Intelligence*

économique, trois. Le choix du nombre de parcours est fonction du rapport entre les débouchés identifiés et le potentiel d'enseignements spécialisés disponibles dans le domaine disciplinaire.

La préprofessionnalisation a été pensée et explicitée pour chaque parcours à partir de la licence (les stages et l'insertion professionnelle sont posés comme des impératifs dès ce niveau) et cette exigence se traduit à la fois par un ou plusieurs enseignements dédiés et par l'existence d'un stage optionnel. Dans le cas de la *Géographie* par exemple, un stage d'observation est intégré au parcours *Enseignement*. L'Université recourt au dispositif Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat – Pôle inter-établissements coordonné par la ComUE Université Paris-Est (PEPITE 3EF) et s'appuie sur l'association Atout jeunes universités (AJU). Néanmoins, il est parfois difficile de juger de leur efficacité pratique et du nombre d'étudiants concernés.

Ces stages sont prévus aussi au niveau des masters. S'agissant du master *Sciences politique*, un second stage optionnel est ainsi possible et pourrait utilement devenir obligatoire. D'autres dispositifs existent au niveau des masters selon les parcours de deuxième année de master, comme le recours à des contrats de type alternance (master *Intelligence économique* et master *Sciences sociales*).

Dans le cas des licences professionnelles, les choix ont tenu compte des opportunités à la fois locales et nationales, économiques et pédagogiques. La licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre* s'inscrit ainsi dans un ensemble de formations de l'UPEM liées au livre et à l'édition, à la fois imprimée et numérique (troisième année de licence de *Lettres parcours Lettres modernes appliquées* et master *Métiers du livre et de l'édition*). Elle bénéficie aussi d'un partenariat avec l'École Estienne, et complète l'offre pédagogique existante en s'intéressant à un autre segment de la chaîne du livre. Dans ce cas précis, il n'existe aucune autre licence professionnelle formant aux mêmes métiers à l'échelle nationale. Avec la licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication*, la licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre* tire parti de la formation en alternance, une possibilité – avec les dispositifs de formation continue- à laquelle recourt aussi la licence professionnelle *Guide conférencier*. Le choix de stages en revanche a été retenu par la licence professionnelle *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées*. Le souci de cette licence professionnelle d'excéder le cadre de la prévention primaire brouille sa spécificité par rapport aux licences APA-S existantes sans pour autant lui apporter un bénéfice en termes d'effectifs et alors même que ses débouchés naturels en justifient amplement l'existence. Il n'empêche que les poursuites d'études après une licence professionnelle restent relativement limitées, à l'exception notable des licences professionnelles *Métiers de la mode* et *Métiers du design*, qui de ce fait n'atteignent pas leur objectif affiché.

La recherche d'une dimension professionnalisante paraît avoir entraîné certaines conséquences comme l'absence d'un enseignement spécifique de géographie physique en licence ou la restructuration depuis 2015 du master d'*Histoire* où le découpage standard en quatre périodes (Antiquité, Moyen âge, époque moderne et époque Contemporaine) a laissé place à une architecture thématique en trois parcours uniquement centrés sur la ville. Dans le cas de la licence *STAPS*, la formation généraliste ne devrait pas privilégier des certifications professionnelles définies par le ministère des sports, au détriment de ses objectifs initiaux. En revanche, le master *Philosophie*, avec son parcours *Éthique médicale et hospitalière appliquée* a clairement cherché à construire de nouveaux débouchés pour ses étudiants.

En dépit de l'existence de nombreux échanges Erasmus mais aussi de conventions avec des universités extra-européennes, le nombre d'étudiants qui arrivent de l'étranger comme de ceux qui y partent est très faible. Cette situation n'est pas propre à l'UPEM, mais le contexte actuel économique et géographique du recrutement local a sans doute une part non négligeable dans cet état de fait. Elle impliquerait cependant une prise de recul de la part des équipes et la recherche de solutions adaptées.

Bien que les effectifs des parcours paraissent relativement équilibrés dans les différentes disciplines, certains sont très faibles, par exemple en licence de *Sociologie* (parcours *Métiers de la ville et de l'environnement*, *Métiers du social*), en master *Sciences sociales* (parcours *Sport et sciences sociales*), en master *Arts, Lettres, civilisations* (parcours Mondes anglophones). Certains parcours de master sont problématiques en raison du très faible nombre d'inscrits et de leur fort taux d'abandon et/ou d'échec (on citera les masters *Arts, lettres et civilisations*, master *LEA, Traduction et interprétation*, mais aussi la licence *LLCER*). Par ailleurs, dans certains masters (*Intelligence économique* notamment) où certains parcours se font sous le régime de l'alternance, les différents rythmes d'alternance et la discordance des calendriers qui en résulte constituent un frein au développement de passerelles et de mutualisations entre les parcours. Au vu de ce qui précède, se pose alors la question de la possibilité de changer de parcours en cours de formation, sans parler des réorientations éventuelles : dans certains cas, ces passerelles entre les divers parcours des licences ou des masters proposés par l'UPEM n'ont pas été prévues. Le fait que la majorité des formations de lettres soient adossées à une unique unité de recherche, l'EA 4120 « Littératures, savoirs et arts » (LISAA), reliée à l'UFR Langues et civilisations, ne permet pas de créer des passerelles, comme si la formation et la recherche ne se rencontraient que rarement, la formation par la recherche demeurant limitée dans l'ensemble des formations.

L'accent porté sur l'adossement à la recherche n'intervient pour l'essentiel qu'en master au travers de la rédaction du mémoire (par exemple en master *Sciences politique*) mais la proportion de poursuite en thèse, évoquée comme une possibilité, surtout pour les parcours d'enseignement (*Histoire*, master *Sciences sociales*), n'est pas précisée. On constate d'ailleurs une absence globale de poursuite en doctorat s'agissant du master *Arts, lettres et civilisations*.

Il existe des partenariats avec les autres universités du site francilien, l'Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis et l'Université Paris-Est Créteil, et avec des écoles, essentiellement pour les licences professionnelles, mais le rôle effectif de l'UPEM dans le pilotage est mal défini entre les écoles partenaires et l'établissement porteur du diplôme, à l'image de la licence professionnelle *Métiers du design*.

Bien qu'elles existent, les compétences transversales, en particulier en langues et en informatique, ne sont pas toujours assez mises en avant dans les dossiers à l'exception du master *Sciences sociales* où la mention s'est employée à donner une place centrale au numérique et aux multiples formes d'innovations pédagogiques, au sein de ses parcours. Au niveau de la licence, diverses certifications sont proposées, pas forcément de façon obligatoire (Certificat informatique et Internet (C2I), Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) ou *Test of english in international communication* (TOEIC).

Il faut cependant considérer la jeunesse de certaines de ces formations ou de leur refonte (master *Histoire*) qui n'excède pas quatre ans et leur laisser le temps de s'installer, ainsi qu'aux équipes celui de réaliser les ajustements nécessaires. De fait, dans le domaine du pilotage, les situations sont contrastées et si une formation sur deux seulement dispose d'un conseil de perfectionnement, toutes ou presque ont au moins au niveau des parcours des comités de pilotage (exception faite du master *Sciences politique*) qui, si elles n'intègrent pas des représentants des étudiants, du moins tiennent compte d'enquêtes faites auprès d'eux. Le pilotage et le fonctionnement de la première année commune aux trois disciplines (géographie, histoire et sociologie) mériteraient d'être précisés. Il en va de même pour les doubles licences. La formalisation de ces dispositifs devenus obligatoires devrait donc se faire à court terme. Les dossiers mentionnent des mesures mises en place au niveau de l'Université pour assurer la réussite des étudiants (à l'exemple du Centrif, espace transversal dédié à l'innovation pédagogique, les fonds Bonus Qualité Enseignement qui sont chaque année alloués à des projets pédagogiques innovants, l'attention particulière portée au numérique – Moodle, e-portfolio, Speexx, Rosetta Stone...). Certaines formations, conscientes de l'hétérogénéité des publics qu'elles accueillent et de leurs difficultés ont mis en œuvre des formules, à nouveau très diverses (enseignants référents en master *Intelligence économique* ; cours de remise à niveau en master *Sciences politique* ; enseignements transversaux et tronc commun en première année des licences générales ; période de remédiation spécifique à chaque public en licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre*). En revanche, il n'est jamais fait mention du devenir et des éventuelles ré-orientations des étudiants qui ont échoué ou abandonné. Les étudiants en régimes spéciaux sont accueillis dans les formations, même si celles-ci n'en précisent pas les modalités, à l'exception de la licence *Lettres*.

La question sous-jacente est celle des moyens, directement liée à l'encadrement pédagogique – relativement faible en *Géographie* (par exemple) – et à la complexité du système des parcours, renvoyant à des questions plus générales de coordination entre les deux Universités de Marne-la-Vallée et de Créteil et de pilotage interne aux formations.

Le pilotage des licences professionnelles délocalisées pose plusieurs difficultés : tout d'abord dans le manque de lisibilité des rôles et fonctions des établissements, et ensuite au niveau des responsables de formations. En effet, les responsables de formation, issus de l'UPEM, n'enseignent souvent qu'une poignée d'heures, sans que leurs enseignements soient toujours clairement identifiés. Dans le même ordre d'idées, il serait souhaitable de connaître la part de mutualisation des cours entre l'UPEM et l'Université de Paris-Est Créteil, ne serait-ce que pour mieux apprécier leurs effectifs respectifs.

Comme pour la recherche de stages, contrats d'apprentissage et d'alternance, le suivi des étudiants est assuré par les services centraux dédiés de l'UPEM dont les analyses restent perfectibles. Les formations témoignent dans l'ensemble d'une bonne attractivité ; les candidatures sont élevées (entre 200 et 300 pour chaque licence professionnelle). Le taux d'inscriptions en licence reste stable en *STAPS*, constant en *Sciences sociales* et en *Sociologie*, malgré un taux d'abandon en première année de plus de 50% (résultat comparable aux autres licences de *Sociologie* d'Île-de-France). Les taux de réussite sont satisfaisants, et en augmentation depuis 2016, notamment pour la licence *Lettres*, ainsi que pour la licence *Arts*. Le taux de réussite de la licence *LEA* se situe dans la moyenne nationale, malgré un fort taux d'abandon au sortir de la première année (L1). Les inscriptions croissent en *Géographie*, mais le master *Histoire* connaît une érosion, qui s'observe également au niveau national et que la nouvelle maquette a entrepris d'enrayer. L'attractivité, les taux d'abandon et d'échec sont préoccupants certaines années pour des formations anciennes, comme le master *Intelligence économique*, cela sans que le dossier n'apporte d'hypothèses d'explication. Le taux d'abandon reste élevé entre la L1 et la L2 en licences *Lettres* et *LEA*, ainsi qu'en licence *Arts* pour le parcours *Musique, métiers du son*. La spécialisation de certains parcours de licence peut apparaître comme une des

causes d'un abandon important. Plusieurs mentions et parcours spécialisés ont une capacité d'accueil restreinte pour des raisons matérielles et techniques. Certains parcours semblent particulièrement fragiles au regard du faible taux de réussite entre la première année de master (M1) et la deuxième (M2) ; en effet, depuis deux ans, le parcours *Mondes hispanophones, écritures, cultures, créations* du master *Arts, lettres et civilisations* ne comprend qu'un seul étudiant. Le même master présente un taux d'abandon de 35%, et un taux de réussite de 30%. Même constat s'agissant du parcours *Humanités médicales* pour le master *Philosophie* où l'on observe un taux d'abandon de 45% et un taux de réussite de 14 %. Les données fournies ne permettent pas d'analyser ces phénomènes, dont les causes peuvent être multiples, ni de saisir les dispositifs mis en place pour y remédier.

A l'inverse, les parcours de licence professionnelle présentent, en général, des taux de réussite au diplôme particulièrement satisfaisants, entre 80 et 100% suivant les parcours. Toutefois ces chiffres ne doivent pas masquer l'inadéquation de certaines formations à leur finalité : deux mentions (*Métiers de la mode* ; parcours *Management de projets en communication et industries graphiques* de la licence professionnelle *Métiers du design*) ont des taux de poursuite d'études trop importants. Les licences professionnelles *Guide conférencier* et *Métiers de la communication : chargé de communication* connaissent une forte attractivité. La première est solidement ancrée dans le milieu socio-économique régional. Même si la seconde subit la concurrence des bachelors (formations en 3 ou 4 ans sur le modèle anglo-saxon proposées notamment par certaines écoles de commerce), son taux d'insertion des diplômés reste médiocre et appréciable uniquement pour 2014 (88%) et 2015 (95%). La poursuite d'études en master ou vers un autre diplôme reste à surveiller dans ce domaine même si elle tend à diminuer sur les deux dernières années (2015 et 2014) de l'enquête à 30 mois. Dans le cas de la licence professionnelle *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* on peut être surpris la faiblesse continue des inscriptions trois ans après sa création eut égard à la demande nationale à brève et à moyenne échéance et se demander si son positionnement original ne vient pas l'handicaper face aux licences générales APA-S qui débouchent sur des masters avec une perspective d'employabilité plus forte. Le taux d'insertion professionnelle des différents masters est en moyenne de 80%, ce qui répond aux objectifs des formations.

Tous ces résultats sont glanés au fil des dossiers sans que l'on ait la possibilité de systématiser ces observations. Certains dossiers sont trop lacunaires. D'autres se contentent de données brutes sans fournir davantage d'explications : c'est par exemple le cas de la licence *Métiers de la mode* et du master *Philosophie*. L'existence de dispositifs de validation des acquis de l'expérience, de validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels, et de formation continue est mentionnée. Des statistiques claires et des enquêtes sur les diplômés, fondées sur des critères communs, devraient être présentes et à jour pour toutes les formations afin de pouvoir brosser un tableau de leur efficacité. Il en va de même pour la définition du périmètre de suivi des diplômés. La collecte de ces données échappe sans doute comme souvent aux formations, et relève des services centraux. Malgré la mise en place d'un Observatoire des formations et des insertions professionnelles (OFIPE) les enquêtes d'insertion, par diplôme, 30 mois après la sortie des étudiants de l'établissement ne sont pas assez détaillées ; les rubriques ne permettent pas, par exemple, une analyse qualitative des postes en fonction des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ; il conviendrait également de distinguer les différents parcours de chaque mention en fonction des compétences définies dans chaque domaine professionnel : ce point est crucial s'agissant des licences professionnelles qui fonctionnent sur l'alternance. S'agissant de la licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, sa mise en place récente ne permet pas de connaître l'évolution des effectifs ou le suivi des diplômés.

POINTS D'ATTENTION

Il convient d'être particulièrement vigilant sur l'adéquation des intitulés de certains diplômes et de leurs contenus qui peuvent induire les étudiants en erreur et expliquer la relative désaffection de certaines formations (licence *Santé vieillissement et activités physiques adaptées*, licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication*, et master *Intelligence économique*).

Il convient également de veiller aux taux de réussite, d'abandon et de mobilité sortante des licences générales (LLCER) et de certains masters de langues (*Traduction et interprétation*).

La mobilité sortante est clairement un point d'attention, tout spécialement pour des formations en langue ou qui visent à une insertion professionnelle internationale, et auxquelles on pourrait reprocher légitimement de ne pas fournir les outils nécessaires aux étudiants.

Le caractère lacunaire de nombre d'informations statistiques a été relevé dans nombre de dossiers. Il en va de même des informations concernant la part des professionnels dans certaines licences et, plus

généralement, leur absence fréquente s'agissant du suivi des étudiants, des suppléments au diplôme, et des procédures d'évaluation des formations par les étudiants.

Ont été signalées comme nécessitant une attention particulière les formations suivantes :

Licence *LLCER* :

- Remédier au très faible taux de réussite
- Augmenter le très faible taux de mobilité sortante
- Prendre en compte l'ouverture sur le monde socio-économique
- Mettre en place des conseils de perfectionnement
- Permettre l'évaluation de la formation par les étudiants

Licence professionnelle *Métiers du design* :

- Mettre en place une approche par compétences
- Revoir les compétences manquantes qui peuvent expliquer le taux de poursuite d'études trop important pour le parcours *Management de projet en communication et industries graphiques*
- Définir plus clairement l'implication des professionnels et le rôle réel de l'UPEM dans la formation

Master *Traduction et interprétation* :

- Établir ou non la réalité du parcours *Informatique linguistique* et sa cohérence linguistique avec le parcours *Traduction spécialisée*
- Augmenter le très faible taux de mobilité sortante
- Réduire le taux élevé d'abandons
- Redéfinir les finalités du master, et plus particulièrement son positionnement généraliste par rapport au marché professionnel (problème de dénomination de *Traduction spécialisée*)
- Mettre en place des conseils de perfectionnement

Master *Arts, lettres et civilisations* :

- Augmenter le très faible taux de mobilité sortante
- Remédier au manque flagrant de cohérence au sein de la mention, qui regroupe des parcours trop disparates, ce qui pose des problèmes de pilotage
- Lutter contre le fort taux d'abandons et d'échecs dans certains parcours
- Réfléchir aux problèmes de flux pour certains parcours, comme le parcours *Études hispanophones*

Master *Langues étrangères appliquées* :

- Augmenter le très faible taux de mobilité sortante
- Lutter plus efficacement contre le fort taux d'abandons et d'échecs
- Définir des débouchés clairs pour la formation

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ARTS

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts* de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM) est une licence généraliste en trois ans qui propose sur site trois parcours spécifiques : *Cinéma et audiovisuel (CA)*, *Études visuelles, multimédia et arts numériques (EVMAN)*, *Musique, métiers du son (MMS)*. Ces trois parcours commencent dès la première année de licence (L1). Assurée principalement en présentiel, enseignements spécifiques et enseignements d'ouverture articulent théorie et pratique sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) (35% à 40% de cours magistraux, 65% à 60% de travaux dirigés suivant les parcours). À ces enseignements s'ajoute un stage facultatif en deuxième année de licence (L2) pour le parcours *EVMAN*, et un stage obligatoire en troisième année (L3) pour les trois parcours. Les objectifs en termes de connaissances sont les mêmes pour les parcours *EVMAN* et *CA* ; le parcours *MMS* vise quant à lui des objectifs de techniques musicales, de musicologie, de technologies musicales et des objectifs complémentaires liés aux langues et à l'informatique. Dans le cadre de ce parcours, la sélection à l'entrée de la L1 favorise les étudiants ayant une formation ou une expérience musicale. Si l'insertion professionnelle est possible dès la fin de la licence, la poursuite d'études en niveau master est possible au sein de l'UPEM, ainsi que vers d'autres niveaux de diplômes.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de cette licence sont clairement explicités et visent l'acquisition de compétences théoriques et pratiques spécifiques cohérentes pour chaque parcours (<i>Cinéma et audiovisuel</i> , <i>Études visuelles, multimédia et arts numériques</i> , <i>Musique, métiers du son</i>). L'orientation technologique est commune aux trois parcours et les enseignements définissent les spécificités de chacun d'entre eux de façon cohérente en orientant les étudiants vers les métiers identifiés de la production et de l'ingénierie pour les parcours <i>MMS</i> ainsi que <i>CA</i> ; le parcours <i>EVMAN</i> , dont l'approche se définit davantage depuis l'environnement culturel du multimédia que sur des pratiques identifiées strictement, ne propose pas d'approche métiers aussi définie.
Positionnement dans l'environnement
Au niveau local, les trois parcours de la licence <i>Arts</i> constituent une base solide en vue d'une poursuite d'études en master <i>Arts, lettres, civilisations</i> de l'UPEM qui propose des spécialités en prolongement direct. La spécificité de cette licence qui articule de manière équilibrée théorie, pratique et milieu professionnel (stage et intervenants professionnels) la positionne favorablement dans le contexte régional et national, voire

international, comme en témoigne sa forte attractivité (plus de 3500 candidats chaque année pour 185 inscrits en L1 depuis deux ans). En effet, l'articulation serrée entre théorie, pratique et technique n'est pas la norme dans ces domaines d'apprentissage le plus souvent orientés soit vers la recherche, soit vers la technique.

Seul le parcours *MMS* indique une volonté de sélection quant aux candidats en précisant le souhait de voir candidater des étudiants en L1 qui puissent témoigner d'une formation ou d'une expérience musicale, ce qui est cohérent puisque la formation est destinée à des musiciens. Toutefois, aucune modalité d'évaluation n'est définie au niveau des d'inscriptions antérieurement à la mise en place du dispositif Parcours sup.

Le développement de l'approche compétences et l'engagement de la mention dans le dispositif mis en œuvre par l'UPEM et labellisé Nouveaux cursus à l'université (NCU) pour définir une personnalisation des parcours (dispositif D.Clic) renforcent naturellement cette attractivité.

La présence d'enseignants-chercheurs du laboratoire LISAA (Littératures, savoirs et arts) dans la formation est gage de lien naturel entre formation et recherche, les axes mêmes du laboratoire étant en relation étroite avec les parcours. Celui-ci se développe tant au niveau des technologies (en particulier numériques) qu'au niveau des activités créatives (en particulier la recherche-crédation) par le biais de cours et d'ateliers, de séminaires et de conférences. On note également l'organisation d'une journée de présentation aux étudiants de licence des travaux de recherche des doctorants.

Si les stages constituent naturellement un pontage formation/entreprise, l'UPEM est également membre fondateur d'AJU (association Atout jeunes universités) qui promeut les compétences et l'employabilité des étudiants de licence dans les grandes entreprises. Dans le même sens, il est fait part de relations privilégiées avec certains studios professionnels et certaines entreprises. Il serait intéressant de préciser la nature de ces relations, de même que les actions concrètes menées par l'association AJU.

Des échanges internationaux d'enseignants-chercheurs et d'étudiants concernant l'ensemble de l'UPEM sont mis en place, au travers du programme Crepuq par exemple, il serait intéressant de connaître la réalité chiffrée de ces échanges au niveau de la licence *Arts*. Il en est de même en ce qui concerne les différents dispositifs financiers pour le soutien à la mobilité internationale, le programme Erasmus+ et l'appel incitatif mis en place par le Service des Relations Internationales-Enseignements (SRI-E).

Organisation pédagogique

De manière très générale, on comprend bien la progressivité des trois parcours, de nombreux enseignements fondamentaux se poursuivant d'un semestre sur l'autre avec développement de la L1 à la L3 d'enseignements plus spécifiques. On regrette en revanche l'absence d'une structure claire commune aux trois parcours, de même que le peu d'enseignements mutualisés et l'on ne peut que s'étonner de l'écart significatif du plan de formation des trois parcours avec ce qui figure dans les trois suppléments au diplôme (europass), les intitulés d'unités d'enseignement (UE) et les crédits ECTS attribués étant souvent différents. En effet, les enseignements d'expression française et d'histoire de l'art et esthétique sont mentionnés comme étant mutualisés ; cependant, on ne retrouve pas les enseignants dans les trois parcours et les coefficients ne sont pas équivalents d'un parcours à l'autre. Ces incohérences sont problématiques pour identifier la réalité d'un socle commun de la mention. Les trois parcours fonctionnent donc, dans les faits, de façon tubulaire dès la L1.

La répartition CM et TD est pertinente pour une formation qui cible l'articulation théorie/pratique ouvrant soit sur l'insertion professionnelle, soit sur la poursuite d'études.

On note la possibilité de Validation des acquis de l'expérience, de Validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels, et de formation continue, mais depuis 2013 seuls trois étudiants ont été concernés en licence, ces possibilités intéressant plutôt les masters. La mise en place d'un contrat pédagogique avec possibilité de s'appuyer sur les technologies numériques est un atout pour personnaliser l'accompagnement des étudiants.

On perçoit aisément l'orientation professionnelle des trois parcours et la participation de professionnels extérieurs semble significative. Il est dommage que les tableaux d'attribution des heures aux titulaires et aux vacataires ne soient pas plus détaillés et ne permettent pas de comprendre, pour un étudiant, combien d'heures sont assurées par un universitaire et combien d'heures le sont par un professionnel extérieur.

Les stages et les enseignements « pratiques » des nombreux travaux dirigés sont d'évidents atouts en vue d'une insertion professionnelle. Si à côté du Certificat informatique et Internet (C2I) différentes certifications en langues sont possibles optionnellement (le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et le *Test of english in international communication* (TOEIC)) et figurent dans le Supplément au diplôme (SAD - Europass) on peut se demander, vu la visée de cette licence, s'il n'y aurait pas lieu d'intégrer une certification obligatoire (niveau à déterminer) dans celle-ci. Le dispositif PEPITE 3EF (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat - Pôle inter-établissements coordonné par la Comue Université Paris-Est) est une réelle

opportunité mais reste à savoir s'il concerne concrètement les étudiants de licence.

La mention est adossée au laboratoire de recherche LISAA ; les intitulés de cours, les projets et ateliers sont clairement définis par leurs liens avec les travaux du laboratoire. Les enseignants-chercheurs enseignant dans les trois parcours sont, à l'exception de quatre sur une totalité de 20, issus en totalité de ce laboratoire. La perméabilité entre les travaux de recherche des enseignants et leurs enseignements se fait de façon réciproque.

Le numérique est largement pris en compte dans la formation par l'apprentissage et l'expérimentation de technologies très spécifiques aux domaines concernés par les parcours de cette licence *Arts*. En effet, les étudiants, dès la deuxième année, sont amenés à concevoir et réaliser des projets multimedia et interactifs ; le parcours *MMS* donne aux étudiants accès aux studios de création et de production musicale, mettant ainsi les étudiants en situation d'usage réel des technologies le plus souvent numériques.

À part les langues et les possibilités offertes d'échanges, il n'apparaît pas d'éléments pédagogiques déterminants concernant l'ouverture internationale.

Pilotage

Les équipes pédagogiques des trois parcours sont constituées de manière spécifique et cloisonnées sans que l'on puisse retrouver d'enseignants composant une équipe commune à l'ensemble de la mention. Cela confirme la structuration tubulaire des parcours au sein de la mention. Si l'ancrage technologique est commun aux trois parcours, l'absence d'enseignements communs, ou de modules projets transversaux est dommageable à la cohérence de la mention. Le seul fait que les enseignants soient issus du même laboratoire de recherche n'est pas gage de cohérence. La lecture des dossiers laisse percevoir des modalités et des orientations pédagogiques différentes au sein des trois parcours (il est dit que les trois parcours sont sélectifs, mais seul le parcours *MMS* le donne à voir ; il est ainsi le seul à détailler les compétences attendues dans le Supplément au diplôme, les deux autres parcours faisant un copier-coller quasi identique et très généraliste).

Les équipes comprennent des professeurs des universités, des maîtres de conférences, des professeurs agrégés affectés dans le supérieur, ainsi que des attachés temporaires d'enseignement et de recherche, rattachés, de façon cohérente et en grande majorité, au laboratoire de recherche LISAA. Un ensemble d'intervenants professionnels est également rattaché spécifiquement à chaque parcours assurant un volume horaire conséquent. Ces intervenants professionnels assurent pour certains un enseignement technique cohérent avec le parcours, d'autres sont dévolus à un enseignement théorique qui pose question dans le cadre de cette mention (enseignement de l'esthétique, théorie des nouveaux médias, théorie des images, musicologie et théorie de la musique, entre autres).

Il est difficile de comprendre la constitution de l'équipe de pilotage de la mention (et celle des parcours), certaines informations étant contradictoires. Il est d'une part dit que ce comité de pilotage est constitué des responsables des parcours, du responsable administratif, et d'une partie du conseil d'Unité de Formation et de Recherche (UFR) (enseignants, professionnels, représentants étudiants) sous la direction du directeur d'UFR, et d'autre part qu'il est constitué par la réunion des responsables de formation, du directeur d'UFR et du responsable administratif. Il y a nécessité de clarifier les rôles et les fonctions (quatre réunions annuelles du conseil d'UFR, trois réunions annuelles du comité de pilotage, réunions informelles régulières des responsables de formation avec les équipes pédagogiques titulaires, réunions formelles semestrielles comprenant les enseignants titulaires, les enseignants vacataires et les délégués étudiants). Le fait que la constitution du conseil de perfectionnement ne soit pas précisée est un problème.

Une attention portée au pilotage et à l'orientation émerge néanmoins du dossier (avec par exemple les questionnaires annuels d'évaluation des formations, les deux délégués étudiants dans chaque parcours, les réunions de concertation après les jurys semestriels, au moment des choix d'orientation et des options).

L'évaluation des connaissances se fait, suivant les enseignements, soit par contrôle continu régulier, soit par examen terminal, soit par ces deux modes combinés (voir la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)). Les règles, adoptées par la Commission formation et vie universitaire (CFVU) peuvent être modulées suivant les formations et l'attribution des crédits ECTS suit les directives européennes.

L'approche par compétences dont on trouve le résumé dans la fiche RNCP semble se mettre en place progressivement mais l'on peut remarquer que le parcours *MMS* fonctionne déjà selon ce principe. Le Supplément au diplôme constitué pour les trois parcours est sans aucun doute un atout pour l'insertion professionnelle.

À côté des moyens énoncés précédemment (logiciels d'auto-apprentissage, tutorat, pédagogie innovante) concernant l'aide à la réussite, le dispositif D.Clic, devrait constituer un moyen privilégié pour la remédiation dans certaines disciplines. Les liens étroits entretenus avec le Service information, orientation et insertion

professionnelle (SIO-IP) et les divers dispositifs de réorientation (passerelles en interne, partenariat avec d'autres établissements) facilitent également la réussite des étudiants.

Résultats constatés

On remarquera au préalable que cette licence, en raison en particulier des capacités d'accueil, procède à une sélection à l'entrée de la formation d'une part (il est fait état de 70 places disponibles par parcours) et d'autre part que l'accueil en L1 n'atteint quasiment jamais dans les différents parcours ce seuil de 70 étudiants. Ceci pose question sachant que chaque année les candidats à cette licence sont plus de 3500. La seule sélection « souhaitée » en L1 concerne le parcours *MMS* puisqu'il s'adresse à des étudiants musiciens qui doivent pouvoir témoigner d'une formation et/ou d'une expérience musicale, sans que la nature et le niveau de celles-ci ne soient pourtant précisés.

Globalement, sur la base des informations fournies, on constate que le taux d'abandon en première année sur les trois dernières années est stable et relativement faible, de l'ordre de 20% et baisse progressivement en L2 puis L3.

À partir de l'enquête menée en janvier 2018 sur la promotion diplômée en 2015, à laquelle 81% des étudiants diplômés ont répondu (76 étudiants), on constate que le pourcentage d'étudiants qui poursuivent des études après la licence avoisine, tous parcours confondus, les 72% avec près de la moitié d'entre eux à l'UPEM. On remarque également que sur les 28 % restant, dix étudiants sont en situation d'emploi ; seuls quatre sont insérés professionnellement avec un contrat stable.

Le suivi des diplômés est conduit par l'observatoire de l'UPEM qui réalise une fiche d'information par diplôme et une note d'analyse thématique et de synthèse ; ces éléments ne sont pas transmis dans le dossier qui ne présente qu'une approche globale pour l'UPEM.

Le taux de réussite global au terme des trois années d'enseignement, indépendamment des abandons, est de plus de 96% en 2017. On remarque que le parcours *MMS* connaît un taux d'abandon relativement élevé en première année pour aller en diminuant très nettement jusqu'en troisième année et devenir le parcours avec le taux d'abandon le plus faible par rapport aux deux autres parcours,

En résumé, on constate un faible taux d'abandon, un pourcentage élevé de poursuite d'études, particulièrement à l'UPEM.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement de ces trois parcours complémentaires sur des secteurs dynamiques
- Lien entre théorie et pratique ouvrant sur la poursuite d'études
- Usage des technologies numériques liées aux secteurs d'activité

Principaux points faibles :

- Des parcours avec des compétences attendues et des niveaux de spécialisation très différents pour la lisibilité d'une seule licence
- Une structuration tubulaire et une trop faible mutualisation des parcours qui ne génèrent pas de réelles synergies malgré des enseignements proches
- Un pilotage peu compréhensible dans sa réalité concrète
- Une absence de lisibilité des critères de sélection en L1 pour le parcours *MMS* qui interroge sur le taux d'abandon important en L1

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Arts*, avec ses trois parcours, s'appuie sur des domaines assurément porteurs et en développement. Sa visibilité externe et son attrait profiteraient certainement d'une amélioration de son architecture par l'adoption d'une structure commune identifiable qui permettrait aux parcours une dynamique moins tubulaire entre eux, ainsi que le développement de mutualisations d'enseignements généraux notamment sur la dimension technologique appliquée à la production et à la création.

La clarification de la composition et du fonctionnement du comité de pilotage et du conseil de perfectionnement devraient permettre une plus grande efficacité de cette licence orientée sur les nouvelles technologies de la création et de la production artistique dont l'intérêt professionnel et scientifique ne fait aucun doute.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence de *Géographie et aménagement* de l'UPEM est proposée par l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) de sciences humaines et sociales ; Elle comprend quatre parcours *Etudes urbaines*, *Géographie sociale et culturelle*, *Géographie et aménagement - Enseignement du premier degré*, *Géographie et aménagement - Enseignement du second degré* en troisième année de licence (L3). Elle intègre une préparation au concours d'entrée dans les Instituts d'études politiques (IEP) grâce à un partenariat avec le lycée Bouloche de Livry-Gargan et le lycée Schweitzer du Raincy. Elle vise à former les étudiants aux fondamentaux de la géographie et de l'aménagement, et met l'accent sur l'enseignement de la géographie urbaine et des enjeux sociaux et spatiaux de l'aménagement. Les enseignements ont lieu principalement sur le site de l'UPEM, et partiellement à l'École d'urbanisme de Paris pour le parcours *Etudes urbaines*.

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier expose clairement les objectifs scientifiques et professionnels de la formation, en particulier au regard des quatre parcours considérés. Il précise les possibilités de poursuite d'études en nommant les masters concernés qui sont d'ailleurs suivis par la majeure partie des étudiants. Cependant, il reste vague sur la manière dont les étudiants en sont informés concrètement : quels sont les supports ou médias utilisés (la brochure dédiée au diplôme sur le site de l'UPEM n'est pas disponible au téléchargement) ?</p> <p>Le contenu des enseignements est longuement et clairement explicité, il est en cohérence avec les objectifs énoncés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation se positionne de façon originale par son orientation pluridisciplinaire associant à parts égales l'histoire, la géographie et la sociologie. Ce positionnement a été pensé en lien avec les spécificités du bassin de recrutement centré principalement sur l'académie de Créteil, et s'appuie de manière pertinente sur un laboratoire de recherche pluridisciplinaire, l'Equipe d'Accueil « Analyse Comparée des Pouvoirs », à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du diplôme. La maquette prévoit des enseignements d'initiation à la recherche et d'épistémologie en géographie, ce qui est profitable à l'orientation des étudiants en master, aussi</p>

bien en master à finalité professionnelle (master *Urbanisme et aménagement* de l'Ecole d'Urbanisme de Paris) qu'en master en finalité recherche (master *Espace sociétés territoires spécialisé en Géographie sociale critique*, master co-habilité par l'Université Paris-Est-Créteil et par l'Ecole Normale Supérieure).

La licence est une formation généraliste, mais elle intègre des enseignements en lien avec le monde professionnel comme les stages d'observation dans les établissements scolaires pour les étudiants des parcours enseignement, et comme les ateliers de troisième année de licence (L3) qui fonctionnent sur la base d'échanges avec les collectivités territoriales. L'Université est membre fondateur de l'association Atout Jeunes Universités qui « promeut les compétences et l'employabilité des jeunes de licence dans les grandes entreprises », mais la participation de la licence à ce dispositif n'est pas précisée.

L'ouverture à l'international permet la mobilité étudiante et enseignante dans le cadre de très nombreuses conventions Erasmus ou conventions équivalentes avec les universités des pays tiers. Le niveau de mobilité est honorable, compte tenu du coût des études à l'étranger, de la modestie des aides à la mobilité et des ressources de la majorité des étudiants et de leurs familles (5 % de partants et 5 à 10 % d'entrants).

Organisation pédagogique

L'organisation des enseignements est en parfaite cohérence avec l'orientation pluridisciplinaire du diplôme. En première année de licence (L1) les trois cours de l'unité d'enseignement (UE) fondamentale (15 crédits européens, ECTS, approches histoire, géographie, sociologie) mettent en œuvre des enseignements conçus autour d'une même thématique choisie collectivement par l'équipe pédagogique. Cette approche véritablement transversale est suffisamment rare pour être soulignée. On notera cependant l'absence de la géographie physique, pourtant à même d'éclairer certains enjeux sociaux dans le contexte des changements globaux.

De même, la progression des enseignements a été clairement pensée. Prenant en compte le profil d'origine des étudiants (en particulier la part importante – 28 % - de bacheliers des filières technologiques et professionnelles), la L1 met l'accent sur la méthodologie du travail universitaire et sur l'initiation aux disciplines des sciences humaines. Elle propose également une option de préparation aux concours d'entrée dans les instituts d'études politiques (IEP) de province, en partenariat avec les deux lycées cités plus haut. Il s'agit d'une option sélective, mais qui renforce l'attractivité de la licence, en accueillant des étudiants qui n'ont pas réussi les concours.

La spécialisation est à la fois progressive et ouverte, car les étudiants ont le choix de se spécialiser en deuxième année de licence (L2) dans une discipline ou de faire une double licence en bénéficiant d'un emploi du temps aménagé. La L2 est clairement pensée comme une année d'approfondissement disciplinaire et d'autonomisation du travail des étudiants. C'est élémentaire, mais cela se lit rarement dans les dossiers.

La troisième année de licence (L3) se tourne vers le renforcement des compétences disciplinaires classiques et explorent d'autres modalités d'apprentissage qui relèvent de la pédagogie active, comme les stages et les ateliers dont les sujets sont détaillés dans le dossier. La préprofessionnalisation a été pensée et est explicitée pour chaque parcours de la Licence : cela se concrétise par une ou plusieurs UE dédiées. Un stage d'observation est intégré dans les deux parcours Enseignement ; il est proposé de manière optionnelle dans les deux autres parcours et pratiqué par environ le quart des étudiants, qui bénéficient pour cela d'un dispositif de recherche au niveau de l'université. La formation va au-delà en intégrant les dispositifs de pédagogie innovante proposés par l'université. L'utilisation de ces dispositifs se fait en cohérence avec l'organisation de la formation, privilégiant par exemple les sorties sur le terrain et les études de cas (pédagogie inversée par réalisation d'un blog). C'est de la même manière qu'est pensée l'intégration du numérique dans les enseignements (usage des plateformes, acquisition du C2I, apprentissage des outils de la géographie et de l'aménagement (CAO, Statistiques, Systèmes d'Information Géographique)).

La formation réussit le tour de force de proposer un enseignement de langue au choix (anglais, espagnol, allemand) à tous les semestres de la licence.

Pilotage

La grande qualité du dispositif pédagogique contraste avec le sous-encadrement de la formation (30 % de titulaires seulement). De lourdes charges pèsent sur les collègues pour faire tourner la formation. Tous les collègues titulaires sont donc mobilisés dans des responsabilités et interviennent dans tous les niveaux et dans tous les parcours.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont conformes aux attendus (jurys d'examen, crédits ECTS). L'Université met en place à partir de 2018 un dispositif d'évaluation des

enseignements par les étudiants, mais la formation pratique déjà l'évaluation anonyme des travaux dirigés (TD) et prend les résultats en compte pour fixer des objectifs d'amélioration. En revanche, la formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement dont la création est à l'étude. L'équipe n'a pas pris de décision sur la mise en place de la démarche par compétences.

La formation s'efforce de prendre en compte toutes les situations d'apprentissage. Elle prévoit la validation des acquis de l'expérience (VAE), la formation continue, les publics en situation de handicap et les publics empêchés. Il y a en outre une réelle réflexion et une réelle pratique du suivi des étudiants : plusieurs dispositifs ont été mis en place (modules de méthodologie, tutorat, entretiens de réorientation) et sont coordonnés par des enseignants responsables

Résultats constatés

En dépit du sous-encadrement pédagogique et de l'injonction lors du renouvellement de la maquette de réduire de 5 % les volumes horaires, la formation doit gérer des effectifs en progression (178 à 208 étudiants inscrits). Les taux de réussite sont très honorables (46 à 58 % en première année) et progressent fortement pour atteindre 80 à 86 % en troisième année. Grâce aux notes de synthèse rédigées par l'observatoire de l'université, l'équipe pédagogique peut suivre la poursuite d'études des étudiants (90 % en master dont 65.8 % dans un master proposé par l'UPEM).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'organisation des enseignements est en parfaite cohérence avec l'orientation pluridisciplinaire du diplôme et la progression des enseignements a été clairement pensée et articulée en quatre parcours.
- La formation intègre des dispositifs de préprofessionnalisation et de nombreux dispositifs de pédagogie active prenant en compte le profil des étudiants.
- L'attractivité de la licence est renforcée par une option de préparation aux concours d'entrée dans les IEP (instituts d'études politiques) de province, en partenariat avec deux lycées.
- Plusieurs modalités de suivi des étudiants ont été mises en place et sont coordonnées par l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- La grande qualité du dispositif pédagogique contraste avec le sous-encadrement de la formation (30 % de titulaires seulement).
- La géographie physique, bien utile pour éclairer certains enjeux des changements globaux, paraît absente.
- La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement dont la création est à l'étude.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation proposée est d'une grande qualité. Les principales recommandations portent sur la finalisation du dispositif d'évaluation et sur la mise en place du conseil de perfectionnement. Par ailleurs, l'intégration de bases en géographie physique, au même titre qu'en sociologie ou en histoire, mériterait d'être prise en considération.

Le devenir de la formation dépend des moyens en heures maquette et en enseignants-chercheurs titulaires que l'établissement voudra bien mettre à disposition. Seuls ces moyens permettront de concrétiser les objectifs d'amélioration formulés dans le dossier, comme l'innovation pédagogique par exemple, pensée justement comme outil d'amélioration de la réussite des étudiants.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE D'HISTOIRE

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *d'histoire* de l'Université-Paris-Est-Marne-La-Vallée - UPEM assure une formation sur les quatre périodes de l'histoire : ancienne, médiévale, moderne et contemporaine. Ses objectifs sont de transmettre aux étudiants des connaissances de base tout en les formant aux méthodes d'apprentissage, d'analyse et d'expression qui sont au cœur de la discipline historique. La licence est accessible en formation initiale, en formation continue et par validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle s'adosse aux différents pôles de recherche en sciences humaines et sociales de l'UPEM. Les débouchés de la formation sont les métiers de l'enseignement mais aussi les concours des Instituts d'études politiques (IEP) des régions. Les enseignements pour la préparation à ces concours se font en partie à l'université et en partie dans deux lycées de la région.

ANALYSE

Finalité

La licence d'histoire de l'UPEM vise très nettement trois objectifs : transmettre à un public étudiant à l'origine très hétérogène les éléments de base d'une culture historique généraliste ; former aux méthodes d'information, d'analyse et d'expression tant écrite qu'orale qui sont au cœur de la discipline historique ; assurer aux futurs diplômés de la formation un débouché professionnel immédiat ou les moyens d'une poursuite d'étude en masters au sein de l'UPEM ou de l'Université de Paris Est Créteil (UPEC) ou bien encore dans d'autres établissements en France et à l'étranger.

Cette mise à niveau d'un public étudiant très hétérogène et très souvent inscrit en histoire par défaut implique la

mise en œuvre de modalités pédagogiques innovantes : première année de licence (L1) assurant à parts égales un enseignement pluridisciplinaire en histoire, sociologie et géographie ; transversalité des enseignements en deuxième et troisième année de licence (L2 et L3) privilégiant la longue durée plus que le traditionnel découpage en quatre périodes historiques et favorisant le fonctionnement en L2 et L3 de doubles licences combinant deux des trois disciplines enseignées en première année (histoire, sociologie, géographie) choix de parcours axés sur les différents métiers de l'enseignement et de la recherche du niveau primaire aux niveaux secondaire et supérieur ; accompagnement pédagogique personnalisé en appui sur les nombreux dispositifs d'aide à la réussite proposés par l'établissement comme le projet Voltaire, plateforme numérique destinée à améliorer l'orthographe des étudiants en difficulté, ou encore les nombreux mécanismes de réorientation à tous les niveaux du cursus.

Positionnement dans l'environnement

La licence *d'histoire* joue depuis l'origine de l'UPEM un rôle de vitrine et de laboratoire pédagogique, notamment sur le plan de la pluridisciplinarité, mais aussi à travers la préparation intégrée en partenariat avec trois lycées au concours des Instituts d'Etudes Politiques (IEP) de région. Ce partenariat est un atout important pour la formation en histoire de l'UPEM comme pour les lycées concernés et il faut souhaiter qu'il puisse perdurer.

L'adossement volontariste aux dynamiques de recherche en histoire, notamment sur les thématiques de l'histoire urbaine et de l'aménagement du territoire au centre de l'offre de formation en master, constitue un autre point fort du positionnement de la formation dans le paysage scientifique à l'échelle régionale et même nationale.

Son positionnement dans l'environnement socio-économique ne repose pas sur des liens directs avec les entreprises ou les institutions, mais la liaison avec le milieu économique et social passe par la médiation des structures existant au sein de l'établissement comme l'association Atout Jeune Université ou encore le Pôle entrepreneuriat étudiant dans l'Est francilien (PEPITE 3EF) qui met en relation la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Paris Est et le tissu entrepreneurial local.

Organisation pédagogique

Les étudiants peuvent choisir entre trois parcours : *enseignement du premier degré ; enseignement du second degré ; parcours histoire, ville, culture*. En première année, la formation est pluridisciplinaire (histoire, géographie et sociologie), à partir de la deuxième année, les étudiants peuvent choisir une discipline ou en garder deux pour la suite. Des enseignements spécifiques pour ceux qui se destinent à la recherche sont proposés en troisième année.

La première année propose des enseignements disciplinaires et méthodologiques dans les trois disciplines sur la base d'une même thématique. En parallèle, des enseignements en ethnologie et géographie extra-européenne sont proposés. Lors de la première année, un « module d'excellence » pour la préparation des concours des IEP de province est proposé aux étudiants, en partenariat avec trois lycées de la région.

En deuxième et troisième année, les étudiants peuvent faire un stage, notamment dans les musées de la région. Ils sont aidés et suivis par le Service information, orientation et insertion professionnelle (SIO-IP) de l'UPEM, offre, via la plateforme « Jobteaser ». Les certificats Informatique et internet (C2i), Compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), Test of English for international communication (TOEIC) sont aussi accessibles aux étudiants à l'UPEM.

Des enseignements spécifiques pour les étudiants empêchés ont été mis en place, notamment en lien avec le centre de détention de Fleury-Merogis.

La formation aux langues étrangères se fait à tous les semestres de la licence et les étudiants peuvent aussi suivre des cours en anglais et en espagnol.

Pilotage

L'équipe pédagogique d'histoire assure le pilotage de la formation sur la base de réunions formelles mais aussi par le moyen d'échanges informels. La concertation avec les équipes pédagogiques des autres licences concernées (sociologie ou géographie) se fait dans ce cadre souple ou bien au niveau du conseil de l'Unité de formation et recherche (UFR). Le suivi des étudiants et l'analyse des questionnaires d'évaluation des enseignements reposent sur les responsables d'année. Il n'y a pas encore de conseil de perfectionnement, ce qui s'explique par la petite taille de l'équipe pédagogique, qui se réunit régulièrement et qui a une pratique solide et avérée de travail en commun. La réflexion en termes de portefeuille de compétences n'a pas été adoptée par l'équipe pédagogique, ce qui ne pose aucun problème, dans la mesure où les compétences exigées et les connaissances acquises sont très clairement définies. La description précise des différentes phases de la formation permet d'en apprécier l'articulation. L'évaluation formelle des enseignements par les étudiants devait être introduite à l'UPEM en 2018, mais dans le cadre de la licence d'histoire, une procédure anonyme d'évaluation fondée sur des questionnaires ouverts, permettant aux étudiants de donner des appréciations qualitatives argumentées existe déjà depuis longtemps.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants entrants sont plutôt stables : 230-270 primo-étudiants environ chaque année depuis 2013. 90 % des effectifs sont inscrits en formation initiale. Les inscriptions au titre de la valorisation des acquis de l'expérience sont possibles, mais ne sont pas très nombreuses.

Les données sur le devenir des étudiants sont collectées au niveau de l'établissement sous l'égide de l'Observatoire des Formations et des Insertions Professionnelles (OFIPE). Cette procédure d'évaluation existe depuis 1999, mais les données relatives au devenir des licenciés d'histoire restent peu nombreuses en raison d'un faible taux de réponses (non chiffré d'ailleurs dans les documents d'autoévaluation).

84 % des réponses indiquent que les diplômés de la licence d'histoire continuent en master, mais cette proportion est bien sûr biaisée par le faible taux de réponse à l'enquête. Dans ces conditions, il est difficile d'assurer un suivi en temps réel du devenir des étudiants et de la réalité de leur insertion professionnelle.

Les étudiants qui suivent en première année la préparation aux concours des IEP ont un taux de réussite de 50-70 % chaque année.

En dépit de l'existence de nombreux échanges Erasmus et aussi de conventions avec des universités extra-européennes, le nombre d'étudiants étrangers (deux ou trois par an) de même que le nombre d'étudiants de la licence d'*histoire* qui partent à l'étranger (quatre ou cinq par an) reste très faible. Cette situation, très répandue dans les universités françaises, est due à la faiblesse des moyens financiers des familles, qui s'est aggravée dans le contexte actuel de crise. Les étudiants étrangers bénéficient d'un système spécifique de parrainage de la part d'un étudiant de l'UPEM (Buddy program).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte pluridisciplinarité de la formation.
- Solide adossement de la licence à la recherche, y compris à l'échelle internationale.
- Pédagogie innovante fondée sur une équipe pédagogique soudée et bien articulée aux dispositifs d'aide à la réussite existant au sein de l'établissement.
- Attractivité renforcée par une option de préparation aux concours d'entrée dans les IEP de région, en partenariat avec deux lycées.

Principaux points faibles :

- Modalités de pilotage de la formation peu structurées (absence de conseil de perfectionnement).
- Faiblesse des données sur le devenir des étudiants.
- Faiblesse de l'internationalisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence d'histoire de l'UPEM constitue aux yeux de l'université depuis la création de l'université une vitrine et un laboratoire pédagogique. Sa pratique de la pluridisciplinarité, son adossement solide à la recherche, le volontarisme de ses équipes pédagogiques bien relayé par les nombreux dispositifs innovants développés au sein de l'établissement sont autant d'atouts pour l'avenir de la formation.

Il conviendra de mettre en place les dispositifs de pilotage prévus par la loi, tels que le conseil de perfectionnement, surtout pour garantir aux étudiants un espace de dialogue formalisé avec les enseignants.

En dépit des difficultés pratiques, l'aide à l'internationalisation devrait être plus importante dans l'intérêt des étudiants.

Le pilotage de la première année commune aux trois disciplines (histoire, sociologie, géographie) devrait être précisé bien davantage. Il en va de même pour les bi-licences.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Langues étrangères appliquées*, portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et civilisation de l'UPEM, propose une formation en trois ans avec deux parcours-types (*anglais/allemand* et *anglais/espagnol*) et un choix de spécialisation professionnelle en troisième année (parcours *Commerce international*, *Tourisme* et *Traduction et interprétation*). Cette licence a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise de deux langues étrangères et une compétence professionnelle afin d'être immédiatement opérationnels au sein d'une entreprise ou d'envisager une poursuite d'études en master. La formation se déroule en présentiel sur le site de Champs-sur-Marne et peut prendre les modalités d'une formation initiale ou continue. Cette formation est accessible par une validation d'acquis de l'expérience.

ANALYSE

Finalité

Les réunions de rentrée et la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe au dossier sont les principaux moyens employés pour présenter aux étudiants la spécificité de la mention LEA (langue contemporaine, monde des affaires et enseignements de spécialité) essentiellement au regard de la licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)*. Un Supplément au diplôme indique clairement les enseignements suivis et les compétences acquises.

Les objectifs sont sommairement présentés, sans qu'ils soient structurés en compétences et la cohérence de ces objectifs par rapport au contenu de la formation n'est pas mentionnée.

Les métiers évoqués dans le dossier ne font que reprendre ceux qui sont indiqués dans la fiche RNCP et le Supplément au diplôme. En revanche, l'articulation entre les parcours proposés en troisième année de licence (L3) (*Affaires et commerce*, *Métiers du tourisme* et *Traduction spécialisée*) et les éventuelles poursuites d'études en master à l'UPEM sont pertinentes (masters *LEA Commerce international*; *Tourisme*; *Traduction et interprétation*).

Aucune délocalisation n'est indiquée dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Malgré une offre de licences *LEA* dans toutes les universités de l'est parisien (quatre au total), l'UPEM met en avant une licence *LEA* forte d'un encadrement plus personnalisé et d'un parcours *Tourisme* en L3 spécifique à sa formation.

La recherche dans la formation à caractère très professionnalisant n'occupe pas une place importante, même si les quelques enseignants-chercheurs intervenant dans la formation essayent d'associer les étudiants aux manifestations scientifiques qu'ils organisent au sein du laboratoire LISAA (Littératures, savoirs et arts), lié à l'UFR Langues et civilisations. La formation par la recherche se borne aux recherches personnelles des étudiants dans le cadre des travaux qui leur sont demandés.

L'association Atout jeunes universités (AJU) et le programme de formation *Digital active* de Google sont évoqués dans le dossier sans que les modalités concrètes de ces relations ne soient clairement explicitées. Les stages obligatoires à la fin de la L1 (un mois) et de la L3 (deux mois) permettent toutefois aux étudiants de se familiariser avec le monde de l'entreprise.

En dehors des accords de mobilité Erasmus+ où les étudiants partent majoritairement en Espagne, on note qu'aucun autre partenariat international n'a été mis en place. Aucune donnée n'est précisée sur les mobilités enseignantes.

Organisation pédagogique

La formation s'articule autour d'un tronc commun à tous les étudiants de la mention *LEA* et composé à parts égales des enseignements d'anglais, de la langue B (allemand ou espagnol) et des cours de spécialité (droit, économie, gestion). Les enseignements sont dispensés principalement en travaux dirigés en L1 et le nombre de cours magistraux augmente légèrement en L2 et L3 (cours de civilisation et de spécialité droit et commerce essentiellement). Trois parcours transversaux sont proposés en L3 (*Affaires et commerce*, *Métiers du tourisme* et *Traduction spécialisée*), afin de se spécialiser dans un domaine professionnel déterminé ou d'envisager une poursuite d'études au sein de masters de l'UPEM (*LEA Commerce international*; *Tourisme*; *Traduction et interprétation*). Ces trois parcours de L3 contribuent ainsi à la bonne articulation entre la licence *LEA* de l'UPEM et son offre de masters.

Des cours de spécialité sont proposés à chaque semestre et quelques intervenants issus du monde socio-économique participent à la formation des étudiants. L'association AJU et le programme de formation *Digital Active* de Google sont évoqués, mais il s'agit de partenariats au niveau de l'université et non au niveau de la mention, tout comme le dispositif PEPITE 3EF (Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat – Pôle inter-établissements) et la présence d'un conseiller en entrepreneuriat. Les stages obligatoires à la fin de la L1 et de la L3 permettent aux étudiants de se familiariser avec le monde de l'entreprise. Le stage du S6 (semestre 6) donne lieu à la rédaction d'un rapport, à sa soutenance et à l'attribution de crédits ECTS, sa non-validation empêchant l'obtention du diplôme.

Outre des dispositifs classiques tels qu'un Environnement numérique de travail (ENT), une plateforme Moodle et la Certification informatique et Internet (C2i) non obligatoire, le dossier mentionne une structure transversale « La Centrif' » permettant aux étudiants et aux enseignants d'incuber des projets pédagogiques innovants sans apporter toutefois d'exemples de réalisation. Des innovations pédagogiques, éprouvées dans le secondaire, sont citées et constituent dans le supérieur une approche originale (classe inversée, création de blogs, auto-évaluation...). À ce titre, en moyenne, trois projets Bonus qualité enseignement sont obtenus par an, et permettent des financements sur des actions pédagogiques. Néanmoins, le dossier n'en précise pas les résultats bénéfiques.

Les langues enseignées sont généralement utilisées comme langues d'enseignement et les intervenants dans la formation encouragent les étudiants à partir en mobilité, qui n'est cependant pas obligatoire. D'après les quelques chiffres fournis par le dossier, la mobilité sortante est très faible, de l'ordre de 10%, effectifs de L2 et L3 confondus, ce qui semble problématique pour une formation en langues, même si le dossier indique qu'environ 25% des étudiants de L3 effectuent leur stage obligatoire à l'étranger. L'accueil des étudiants étrangers par la formation semble très modeste, le dossier indiquant 6% au mieux, et aucune donnée n'est fournie pour la mobilité enseignante.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'un professeur des universités, neuf maîtres de conférences, huit professeurs agrégés détachés dans le supérieur, un professeur certifié détaché dans le supérieur, deux professeurs associés, trois lecteurs et de très nombreux vacataires issus du secondaire (17 rien qu'en *LEA anglais-espagnol*) viennent leur prêter main-forte. La formation souffre d'un déficit d'encadrement, notamment en ce qui concerne les enseignants-chercheurs. Le nombre d'intervenants issus du monde de l'entreprise (quatre) est plutôt faible pour une formation professionnalisante. Les responsabilités sont organisées par années d'études et domaines linguistiques et l'équipe se réunit deux fois par an (rentrée et fin d'année), sans que les étudiants ne soient associés à ces réunions, et lors de jurys d'examens. Des réunions extraordinaires peuvent également être organisées pour traiter de questions ponctuelles.

La licence *LEA* ne dispose pas de conseil de perfectionnement, mais le dossier indique qu'il doit être introduit, tout comme l'évaluation des enseignements par les étudiants, en 2018-2019, la concertation ponctuelle avec les étudiants, par l'intermédiaire de délégués, constituant jusqu'alors la seule modalité d'aménagement ou évolution de l'offre de formation impliquant les étudiants. Aucun dispositif d'autoévaluation n'est évoqué.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences restent floues, le dossier renvoyant aux modalités de contrôle des connaissances générales et spécifiques, sans plus de détails, et reprenant simplement la liste des compétences référencées dans la fiche RNCP du diplôme.

Aucune donnée n'est fournie en ce qui concerne l'origine géographique des inscrits. La Licence *LEA* propose, comme les autres formations de la Faculté des Langues, un plan d'aide à la réussite au premier semestre (S1) qui alloue six heures de cours en effectifs réduits aux étudiants les plus en difficulté. La réorientation est possible au début (deux premières semaines) ou à la fin du S1. Des passerelles, non limitées à la mention *LEA* sont proposées vers des Brevets techniciens supérieurs (BTS) et des Diplômes universitaires de technologie (DUT) lors d'une journée de réorientation organisée par l'université sans que le dossier précise si elles sont mises en œuvre ni sous quelles modalités.

Résultats constatés

Les effectifs sont restés stables au cours de la période analysée, aux alentours de 400 inscrits sur les trois années du diplôme, la suppression du parcours *anglais/chinois* à partir de 2015-2016 n'ayant pas eu de conséquences significatives sur les effectifs globaux. Les étudiants sont dans leur très grande majorité inscrits en formation initiale, les inscriptions en formation continue et l'obtention du diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE) étant très rares (un seul cas cité pour la VAE). Le taux d'abandon en L1 est, comme souvent, élevé (entre 35 et 45%), mais tend à diminuer sur la période analysée. Le taux de réussite pour le diplôme est quant à lui stable et s'établit aux alentours de 47%, s'inscrivant ainsi dans la moyenne nationale pour ce type de formation.

L'UPEM dispose d'un observatoire, l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles (OFIPE) qui suit le devenir des diplômés de l'université 30 mois après leur sortie. Les informations sont traitées par diplôme et transmises au responsable de la formation. Le dossier ne fournit des données chiffrées que pour l'année 2015 et ne précise pas la périodicité avec laquelle sont menées ces enquêtes, même si des informations semblent avoir été recueillies également pour 2017. Concernant cette même année, l'enquête de l'observatoire n'a pas distingué les deux mentions *LEA* et *LLCER*, rendant ainsi leur exploitation impossible.

D'après le dossier, la majorité des diplômés s'oriente vers une poursuite d'études en master (80%), essentiellement à l'UPEM (66%). Seule une petite minorité choisit d'intégrer le marché du travail (5%), mais les données disponibles pour 2015 indiquent que leur taux d'insertion est exceptionnellement élevé (100%) sans toutefois indiquer si l'emploi occupé correspond à la formation suivie. Parmi ces étudiants, quatre sur sept occupaient un emploi stable. Aucune information en annexe ou dans le dossier n'est non plus apportée sur le type d'emploi.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Parcours *Tourisme* en L3 spécifique qui se démarque d'autres formations universitaires en France

Principaux points faibles :

- Peu d'intervenants issus du monde de l'entreprise
- Faible taux de mobilité étudiante pour une formation de langues
- Absence de dispositifs associant les étudiants à la formation.
- Conseils de perfectionnement et évaluation par les étudiants inexistant

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si la formation propose une spécialisation *Tourisme* en L3, qui a le mérite de se démarquer des offres traditionnelles en licence, elle devrait davantage réfléchir à rendre plus dynamique la dimension internationale avec une mobilité étudiante qui pourrait, par exemple, être fortement conseillée sur une année ou un semestre au moins. De plus, l'encadrement devrait être renforcé par davantage d'intervenants professionnels issus du monde de l'entreprise dans la mesure où la formation est particulièrement professionnalisante. Une réflexion devrait être menée sur la mise en place d'un conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements par les étudiants.



LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée est une licence généraliste de langues rattachée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et civilisations. Elle repose sur deux spécialités, *Anglais et Espagnol*. Les deux parcours abordent toutes les sous-disciplines de l'enseignement d'une langue vivante : la traduction, la linguistique, la littérature et la civilisation. La spécialisation se fait progressivement et débute véritablement en troisième année (L3). À l'issue de cette licence, les étudiants ont la possibilité de suivre leur cursus en master, soit en master *Éducation, enseignement, formation (MEEF)* soit en *Arts, lettres et civilisations (ALC) parcours Recherche* au sein de l'Université de Paris Est-Créteil (UPEC). D'autres voies sont possibles pour les étudiants, comme la poursuite d'un autre master au sein de l'université (par exemple le master *Commerce international*) ou les concours de la fonction publique. Ni le volume horaire de la formation, ni le lieu d'enseignement ne sont indiqués.

ANALYSE

Finalité

Les deux spécialités de la formation poursuivent les mêmes objectifs en développant les connaissances et les compétences linguistiques, littéraires, culturelles et civilisationnistes des deux aires linguistiques, anglophone et hispanophone. Les contenus, objectifs visés et compétences attendues ainsi que les débouchés professionnels sont connus des étudiants par plusieurs canaux de diffusion (brochure des contenus pédagogiques, site de l'UFR, réunions d'information, Journées portes ouvertes, etc.). La licence ne mène pas directement à une insertion professionnelle : la plupart des diplômés poursuivent d'ailleurs en master, ce qui est habituel pour ce type de licence. La poursuite d'étude se fait via les masters de l'UFR : master *Recherche* (à ce propos, l'arrêté de janvier 2014 rappelle le principe des masters indifférenciés, par conséquent la distinction entre masters professionnels et de recherche n'a plus lieu d'être), master *Enseignement*, master *Traduction et interprétation*, master *Commerce international* ; ou de l'université : master *Tourisme* (Institut francilien d'ingénierie des services-UPEM) ; master des *Métiers du livre et de l'édition* (UFR Lettres, arts, communication et technologie -UPEM).

Diverses options sont proposées aux étudiants, en particulier une deuxième langue vivante (LV2) obligatoire dans le cursus espagnol.

Positionnement dans l'environnement

Le recrutement se fait surtout localement en licence *LLCER*, à savoir principalement dans l'académie de Créteil. Le dossier souligne la proximité géographique de deux autres universités dans l'Est parisien, Paris 13 et Paris 8, qui offrent les mêmes formations.

La licence *LLCER* est adossée à deux équipes de recherche, Savoirs et espaces anglophones (SEA) pour les anglicistes, et Écritures du monde hispanique EMHIS) pour les hispanistes, regroupées au sein du laboratoire de recherche LISAA (Littératures, savoirs et arts, équipe d'accueil 4120). Des supports d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) et de doctorants contractuels existent au sein des deux équipes enseignantes. Des liens avec le laboratoire IMAGER (Institut des mondes anglophone, germanique et roman) de l'UPEC ont été tissés au cours de journées d'études.

L'articulation entre l'enseignement et la recherche est bien détaillée. Les étudiants sont encouragés à participer à des colloques et des journées d'études, et ce dès la deuxième année (L2), et une initiation à la recherche et à la méthodologie a été mise en place en L3, à raison de neuf heures par semestre.

Il existe des liens avec le monde de l'entreprise, en particulier dans le cadre de l'association Atout Jeunes Universités (AJU) dont l'université est membre fondateur. On note une différence marquée entre les deux parcours en matière de stages. Sans que le dossier en expose clairement les raisons, les stages ne sont pas obligatoires en *Anglais* où très peu d'étudiants choisissent d'effectuer un stage (et quand ils sont volontaires, ils le font en majorité dans l'enseignement). Le parcours *Espagnol*, en revanche, a mis en place un système efficace en intégrant dans le cursus deux stages obligatoires (30 heures minimum) dans deux domaines différents. Un enseignant référent pour les stages suit les étudiants. Le dossier mentionne un partenariat international (double diplôme) avec l'Université de Séville. Des accords sont en place avec le Canada, l'Irlande, l'Espagne et l'Amérique latine mais le dossier ne précise pas les flux entrants et sortants de mobilité enseignante. Pour partir, une politique d'aide financière a été mise en place : les étudiants peuvent bénéficier de l'une des quatre bourses possibles (Erasmus+, Ministère, Conseil régional, Université). L'université n'a pas obtenu d'accord avec le Royaume-Uni, la raison évoquée étant le coût élevé des études au Royaume-Uni.

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation est claire et s'appuie sur un tronc commun rassemblant les disciplines traditionnelles que sont la littérature, la civilisation, la traduction et la linguistique. La spécialisation est progressive et débute en L3. Le parcours *Anglais* a fait le choix d'introduire les cours magistraux seulement en L2 afin d'offrir un encadrement plus personnalisé aux étudiants de L1. Le parcours *Espagnol* propose davantage d'interdisciplinarité avec des enseignements complémentaires obligatoires en français et en anglais et avec des options tournées vers le droit par exemple. Il est surprenant de voir que la LV2 n'est pas obligatoire dans le parcours *Anglais* alors qu'elle est légalement obligatoire.

La dimension pré-professionnalisante dévoile une disparité entre les deux parcours. Le parcours *Espagnol* a intégré des stages obligatoires pertinents, encourageant les étudiants à s'immerger à la fois dans le domaine public et privé. Même si ces stages n'étaient pas encore obligatoires avant l'arrêt du 30 juillet 2018, le peu d'encouragement à poursuivre des stages en parcours *Anglais* paraît surprenant, surtout au vu des structures mises en place par l'UPEM pour promouvoir les stages en entreprise.

L'accès au numérique est mentionné et l'offre est assez classique avec les plateformes Moodle, E-portoflio, Speexx.

La mobilité des étudiants vers l'étranger reste assez faible et variable malgré les aides financières proposées. Très peu de chiffres sont donnés dans le dossier. Pour le parcours *Anglais*, seulement trois étudiants sont partis au Canada en 2017-2018, dont deux sur un semestre. Le programme Erasmus+ n'attire pas non plus (deux étudiants en Irlande en 2015-2016). Les candidatures sont un peu plus nombreuses pour l'année universitaire en cours. Pour le parcours *Espagnol*, la mobilité des étudiants est plus forte, mais très variable d'une année sur l'autre. Le dossier détaille les diverses possibilités de mobilité, mais ne donne pas de chiffres sur la mobilité des enseignants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est relativement importante : deux professeurs, cinq maîtres de conférences, quatre professeurs agrégés détachés dans le supérieur (PrAg), deux attachés temporaires de recherche et d'enseignement (ATER) et un lecteur pour le parcours *Anglais* ; un professeur, quatre maîtres de conférences, trois PrAg, un professeur certifié détaché dans le supérieur (PrCe), un ATER et un lecteur pour le parcours *Espagnol*. Un grand nombre de vacataires sont mobilisés pour assurer les cours, dont un qui effectue 334 heures de vacances en anglais.

Le dossier détaille les responsabilités pédagogiques qui sont assurées par des maîtres de conférences.

Aucun conseil de perfectionnement n'a été mis en place. Le dossier mentionne une évaluation des enseignements par les étudiants à compter de l'année 2018.

Les modalités d'évaluations sont clairement explicitées dans les documents et reposent sur un mélange de contrôle continu et d'examens terminaux.

Résultats constatés

Les effectifs sont en nette progression étant donné que les inscriptions en L1 sur l'ensemble du parcours ont quasiment doublé, passant de 124 inscrits en 2012/2013 à 215 en 2017/2018. Même si le parcours *Anglais* a gagné un nombre significatif d'étudiants au cours de ces cinq dernières années, la progression la plus spectaculaire concerne le parcours *Espagnol* qui est passé de 24 inscrits en 2012/2013 à 91 en 2017/2018. En revanche, le taux de réussite est très faible (21,7% des L1 sont passés en L2 en 2017-2018) et le dossier ne cache pas cet aspect négatif. Pourtant, les équipes sont mobilisées pour accompagner les étudiants. Le dossier avance un manque de motivation de nombre d'étudiants qui se retrouvent inscrits dans une filière qui ne correspond pas à leur choix. Malgré cette déperdition, l'enquête sur le devenir des étudiants menée en 2015 à laquelle une grande majorité d'étudiants a répondu, démontre que la plupart des diplômés de cette licence choisissent de poursuivre en master, et pas nécessairement à l'UPEM. Aucune donnée ne permet d'évaluer l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points faibles :

- Très faible taux de réussite
- Très faible attractivité des programmes d'échange
- L'absence de conseils de perfectionnement et des évaluations des enseignements par les étudiants

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *LLCER* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée présente des aspects sur lesquels une réflexion devrait urgemment être menée. En l'état, la formation peut représenter un obstacle à l'insertion professionnelle d'autant plus que très peu d'étudiants partent en mobilité internationale et que le parcours *Anglais* n'oblige pas les étudiants à effectuer de stage. Une ouverture sur le monde socio-économique permettrait de diversifier les débouchés professionnels et contribuerait à un meilleur taux de réussite, qui est très faible, point sur lequel la création d'un conseil de perfectionnement, obligatoire, pourrait se pencher, entre autres.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LETTRES

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Lettres* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) vise à donner une formation générale permettant d'accéder aux masters du champ disciplinaire concerné, ainsi qu'aux concours ouverts aux titulaires d'une licence, en particulier les concours de l'enseignement. Elle est généraliste, abordant tous les aspects de la discipline, avec l'apparition de quatre parcours en troisième année (L3) : *Lettres modernes, Français langue étrangères* (amené à fermer, faute d'étudiants), *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation premier degré*, et *Lettres modernes appliquées* (ouvert à l'apprentissage, et dont l'ouverture dès la deuxième année (L2) est prévue). Les enseignements sont répartis en cours magistraux et en travaux dirigés, un stage obligatoire étant demandé en L3.

Les enseignements sont dispensés à l'UPEM.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues et les compétences visées sont très clairement exposées et correspondent parfaitement aux attendus de la discipline. On apprécie la place faite aux écritures créatives, à côté des travaux plus strictement universitaires. La poursuite d'études en master est un objectif rendu parfaitement réalisable, sans que soit toutefois négligée la professionnalisation permettant aux étudiants qui le souhaitent, visiblement peu nombreux, d'intégrer dès la fin de la licence le monde du travail.</p> <p>Sous réserve d'obtenir une qualification supplémentaire, les métiers visés sont ceux de l'enseignement (professorat des écoles, en collège ou lycée), ceux du monde de l'édition, de la culture, de la communication, du journalisme, voire ceux qui gravitent autour du monde de l'entreprise, grâce aux liens tissés dès la licence.</p> <p>Les compétences visées sont l'acquisition d'une culture générale et littéraire, une bonne maîtrise de la langue écrite et orale, la connaissance d'une langue étrangère.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les intitulés de parcours, tels qu'ils se dégagent en troisième année de licence, montrent un souci de distinguer cette licence de sa voisine de l'Université Paris-Est Créteil, avec laquelle elle limite ainsi les risques de</p>

concurrence. La licence de *Lettres* de l'UPEM entretient des liens étroits avec des établissements d'enseignement supérieur proches géographiquement (École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée (ENSAVT), École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIEE), Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux, (IFSTAR)). Elle est adossée à une équipe d'accueil, le laboratoire LISAA (Littératures, savoirs et arts, EA 4120), à laquelle sont rattachés les enseignants chercheurs de l'équipe pédagogique. L'initiation à la recherche en L3 bénéficie de cette proximité dans la mesure où les étudiants de licence sont conviés à assister aux manifestations scientifiques du laboratoire, à participer à des événements initiés par les chercheurs, et que des professeurs invités leur consacrent des conférences dédiées. Le stage de L3 peut également se passer dans le laboratoire.

À l'échelle de l'université, la formation bénéficie de la présence de l'association Atout Jeunes Universités (AJU) qui propose son aide aux étudiants de L2 ou L3 désireux de connaître le monde de l'entreprise. Des partenariats ont été établis avec ce dernier, pas uniquement dans le domaine de l'édition et de la culture : des projets tuteurés ont ainsi permis une immersion chez l'Oréal, Danone, Aéroports de Paris... Le parcours *Lettres modernes appliquées* en L3 va s'ouvrir à l'apprentissage, ce qui ne peut que renforcer ces relations. Des étudiants ont déjà pu fonder leur entreprise. Le dispositif PEPITE 3EF (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat – Pôle inter-établissements) enfin encourage à l'entrepreneuriat, au niveau de l'université, sans que l'on sache si cela bénéficie directement à la licence visée.

La formation bénéficie des accords internationaux contractés par l'université. Sur cinq ans, le chiffre de mobilité entrante est d'à peu près 40 étudiants. Les chiffres de la mobilité sortante ne sont pas indiqués, mais ils sont qualifiés de « faibles ». La raison invoquée est la spécificité des parcours des étudiants (d'ailleurs toute relative) et l'équipe est parfaitement consciente de cette faiblesse. Des encouragements sont néanmoins produits pour inciter les étudiants à partir (Écoles de printemps avec venue de professeurs étrangers).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique repose sur un tronc commun avec un choix d'options en L1 et L2, puis sur un tronc commun de quatre unités d'enseignement (UE) complété par des parcours en L3. Cette organisation pédagogique est très lisible et permet une spécialisation progressive. Une attention particulière est donnée à l'enseignement des langues vivantes ; l'anglais et l'espagnol sont proposés, mais les étudiants ont la possibilité de choisir d'autres langues. Ils sont encouragés à passer la Certification de langue de l'enseignement supérieur (CLES), et bénéficient de dispositifs pédagogiques dédiés : plate-forme Rosetta Stone, ateliers théâtre, ateliers *debating*, conversations avec un natif... Les compétences transversales ont une place importante dans l'organisation des enseignements (certifications de langue, projet Voltaire ...), avec une attention particulière quant à la place du numérique. Des dispositifs sont prévus pour les étudiants en situation de handicap. Le processus de validation des acquis de l'expérience n'est pas décrit.

La professionnalisation est particulièrement développée pour une licence de lettres, avec une UE de préprofessionnalisation, un stage obligatoire en L3 et des projets tuteurés. La place du numérique est bien développée, à toutes les étapes de la formation, et en particulier avec un parcours (*Lettres modernes appliquées*) qui fait une place spécifique à ces compétences. Des pratiques pédagogiques innovantes sont précisément décrites : ateliers d'écriture, avec la présence sur le campus d'un « laboratoire d'écriture », ateliers de mise en voix, travaux avec des écrivains, avec une école d'ingénieurs... Des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite ont été mis en place : assignation, tout au long de la licence, à un enseignant-chercheur référent, incitation à la participation à des ateliers selon le système de « bonus »... En L3, des étudiants venus de passerelles bénéficient d'heures de tutorat. On note aussi des dispositifs plus généraux à l'aune de l'université, comme la « journée des indécis ».

Les étudiants sont associés aux travaux du laboratoire LISAA dans la mesure où leurs enseignants y sont affiliés, et qu'ils ont la possibilité d'assister aux travaux de recherche. Le stage des étudiants peut se faire au sein du laboratoire.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de trois professeurs des universités, quatre maîtres de conférences, trois professeurs agrégés du secondaire, deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche, et en moyenne d'une vingtaine d'enseignants vacataires : on note un déséquilibre marqué entre titulaires et vacataires.

Les réunions de l'équipe ont lieu au moins trois fois par an. La formation est solidement encadrée par des responsables. L'équipe est particulièrement investie (suivi individuel des étudiants pris en charge par les

enseignants-chercheurs). Les étudiants sont représentés par des délégués. À ce stade, il n'y a pas de conseil de perfectionnement *stricto sensu*, mais un comité de pilotage pour le parcours *Lettres modernes appliquées* en L3. Le conseil de perfectionnement toutefois est en cours d'élaboration à l'échelle de la licence.

L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'a pas encore été mise en place.

Résultats constatés

Les effectifs sont remarquablement stables, avec une augmentation ces dernières années, peut-être due à la démographie (94 inscrits en L1, 42 en L2, 37 en L3 en 2017-2018). Ils sont à l'aune de la plupart des universités franciliennes. Le taux d'abandon à l'issue de la première année demeure important (près de la moitié de la promotion ne poursuit pas en deuxième année). Si les effectifs demeurent assez stables, le nombre d'étudiants sortant diplômés en L3 ne cesse d'augmenter : 60% de réussite pour les L3 en 2012-2013, 83 % en 2016-2017. La poursuite d'études est très importante : 90,9% des étudiants poursuivent leurs études après la licence, 95 % en master, et très majoritairement au sein de l'UPEM, ce qui est assez remarquable. Ce chiffre est cohérent avec les objectifs de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La place importante de la pédagogie innovante
- L'attention soutenue portée à la réussite des étudiants
- La coopération avec le monde de l'entreprise, qui rend cette formation originale

Principaux points faibles :

- Faiblesse de la mobilité sortante
- Absence de conseil de perfectionnement et absence de suivi précis des étudiants

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Une licence de lettres originale qui, sans abandonner les attendus classiques de ce type de formation, et tout en ayant en vue le débouché des métiers de l'enseignement et le souci de former à la recherche et par la recherche, sait diversifier ses débouchés et intégrer les données du numérique et de la professionnalisation. Les dispositifs d'aide à la réussite, pourtant développés, ne permettent pas de résoudre le problème de l'échec des étudiants à l'issue de la L1.

Il conviendrait en outre de mieux impliquer les étudiants dans l'évaluation de la formation et des enseignements. La mise en place annoncée du conseil de perfectionnement sera un premier pas vers une amélioration de ce point.

L'équipe est remarquablement impliquée dans la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS).

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence en *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) présentée par l'Université de Paris-Est Marne la Vallée (UPEM) est une licence généraliste comprenant deux parcours types avec des objectifs et des enseignements différents. Le premier, *Education et Motricité* (EM), mène aux métiers de l'enseignement des activités physiques et sportives en milieu scolaire ; le second, *Management du sport* (MS), vise une professionnalisation dans les métiers du développement des activités physiques et de loisirs au sein de structures privées ou publiques. La formation est accessible en formation initiale et en formation continue, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible. C'est une licence somme toute classique en STAPS accueillant en formation initiale des titulaires du Bac général et des Bac professionnels, ainsi que des personnes en formation continue. Elle s'appuie sur les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondant aux deux parcours évoqués.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues correspondent aux fiches RNCP et elles apparaissent clairement dans le dossier. Les contenus d'enseignement nécessaires à leur acquisition sont classiques. Comme toute licence généraliste de STAPS, celle-ci est très largement pluridisciplinaire et les enseignements font appel à de nombreuses disciplines variant cependant avec les parcours choisis. Une orientation forte est cependant donnée en direction des sciences humaines et sociales, l'aspect santé/sciences biologiques étant comparativement peu développé. C'est d'ailleurs une formation qui s'inscrit dans le champ *Humanités, cultures et sociétés* de l'université.

Les contenus visent à l'acquisition de compétences identifiées correspondant aux exigences professionnelles.

La licence possède une tonalité professionnalisante, avec de nombreux stages. A l'issue de la licence, les étudiants peuvent poursuivre leurs études en master, notamment, au sein de l'UPEM, le master *Recherche sport et sciences sociales* (3S) et le master des *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) pour le parcours-type « *Éducation et motricité* » et le master *Management du sport* pour le parcours-type *Management du sport*.

Un supplément au diplôme, précisant les compétences acquises en fonction des parcours, est délivré avec le diplôme. Des certifications professionnelles peuvent également être acquises : certificat de qualification professionnelle (CQP) assistant moniteur de tennis, ou brevet professionnel jeunesse éducation et sport (BPJEPS « Activités équestres ». Ces certifications permettent une insertion professionnelle mais ne constituent pas une finalité de la licence.

Positionnement dans l'environnement

En Ile-de-France, il existe plusieurs unités de formation et de recherche (UFR) en STAPS qui développent des mentions et parcours analogues. Les licences STAPS, en particulier les licences généralistes, sont en principe développées sur le territoire selon un même modèle. Le choix de certains enseignements et surtout leur quantité varient selon les Universités et les compétences au sein des différentes UFR. La forte valence dans le domaine des sciences sociales est donc une particularité de cette licence. Le dossier indique que l'Université Paris-Est Marne la Vallée travaille en complémentarité avec l'Université de Paris Est de Créteil et Bobigny, la diversification se faisant essentiellement au niveau des activités physiques supports. Il y a aussi une harmonisation des enseignements par rapport aux autres UFR STAPS de la région. L'équipe de recherche « Groupe d'analyse de la relation emploi-formation dans le domaine du sport (GREHSS) » de l'équipe d'accueil « Analyse comparée des pouvoirs (ACP) » soutient la formation. De nombreux partenariats sont cités avec des fédérations sportives nationales, avec les collectivités locales ainsi qu'avec avec Décathlon et Golazo, dans le secteur du management. Pour ces deux enseignes, il serait intéressant préciser s'il s'agit du magasin local ou du secteur recherche et développement national. L'autre parcours *Éducation et motricité* prépare, quant à lui, aux métiers de l'enseignement et au master MEEF. L'UFR STAPS de l'université Paris-est Marne la Vallée fait état de diverses coopérations et d'échanges bilatéraux avec 27 universités étrangères, sans préciser le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ces dispositifs. Il faut, enfin, noter que depuis deux ans, l'UFR STAPS développe un module préparatoire au concours de l'École normale supérieure de Rennes en deuxième et troisième année de licence (L2 et L3).

Organisation pédagogique

La licence s'organise autour d'un tronc commun de deux années, suivi d'une diversification en deux parcours lors de la troisième année. Les enseignements sont organisés en un tronc commun qui court sur les deux premières années avant de se scinder en deux parcours lors de la troisième année. L'organisation de la formation est en cohérence avec le cadre national des formations en général et des diplômes STAPS en particulier. Elle est en accord avec les fiches RNCP du domaine.

Le volume horaire de la formation n'est pas précisément indiqué, mais il se divise de façon visible en cours magistraux et en travaux dirigés.

L'information et le choix des parcours ne sont pas très clairs au niveau des deux premières années. Au contraire, ces points sont bien présentés en troisième année de licence où les parcours sont bien différenciés.

Les stages occupent une place importante dans la formation et donnent lieu à une évaluation ; en revanche, il n'y a aucune heure de travaux pratiques. Les stages débutent dès la première année de licence (L1), en association sportive et se poursuivent en seconde année à l'école primaire, quel que soit le choix ultérieur du parcours, semble-t-il. Ils se différencient en troisième année entre stages en collège et lycée ou stage en entreprise sportive, pour le parcours *Management du sport*. Mis à part Décathlon et Golazo, ces entreprises d'accueil ne sont pas indiquées, les partenaires cités étant surtout des fédérations sportives. La précision selon laquelle les stages aideraient à la professionnalisation apparaît sans objet dans la mesure où 97 % des étudiants continuent leurs études en master, ce qui est confirmé par le tableau d'insertion professionnelle des diplômés, indiquant seulement deux contrats stables.

Des liens sont établis entre la formation et la recherche, avec la production d'un mémoire « de recherche » en fin de licence.

Les précisions manquent quant à la formation et l'implication des étudiants, les exigences et le contenu du mémoire de fin de troisième année.

Il est très surprenant d'apprendre que « les étudiants peuvent obtenir les certifications professionnelles suivantes : le CQP Assistant Moniteur de Tennis, le BPJEPS « activités équestres » selon l'option sportive. Ces qualifications ne sont en aucune façon des diplômes de niveau universitaire, en effet, elles appartiennent au ministère des sports et correspondent à des niveaux de qualification 4 et 5. Le CQP n'est d'ailleurs en aucune façon un diplôme. De surcroît, l'option « équitation » ferme à partir de 2018-2019, car le niveau de difficulté pour obtenir le BPJEPS a

considérablement augmenté ! Ceci pose question quant aux compétences acquises lors de la licence. Enfin, la maquette ne présente qu'un volume modeste d'enseignements en physiologie de l'effort, en anatomie et biomécanique. Ces enseignements sont peu présents pendant les deux premières années et totalement absents en troisième année, quel que soit le parcours. Ceci est dommageable, surtout pour le parcours EM, alors que s'affirme la volonté de faire de l'école l'étape fondamentale de la formation du citoyen à la prévention de sa santé par l'activité physique. Le choix des parcours d'activité physique en première et deuxième année mériterait d'être davantage expliqué à la fois dans le choix et dans ce qu'il implique. Des options de préprofessionnalisation existent en deuxième année de licence (L2), comme : options « aquatique », « tourisme sportif », « activités adaptées », « management du sport »... Ces options permettent d'intégrer les formations de troisième année (L3) professionnalisantes correspondantes.

Des dispositifs d'accueil des étudiants en situation de handicap sont mentionnés, en revanche il n'est pas fait état de dispositifs pour les sportifs de haut niveau ou pour les étudiants salariés.

L'utilisation classique du numérique dans les enseignements est classique, mais assez importante, plusieurs plateformes, outils collaboratifs, « coworking » et pratique de la classe inversée. Des dispositifs d'aide à la réussite existent (tutorat, module de soutien pour la préparation de l'Ecole normale supérieure en éducation physique et sportive).

En dépit de nombreuses conventions internationales, il y a très peu d'étudiants étrangers (1%).

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par l'équipe pédagogique composée de huit enseignants chercheurs et 27 Professeurs agrégés (PRAG) et enseignants du second degré. Cette équipe est complétée par 26 intervenants extérieurs, en provenance du monde professionnel, et qui assurent 75 % des enseignements, ce qui représente un volume important pour une licence non professionnelle. L'équipe pédagogique met en place une commission d'entrée en première année analyse les résultats « Parcoursup » et les dossiers pour les choix en tennis et équitation. Quatre responsables prennent en charge les première et deuxième années, ainsi que les deux parcours en troisième année. Les jurys d'examens sont constitués de trois enseignants.

Des conseils de perfectionnement existent et se réunissent en fin d'année universitaire pour chaque année de formation et parcours-type ; ils contribuent à l'évolution des contenus d'enseignement, des modalités d'évaluation et de l'accueil des intervenants extérieurs. Des évaluations des enseignements sont réalisées en internes et transmises au conseil. Des relais de concertation ont été mis en place entre l'équipe pédagogique et les étudiants. Ces relais sont constitués d'étudiants élus au sein des groupes de travaux dirigés. Ces représentants participent au conseil de perfectionnement.

Les modalités d'évaluation dans le dossier sont présentées dans le détail aux étudiants dès le début de l'année universitaire. Les modalités de contrôle des connaissances sont exposées dans le livret de formation et validées par la commission de la formation et de la vie universitaire. Un livret de formation décline les compétences attendues qui ont fait l'objet d'un référentiel et d'un projet associé à l'ensemble des enseignements de la formation. L'objectif clairement exprimé est de revoir les maquettes en termes d'approche par compétences pour le dépôt prévu en 2019.

Résultats constatés

Les effectifs sont relativement faibles pour une licence de ce type ; néanmoins, la formation apparaît attractive dans une région où coexistent plusieurs autres licences STAPS, peut-être en raison de ses spécificités (tennis, équitation) ? Cette attractivité justifie sans doute la décision d'ouvrir 25 places supplémentaires à la prochaine rentrée. Les taux de réussite apparaissent satisfaisants et au-dessus de la moyenne nationale de STAPS ; 56 % en première année, 66 % en seconde puis respectivement 94 % et 80 % selon les parcours *Éducation et motricité* ou *Management du sport*. Peu de titulaires de bacs professionnels intègrent cette structure et, malgré un soutien spécifique, ceux qui le font ont des difficultés.

L'insertion professionnelle est faible, les étudiants continuant presque tous en master. En 2015-2016, 97 % environ des étudiants ayant obtenu leur diplôme poursuivent leurs études en master ce qui est normal à la suite d'une licence généraliste. Les masters choisis sont ceux de l'UPEM, master recherche sport et sciences sociales, master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) pour le parcours-type *Éducation et motricité*, master *Management du sport* pour le parcours-type *Management du sport*. Les données sur le devenir des étudiants ne sont donc pas significatives. Il est notable de constater que les deux parcours présentent la même attractivité, les étudiants choisissant l'un ou l'autre à peu près à égalité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation.
- Pilotage bien structuré.
- Harmonisation des enseignements avec l'Université Paris-Est – Créteil (UPEC).
- Implication des professionnels, en particulier dans le secteur du management du sport.
- Taux de réussite satisfaisant.

Principaux points faibles :

- Faiblesse des enseignements en physiologie de l'effort, anatomie et en biomécanique ce qui peut être un handicap pour certaines poursuites d'études.
- Concurrence avec les formations professionnalisantes en ce qui concerne les brevets professionnels et les certificats de qualification professionnelle (CQP).
- Très fort taux de poursuite d'études, en contradiction avec l'aspect professionnalisant mis en avant à plusieurs reprises.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence STAPS avec ses deux parcours *Éducation et motricité* et *Management du sport* répond à une demande très forte sur le plan national et régional. L'aspect professionnalisant, mis en avant à de nombreuses reprises, n'est pas réellement en relation avec la poursuite d'études qui constitue le débouché normal de la licence.

La formation, en tant que licence généraliste, n'a pas intérêt à se caler sur les diplômes du ministère des sports auxquels elle fait référence. Les enseignements en sciences biologiques au sens large devraient sans doute être confortés, en particulier dans le parcours destiné aux métiers de l'enseignement. L'option équitation pourrait être optimisée afin d'être plus en adéquation avec les débouchés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE DE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Humaines et Sociales (SHS) propose une licence de *Sociologie* avec quatre parcours : *métiers du social*, *métiers de l'enseignement*, *métiers de l'entreprise*, *métiers de la ville et de l'environnement*, dont l'objectif vise à former à une culture scientifique sociologique fondamentale tout en assumant une orientation appliquée en lien à la fois avec la préparation aux métiers de l'enseignement et avec des métiers du secteur éducatif ou social, l'urbanisme, les relations humaines d'entreprises. Les cours ont lieu à l'Université Paris Est Marne-La-Vallée (UPEM). Aucune formation à distance n'est mentionnée. Il est possible de suivre la licence en formation continue.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation sont bien définis et identifiés. Ils reposent sur l'acquisition de connaissances et de compétences explicites. La licence forme les étudiants aux théories sociologiques ainsi qu'aux techniques et méthodes d'enquêtes sociologiques. Une attention particulière est portée à l'acquisition d'une autonomie dans le travail universitaire (méthodologie). L'objectif de la formation est la poursuite en master au sein de l'UFR SHS (master mention *Sciences sociales*, mention *Sciences politiques*, mention *Histoire* ou mention *Géographie*) ou dans d'autres composantes ou instituts de l'Université de Paris-Est-Val-de-Marne (UPEM), notamment en aménagement et urbanisme.

Elle permet aussi d'accéder à des licences professionnelles pour les étudiants désireux de suivre un cycle de formation court et professionnalisant (comme la licence professionnelle *Gestion et pilotage des ressources humaines* ou la licence professionnelle *Économie sociale*, toutes deux à l'UPEM).

Les débouchés affichés en sortie de licence sont principalement des formations master orientés vers les métiers du social, de l'urbanisme, des relations humaines d'entreprises du social, des médias, ou vers les métiers de l'enseignement. Des parcours types sont proposés en troisième année de licence (L3) pour préparer l'entrée en master. Les étudiants poursuivent majoritairement leurs études dans les masters mention *Sciences sociales* de l'UPEM (mention *Sciences politiques*, mention *Géographie*, ou mention *Histoire* parcours *Histoire, mémoire, patrimoine, sociétés et espaces à l'école primaire* – préparation au Professorat des Ecoles notamment) ou dans d'autres composantes ou instituts de l'UPEM, notamment en aménagement et urbanisme ou dans d'autres établissements. On dispose d'éléments sur les débouchés grâce à l'Observatoire des Formations et des Insertions Professionnelles, Evaluations (OFIPE) de l'université.

Positionnement dans l'environnement

La licence de *Sociologie* de l'UPEM s'intègre dans un ensemble de formations constitutives du domaine des Sciences humaines et Sociales, avec l'histoire et la géographie. Il s'agit de la seule formation de sociologie proposée dans l'Est parisien en Ile-de-France. Les formations de licence en *Sociologie* les plus proches géographiquement sont celles proposées par les universités de Paris VIII - Saint-Denis (au Nord) et Evry Val-d'Essonne (au Sud).

L'articulation avec la recherche est assurée par le fait qu'une grande partie des enseignements est délivrée par des enseignants-chercheurs. En outre, des enseignements de méthodologie dédiés et des initiations à l'enquête de terrain permettent aux étudiants de découvrir la recherche appliquée (aux quatrièmes et cinquièmes semestres, S4 et S5, les étudiants réalisent une grande enquête par questionnaire pour un commanditaire associatif par exemple).

L'articulation avec des partenaires extérieurs est favorisée par la mise en place de projets tutorés qui mobilisent des étudiants de manière conséquente le tiers des étudiants de la promotion en troisième année de licence (L3) pour des missions d'expertise pour des entreprises. Ces relations avec le secteur socio-économique dès la licence sont présentées comme l'un des points forts de la licence.

Les dispositifs classiques de coopération à l'international existent mais ils concernent un nombre réduit d'étudiants (entre 2013/2014 et 2017/2018, la formation a accueilli dix étudiants internationaux et trois étudiants de la formation sont allés étudier à l'étranger l'an passé).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est clairement présentée : après un tronc commun en première année de licence (L1) pour les formations de sociologie, d'histoire et de géographie, la spécialisation s'effectue de manière progressive dans des parcours qui sont bien différenciés, notamment en L3. L'articulation entre enseignements disciplinaires fondamentaux et initiation à la recherche ainsi que la place de la professionnalisation varient fortement en fonction de la spécialisation des parcours et des débouchés envisagés.

L'organisation pédagogique pour le parcours *Métiers de l'enseignement* favorise une logique progressive et pluridisciplinaire qui vise à la préparation des concours de l'Ecole Supérieure du Professorat des Ecoles (ESPE).

Le parcours *Métiers du social* propose une spécialisation progressive qui démarre en S4 et offre la possibilité de réaliser un stage pour s'insérer dans le secteur sanitaire et social.

Les deux autres parcours *Métiers de la ville et de l'environnement* et *Métiers de l'entreprise* offrent aussi la possibilité de réaliser un stage (compris entre 70 et 308 heures sur le semestre). Ces deux formations démarrent dès le semestre 3 et se distinguent par un positionnement clair dans les domaines de l'environnement et de l'urbain pour l'un et de l'organisation du travail, des ressources humaines, de la communication et du développement des innovations pour l'autre.

La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) est bien détaillée. Un supplément pour chaque parcours-type accompagne le diplôme. Des dispositifs d'aide à la réussite et de promotion de l'entrepreneuriat sont mis en place en lien avec plusieurs établissements de la Communauté d'Universités et Établissements Paris Est (ComUE). Les formations bénéficient des dispositifs courants d'enseignement des langues, d'un environnement informatique. Il est fait mention d'une bonne appropriation des dispositifs numériques existants dans l'organisation pédagogique. Les enseignants et les étudiants de la formation peuvent aussi accéder à une infrastructure, « La Centrif' », qui permet de renforcer la mise en œuvre d'innovations pédagogiques.

Pilotage

L'équipe se compose de onze enseignants-chercheurs (sept maîtres de conférence (MCF), quatre professeurs des universités (PR), de deux Professeurs agrégés (PRAG) en sociologie assistés par deux Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et de huit doctorants). Le volume des heures assurées par les contractuels (six non titulaires) et par les doctorants est proportionnellement important.

La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement, mais les réunions de coordination et de suivi des projets sont régulières et tiennent lieu d'espace de concertation. L'équipe pédagogique a initié l'approche par compétences en licence 2 à titre exploratoire.

Les éléments du dossier concernant l'organisation de la licence de *Sociologie* démontrent qu'il existe un réel accompagnement des étudiants et un fort engagement des enseignants dans les dispositifs favorisant l'orientation et la réussite.

Résultats constatés

Le flux d'étudiants de la formation est stable malgré un taux d'abandon en première année de plus de 50 % ce qui est assez fréquent à ce niveau en licence de *Sociologie*. Les deux tiers des étudiants de sociologie du premier cycle sont par ailleurs inscrits en licence 1 (soit 144 sur 259 étudiants en 2016-2017). On ne possède pas d'éléments quantitatifs sur l'origine des étudiants en fonction des baccalauréats pour apprécier la diversité du recrutement. En revanche, on dispose d'éléments sur les effectifs en formation continue qui sont très faibles : trois étudiants en 2016. Les effectifs dans les différents parcours de la licence 3 ouverts en 2015 sont préoccupants en particulier pour *Métiers de la ville et de l'environnement* (un étudiant en 2015/16 et en 2016/2017) et pour *Métiers du social* (quatre étudiants en 2015/16 et 2 en 2016/2017).

Le suivi des étudiants et des diplômés est assuré par des dispositifs d'enquêtes qui sont confiés à l'Observatoire des Formations et des Insertions Professionnelles, Evaluations (Ofipe). Les résultats sont mis sur le site de l'observatoire et diffusés aux enseignants responsables de formation qui sont susceptibles de répercuter ces informations aux étudiants. L'Ofipe a organisé une enquête auprès des étudiants en 2017, où il en ressort que des points sont à améliorer sur l'organisation de la charge de travail des étudiants au cours de l'année.

Les étudiants poursuivent à 70 % dans les masters de l'UPEM ou candidatent en master dans d'autres universités (10 %) et 10 % des étudiants ont occupé un emploi directement après leur licence d'après l'enquête 2015 (l'enquête n'est pas significative car elle ne repose que sur 29 réponses).

Aucune information n'est fournie sur le taux d'échec, d'abandon, de redoublement, notamment en L1, ni sur les dispositifs mis en œuvre pour répondre à ce problème.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Professionnalisation des parcours.
- Ancrage de la formation dans l'environnement socio-économique du territoire est-parisien et réalisation d'enquêtes sociologiques.
- Attractivité de la licence renforcée par une option de préparation au concours des IEP de région en partenariat avec deux lycées.

Principaux points faibles :

- Parcours de licence 3 fragilisés par un flux d'étudiant insuffisant pour au moins un parcours.
- Absence d'un conseil de perfectionnement et de précisions sur la participation des étudiants dans les conseils.
- Insuffisante coopération internationale. Il manque des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants et l'accompagnement des étudiants étrangers.
- Taux d'abandon très élevé en première année.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence de *Sociologie* est dotée d'une cohérence pédagogique et dispense une formation à la fois générale et spécialisée. L'attractivité de la sociologie de l'entreprise dans les domaines de l'organisation du travail, des ressources humaines, de la communication et du développement des innovations constitue un point fort à

renforcer. Il semblerait opportun de capitaliser sur ce parcours *Métiers de l'entreprise*, voire de réorganiser l'offre de formation au regard de l'absence d'effectifs raisonnables de certains parcours.

Le pilotage et le fonctionnement de la première année commune aux trois disciplines sociologie, histoire et géographie devrait être précisé.

En dépit des difficultés pratiques, l'aide à l'internationalisation devrait être poussée au bénéfice des étudiants.



LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE CONFÉRENCIER

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) mention *Guide conférencier* de l'Université Paris-Est-Marne-La-Vallée (UPEM) vise à transmettre des connaissances disciplinaires, en histoire, histoire de l'art et du patrimoine et langues et des compétences techniques en économie, management et administration des organisations qui permettent de construire des profils professionnels tout à fait adaptés à l'exercice de la profession de guide conférencier. La formation s'adresse à des publics très divers : étudiants en formation initiale, mais aussi étudiants en réorientation ou venant du monde professionnel. Pour ces derniers notamment, un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est mis en place ainsi que des cours du soir pour les étudiants salariés, en collaboration avec le Groupement d'établissements des métiers du tertiaire, de l'hôtellerie et de la restauration (GRETA METEHOR).

ANALYSE

Finalité

La licence professionnelle *Guide conférencier* (LPGC) de l'UPEM vise trois objectifs : l'acquisition des connaissances scientifiques propres à valoriser et à rendre intelligibles les caractéristiques et les qualités du patrimoine naturel et historique, matériel et immatériel ; la maîtrise des compétences spécifiques permettant l'exercice de la profession de guide conférencier comme la gestion et la comptabilité ou encore les différentes pratiques de la médiation culturelle, y compris à travers l'usage d'au moins deux langues étrangères dont l'anglais (les autres langues proposées sont : l'allemand, l'espagnol, le chinois et, selon la demande des étudiants, aussi l'arabe, le japonais et le russe) garantir l'employabilité des diplômés issus de la formation en proposant une formation en alternance ou en apprentissage au sein d'un réseau d'entreprises ou d'institutions à l'échelle locale et nationale. Les étudiants peuvent aussi obtenir, au cours de leur formation, les certificats C2i (Certificat d'informatique et internet), CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), TOEIC (Test of English for International communication).

Positionnement dans l'environnement

La LPGC de l'UPEM s'inscrit dans un segment de l'offre de formation universitaire désormais bien développé, comme l'illustre la quinzaine de formations similaires présentes aujourd'hui à l'échelle nationale – dont deux autres en Île-de-France. Le positionnement de la formation est renforcé par son adossement au Département de Tourisme de l'IFIS

<p>(Institut francilien d'ingénierie des services).</p> <p>Elle s'appuie aussi très valablement sur le Centre de formation des apprentis (CFA) de l'Université d'enseignement consulaire (UTEC) pour la gestion des apprentis ou encore sur le segment de la formation continue et sur un partenariat avec le Groupement d'établissements des métiers du tertiaire, de l'hôtellerie et de la restauration (GRETA METEHOR).</p> <p>Le recrutement de la formation est largement ouvert sur les différents dispositifs de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place au sein de l'UPEM (pôle VAE). Le partenariat avec le GRETA METEHOR permet l'accueil d'étudiants en activité dans des cours du soir.</p> <p>L'UPEM est membre fondateur de l'association Atout Jeunes Universités (AJU), qui promeut l'employabilité des jeunes dans les grands entreprises ; la formation a des partenariats avec le monde des entreprises locales, avec les musées, châteaux, collectivités territoriales et avec la Fédération nationale des guides interprètes et des conférenciers (FNGIC)</p>
<p>Organisation pédagogique</p>
<p>Les modalités pédagogiques de la LPGC sont fondées sur l'articulation forte entre les unités d'enseignement (UE) académiques dispensées dans le cadre universitaire par les enseignants-chercheurs du Département de tourisme et les dispositifs professionnalisants tels que les stages, les projets tutorés, ou les formations spécifiques en alternance sous la supervision d'intervenants issus du milieu professionnel. Les étudiants bénéficient de 400 heures de formation et de 150 heures de projets tutorés initiés à la demande des entreprises ou des structures d'accueil. Un bloc de quatre semaines de cours est suivi d'une formation de dix semaines en milieu professionnel. L'adossement à la formation professionnelle rend possible une formation en alternance, en formation continue et même en apprentissage.</p> <p>La licence est étroitement appuyée sur les dispositifs d'aide à la réussite mais aussi d'aide à la recherche de stages proposés par l'établissement, comme la plateforme Jobteaser ou le dispositif PEPITE (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat).</p> <p>La formation dispense aussi des cours en anglais et s'appuie sur l'utilisation innovante des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) dans le cadre de projets de recherche et d'études de cas interactives.</p> <p>Les taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont communiqués aux responsables de la formation par l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles, évaluations (OFIPE) de l'UPEM. Les statistiques établies par l'OFIPE-pour les cinq dernières années permettent de quantifier le devenir des étudiants de la formation : la quasi-totalité des diplômés entrent dans la vie professionnelle bénéficiant d'un emploi stable et dans le champ des compétences de la formation. Une infime minorité poursuit en master.</p>
<p>Pilotage</p>
<p>Le pilotage de la formation est confié à l'ensemble de l'équipe pédagogique, placée sous la direction de deux enseignants-chercheurs et de deux enseignants professionnels. L'équipe bénéficie d'un fort apport des intervenants professionnels (60 % des effectifs de l'équipe pédagogique).</p> <p>Un comité de pilotage, constitué au moins des deux directeurs pédagogiques auxquels s'adjoint un enseignant professionnel, mais pouvant s'adjointre le concours d'autres membres de l'équipe pédagogique, assure le suivi en temps réel de la formation, en dialogue constant avec les étudiants et les intervenants du milieu professionnel, notamment des représentants de la Fédération nationale des guides conférenciers (FNGC). Le comité de pilotage se réunit formellement une fois tous les deux mois.</p> <p>Les responsables de la formation et les intervenants professionnels se réunissent une fois par an pour envisager les principales orientations stratégiques. Il ne s'agit toutefois pas d'un conseil de perfectionnement, car les étudiants n'y sont pas représentés.</p> <p>90 % des étudiants sont satisfaits de la formation selon la campagne d'évaluation 2017, effectuée par voie de questionnaire.</p>
<p>Résultats constatés</p>
<p>200 à 300 dossiers de candidatures sont examinés chaque année à l'entrée de la formation. 70 candidatures en moyenne sont retenues et 26 étudiants admis. Il faut aussi signaler la présence significative d'étudiants d'origine étrangère –toutefois on n'a pas de données quantitatives, ni de précisions sur leurs origines. La formation n'a pas de</p>

partenariats avec des universités étrangères.

L'OFIPE mène tous les ans une enquête auprès des diplômés, 30 mois après leur sortie, produisant des notes de synthèse qui sont prises en compte par l'équipe pédagogique pour orienter la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation très professionnalisante.
- Solide adossement aux partenaires de la formation continue et des formations en alternance.
- Formation bien articulée aux dispositifs d'aide à la réussite et de valorisation des acquis de l'expérience existant au sein de l'établissement.

Principaux points faibles :

- Modalités de pilotage de la formation insuffisamment formalisées, et dont les étudiants ne font pas partie.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle de guide conférencier remplit de manière satisfaisante sa mission en offrant à des jeunes venant d'horizons très divers une formation dans les disciplines liées au patrimoine artistique et culturel et dans les langues étrangères ainsi que des compétences dans le management et l'administration, qui permettent à la grande majorité des diplômés d'accéder à une profession qui est en plein développement dans le monde d'aujourd'hui. Cette formation très professionnalisante est bien adossée aux dispositifs d'aide à la réussite et d'insertion professionnelle mis en œuvre par l'établissement. Elle est solidement ancrée dans le milieu socio-économique régional.

L'équipe pédagogique est soudée et elle en liaison permanente avec les instances de gestion et de prospective de l'UPEM, mais il faudra formaliser davantage ses structures de pilotage, notamment en y intégrant les étudiants.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée il y a plus de 10 ans à la demande des directeurs de la communication des collectivités territoriales, la licence professionnelle *Métiers de la communication, chargé de communication* est portée par l'IFIS-UPEM (Institut Francilien d'Ingénierie des Services), composante de l'université de Paris-Est Marne la Vallée (UPEM). Depuis la fermeture en 2015 du parcours Services et technologies de l'information et de la communication, elle propose un parcours unique, *chargé-e de communication des collectivités territoriales et des associations*. Exclusivement délivrée en alternance (initiale via l'apprentissage et continue), elle comprend un total de 547 heures d'enseignement uniquement dispensées en présentiel selon le rythme d'une semaine de cours et de deux semaines en entreprise. Chaque année, la licence accueille en moyenne 25 étudiants, recrutés après étude de dossiers, tests et entretiens.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement énoncés, avec une démarche de communication intégrée allant de la connaissance de l'environnement institutionnel aux outils de communication à mettre en œuvre d'un point de vue stratégique et de conduite de projet. Les étudiants sont bien confrontés aux différentes facettes et évolutions de la communication liées à la communication territoriales et associatives. Les compétences visées répondent aux besoins des collectivités et des associations en attente de compétences directement applicables dans le monde socio-professionnel et les enseignements sont cohérents avec les objectifs de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier évoque un positionnement dans l'environnement régional, national et international (seulement par le biais du recrutement de ses étudiants) mais sans en faire une présentation précise et sans en relever les points forts ou faibles en particulier la licence de l'Université Paris Est Créteil (UPEC), qui est exactement la même puisque les dossiers d'accréditation des deux formations (en vue de l'évaluation de leur conformité avec le cadre national des formations) ont été réalisés conjointement. De plus, les formations concurrentes à l'échelle nationale et internationale ne sont pas renseignées. Plus généralement, il existe une cohérence de recrutement. Les étudiants proviennent majoritairement d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) de *Communication* ou d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) *Info-com* (75 %) et 15 % d'étudiants en seconde année de licence (L2) d'un domaine autre que la communication, signe de l'ouverture de cette licence à d'autres filières. Au niveau académique, des collaborations existent pour le traitement de l'apprentissage avec le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Descartes et avec le GRETA des Métiers du Tertiaire, de l'Hôtellerie et de la Restauration (METEHOR).

Le lien avec la recherche est essentiellement porté par le laboratoire DICEN-IDF (Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique - Île de France) dont la licence professionnelle constitue un champ de recherche, en particulier pour la dimension intelligence territoriale. Les étudiants sont initiés à la recherche à travers les cours assurés par des enseignants-chercheurs du laboratoire, la rédaction de leurs travaux de fin d'études, le suivi de conférences, la veille du domaine, etc., ce qui apporte une plus-value à cette formation professionnalisante.

Sur le plan des relations avec le monde socio-économique, le dossier évoque divers partenariats avec certaines collectivités territoriales, du fait de la formation en alternance. Néanmoins, la nature de ces relations n'est pas beaucoup développée.

Sur le plan international, il n'y a pas de partenariat autres que les dispositifs offerts par l'université. Les étudiants n'y ont pas recours en raison des contraintes du calendrier de l'alternance.

Organisation pédagogique

La licence professionnelle *Métiers de la communication* propose une alternance par contrat de professionnalisation ou apprentissage avec un rythme d'une semaine de cours et de deux semaines en entreprise. Le premier semestre compte plus de présence à l'université et inversement, le second semestre se déroule davantage en entreprise. La progression pédagogique est cohérente avec un premier semestre intégrant les fondamentaux et les connaissances de bases suivi d'un deuxième semestre plus spécifique et thématique. On pourrait regretter l'absence d'un module d'harmonisation pouvant mettre à niveau des étudiants au profil extérieur à la communication (étudiants provenant d'une deuxième année de licence - L2- ou troisième -L3- en *histoire, géographie, sociologie, architecture* par exemples). Le projet tutoré et le mémoire professionnel sont en phase avec les métiers visés. Si la formation engage un effort de professionnalisation répondant aux attendus d'une licence professionnelle, avec le projet tutoré, le stage et les bilans d'expérience, on note cependant l'absence de travaux pratiques (TP) qui permettraient de développer de nouveaux projets de mise en situation professionnelle.

L'équipe pédagogique réalise bien que la plupart des diplômés évolueront dans des collectivités territoriales ou des associations et devront être polyvalents et savoir gérer toute la stratégie de communication d'une organisation. Le lien avec la recherche n'est dès lors pas une priorité et semble opérer comme sensibilisation plutôt que mise en œuvre opérationnelle. L'équipe pédagogique a à sa disposition des outils numériques classiques/traditionnels pour déposer des ressources et mener des activités pédagogiques. Le suivi des mémoires professionnels est assuré grâce à un livret d'apprentissage dématérialisé. Le pôle Insertion Professionnelle de l'Université gère la plateforme Pstage dédiée aux stages et a récemment mis en place un « Jobteaser » offrant une plateforme dématérialisée d'offres de stages, emplois et contrats d'alternance. Cependant, le dossier ne précise pas si les étudiants ou l'équipe pédagogique en font usage. Concernant les compétences additionnelles, les étudiants passent le Test of English for International Communication (TOEIC) et peuvent développer un projet entrepreneurial via le Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat – Entrepreneuriat Étudiant dans l'Est Francilien (PEPITE 3EF) même s'il faut remarquer qu'à ce jour aucun étudiant n'a bénéficié de ce dispositif. Concernant l'aide à la réussite, si le planning des étudiants intègre des séances de mise à niveau ou de renforcement, le dossier ne fait apparaître ni explications sur le(s) dispositif(s) (séances pédagogiques) ni analyses sur les résultats obtenus.

La formation est trop peu ouverte à l'international : si le dispositif de l'alternance ne permet pas la mobilité des

étudiants, la maquette de la licence professionnelle n'intègre pas l'enseignement d'une langue étrangère. L'apprentissage de l'anglais n'a lieu qu'occasionnellement lors d'un séminaire européen annuel ou d'une séance mensuelle de préparation au TOEIC.

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la Validation des Études, Expériences Professionnelles ou Acquis Personnels (VEEPAP) mais les dispositifs sont très peu décrits. Chaque année, deux à trois candidats valident leur VAE via le dispositif mis en place.

Pilotage

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle est composée de trois enseignants-chercheurs (un Professeur et deux Maîtres de Conférences) titulaires appartenant à la même section CNU (Conseil National des Universités) et de 17 vacataires (13 professionnels du secteur et 4 Professeurs agrégés). La formation est dispensée à hauteur de 6,7 % (hors projets) par les enseignants-chercheurs titulaires de la formation. Le reste, soit 392 heures enseignants, est réalisé par des vacataires exerçant leur activité professionnelle principale dans un secteur correspondant bien à la licence professionnelle. Ce volume d'heures est très important même s'il s'agit d'une licence professionnelle ayant une vocation à l'insertion immédiate. Les missions du responsable de la formation sont définies et les responsabilités sont également bien réparties, entre le volet professionnel et les stages.

Un comité de pilotage a lieu chaque année en novembre. Le responsable de la formation assure des échanges réguliers avec les différents intervenants afin d'optimiser les contenus pédagogiques des modules. Un conseil de perfectionnement a lieu chaque année en septembre afin de faire des propositions concrètes sur l'organisation et l'alternance. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) en contrôle continu et la règle d'attribution des crédits européens sont communiquées aux étudiants par chaque intervenant en début de module. Si le stage fait l'objet d'un mémoire, les autres modalités d'évaluation de la période en entreprises ne sont pas précisées. La composition des jurys est arrêtée par le président de l'Université. Des rencontres avec les étudiants sont réalisées à chaque fin de semestre afin de faire le point sur le contenu de la formation. La fiche Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) est conforme aux informations du dossier mais rien n'est précisé à propos du portefeuille de compétences. En effet, la formation n'a pas encore entamé de démarche en ce sens. Le supplément au diplôme est absent car non mis en place pour les licences professionnelles.

Résultats constatés

Le dossier souligne une forte attractivité de la licence professionnelle : 150 candidats pour 25 places. Cependant, la dernière année universitaire montre une chute considérable de ces candidatures, probablement liée à la mise en place de la procédure e-candidat et à la forte concurrence des bachelors. Néanmoins, le dossier ne développe pas ces hypothèses. Il convient pourtant de surveiller cette donnée. Le tableau des effectifs montre une baisse de moitié du nombre des étudiants, ce qui correspond à la fermeture, non justifiée dans le dossier, du parcours *Services et technologies de l'information et de la communication*. Le taux de réussite n'est pas renseigné : la comparaison des tableaux des effectifs et de l'insertion des diplômés fournis en annexes permet de mesurer de très bons résultats pour 2014 (88 %) et 2015 (95 %). On déplorera cependant l'absence injustifiée de données au-delà de cette date, ce qui interdit de mesurer la pérennité de ces très bons résultats.

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire des Formations, des Insertions Professionnelles, Evaluation (OFIPE) trente mois après la sortie des diplômés et par le secrétariat pédagogique, quatre mois après la fin de la formation. Les résultats sont présentés aux étudiants et à l'équipe pédagogique. Sur ce point, le tableau fourni présente des incohérences dans les chiffres. En outre, ces résultats ne sont pas analysés.

L'enquête à trente mois montre une insertion professionnelle médiocre (55 % en moyenne de 2011 à 2015), principalement sous contrat à durée déterminée : ce fait n'est pas étonnant car il reflète les difficultés rencontrées actuellement par les collectivités ou les associations à pérenniser les postes. La poursuite d'études en master ou autre diplôme, si elle est contenue actuellement à 29 % en moyenne, reste à surveiller même si elle tend à diminuer sur les deux dernières années (2015 et 2014) de l'enquête à trente mois. Il conviendrait sur ce point que l'équipe précise la démarche effectuée pour sensibiliser les étudiants à cette insertion immédiate.

Les étudiants évaluent la licence professionnelle à travers des questionnaires élaborés par la responsable pédagogique et, à partir de 2018, par l'intermédiaire d'une plateforme numérique proposée par l'université. Notons cependant qu'aucune donnée précise sur l'évaluation en interne des enseignements n'existe dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Ouverture à l'alternance.
- Recrutement ouvert à des licences ne provenant pas uniquement de la filière communication.

Principaux points faibles :

- Dossier trop lacunaire qui ne permet aucune appréciation véritable de la formation.
- Baisse considérable des candidatures.
- Taux d'insertion professionnelle médiocre sans qu'aucun élément d'analyse ne soit renseigné dans le dossier.
- Taux encore trop élevé de poursuites d'études.
- Absence de mise à niveau pour les étudiants provenant de filières étrangères à la communication.
- Absence de suivi des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier est trop déclaratif et présente plusieurs incohérences dans les données renseignées, voire des manques. Cette formation, dont l'ouverture à l'alternance est essentielle et les atouts certains, nécessiterait sans doute plusieurs modifications à court et moyen terme :

- Création d'un module de remise à niveau qui pourrait être une unité d'enseignement zéro (UE0) permettant de dispenser un socle de compétences commun en communication aux étudiants de profils divers.
- Élaboration d'un supplément au diplôme et changement de l'intitulé mémoire professionnel par stage qui, de facto, va inclure comme évaluation le mémoire professionnel mais également la période en entreprise dont on ne connaît pas les modalités d'évaluation.
- Mise en place d'enquêtes des diplômés à l'échelle de la licence professionnelle et création d'un réseau d'anciens étudiants afin de remédier à la médiocrité de l'insertion professionnelle.
- Promotion de la formation dans les salons et les forums à l'échelle régionale afin de remédier à la chute des candidatures. Enfin, l'équipe pédagogique, qui a tous les outils à sa disposition, devrait se saisir plus ouvertement de cette question préoccupante.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA MODE

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence professionnelle (LP) *Métiers de la mode* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) est une licence en un an accessible à des étudiants titulaires d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'une formation en arts appliqués équivalente, elle est soumise à sélection sur dossier et entretien. Elle propose, dans le cadre d'un partenariat avec l'École supérieure des arts appliqués (ESAA) Duperré, un parcours centré sur le haut de gamme dans le domaine du design (mode, textile, accessoire, communication visuelle). Les enseignements ont lieu à l'ESAA Duperré (Paris) et la formation est ouverte à la formation initiale, l'alternance, la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE). La licence professionnelle vise à préparer les étudiants à accéder aux métiers de la conception et de la création dans le secteur de la mode.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de cette licence professionnelle sont très clairs et si le titre de la mention <i>Métiers de la mode</i> peut laisser un doute, les précisions apportées par l'équipe pédagogique, en particulier auprès des candidats ou futurs candidats, permettent sans ambiguïté de clarifier la finalité de cette licence. La licence prépare aux métiers de designer-styliste et de concepteur ; les objectifs de la formation sont donc davantage orientés vers le processus de création que sur les volets techniques ou gestionnaires relatifs au secteur. Les compétences ne sont pas définies de façon opérationnelle mais s'orientent en trois domaines : technique (lié aux pratiques professionnelles et mis en œuvre par le projet professionnel et le stage), culturel (lié au secteur et mis en œuvre par l'enseignement théorique dispensé), et relationnel (pour prendre en charge les enjeux de la sous-traitance et du travail en équipe, et mis en œuvre par le projet collectif mené au premier semestre, le stage).</p> <p>Les enseignements sont en parfait accord avec les objectifs tant au niveau d'une culture générale indispensable qu'au niveau des compétences plus strictement liées à la conception et à la création (mode, textile, accessoire, communication visuelle) inscrites dans le milieu économique.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les métiers de la mode connaissent une géographie de leurs apprentissages historique en France et en Europe. Cette licence professionnelle devrait dessiner en théorie une nouvelle orientation en liant une école à réputation nationale et internationale, l'ESAA Duperré, à une université, l'UPEM. Elle s'inscrit dans un paysage qui ne</p>

s'appuie que sur peu de diplômés universitaires et relève le plus souvent de l'enseignement privé, majoritairement jusqu'au niveau BTS.

La délocalisation de l'enseignement à l'ESAA interroge néanmoins sur la relation globale aux autres parcours et mentions de l'UPEM. La formation ne relève d'ailleurs pas de projets ou travaux en transversalité avec d'autres parcours de l'UPEM et encore moins avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

La licence professionnelle des *Métiers de la mode* est une formation insulaire dans le paysage global de l'UPEM. En effet, le rattachement avec l'UPEM est purement administratif, et le rattachement pédagogique relève de l'ESAA. L'absence d'enseignants issus de l'UPEM confirme cette insularité, voire extériorité pédagogique avec l'UPEM.

L'éloignement de la recherche est par ailleurs problématique ; reléguant la formation à de seuls enjeux techniques et de positionnements professionnels, les enseignements doivent pourtant être nourris par les travaux de recherche et les laboratoires de l'UPEM.

Le positionnement dans l'environnement partenarial et professionnel est peu développé dans les éléments fournis. Les projets tuteurés ne sont pas développés et ne donnent pas à voir la structuration partenariale.

La formation n'a pas engagé de partenariat à l'international.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est élaborée de manière à répondre au mieux aux objectifs de la formation et se développe autour de trois types de contenus/activités : contenus théoriques, contenus techniques (incluant l'anglais courant et professionnel), projets d'atelier (conception-projets collectifs et projet professionnel terminal).

Il est intéressant de noter que l'ensemble des enseignements est assuré en travaux dirigés, ce qui permet d'imbriquer théorie et pratique dans le projet/expérimentation. La division en trois périodes de l'année de formation est judicieuse. Une première période lie savoirs théoriques et projet en partenariat (institution ou entreprise) tout en développant une première réflexion sur le projet professionnel individuel, une deuxième période est consacrée au stage (12 à 24 semaines en continu en moyenne) dont la longueur rend possible son déroulement à l'étranger et une troisième période permet le développement du projet personnel professionnel (projet tuteuré avec rédaction d'un mémoire) sur la base des connaissances et expériences acquises au cours des deux premières périodes.

Si cette licence ne propose qu'un parcours, la coloration de celui-ci se fait par le biais du projet personnel professionnel encadré individuellement.

L'apprentissage et l'expérimentation de technologies spécifiques aux domaines concernés par cette licence bénéficient des équipements spécialisés du partenaire, l'ESAA Duperré (Photoshop, Illustrator, Indesign, Rhino 3D, logiciels intégrés pour la maille, le tissage et la découpe laser, etc.). Pourtant, ces techniques ne sont accessibles qu'aux étudiants y ayant déjà été formés lors du BTS ou de la formation préalable à la licence professionnelle. Les étudiants ne maîtrisant pas ces technologies sont orientés au moment des sélections vers les BTS pour acquérir ces savoir-faire.

Si les étudiants peuvent bénéficier comme tous ceux de l'UPEM de la structure transversale La Centrif', espace dédié à l'innovation pédagogique, l'équipe soucieuse d'efficacité adapte en permanence son enseignement (matériaux écologiquement durables, éthiquement acceptables, contrôle-qualité, mannequin vivant lors des présentations de collections, etc.). Pourtant, étant donnée la délocalisation de l'enseignement à l'ESAA, il n'est pas fait cas des modalités d'accès à la Centrif'.

Il n'existe pas de partenariat privilégié en rapport à l'international ; on retiendra l'objectif des cours d'anglais (usage courant et usage professionnel sur un volume total de 30 heures d'enseignement) et la réalisation de six à huit stages à l'étranger chaque année, soit une moyenne supérieure à 25%.

Pilotage

Le pilotage de la formation réunit sur le plan pédagogique deux co-directeurs de l'UPEM (qui n'enseignent pas dans cette formation) à des coordonnateurs de l'ESAA Duperré ancrés dans la pratique des projets, véritable cœur de la formation. À ceci s'ajoute l'appui d'un secrétariat de l'UPEM partagé avec les autres formations professionnelles de l'UPEM.

Hormis un enseignant de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'ensemble du corps enseignant est issu de l'ESAA. On peut s'étonner que deux intervenants professionnels aient pour libellé

d'ancrage professionnel l'ESAA.

L'ensemble des enseignements se déroulant sur le site de l'ESAA Duperré, la concertation s'y développe pour une large part et inclut les deux délégués étudiants. Les questions de type administratif et matériel se gèrent en réunion mais les parcours se voulant individuels, les questions sont souvent traitées en équipe restreinte.

Le conseil de perfectionnement qui inclut les deux délégués étudiants, et fait notable, un représentant de la promotion antérieure, comprend l'équipe restreinte de pilotage, des professionnels du secteur, la proviseure de l'ESAA Duperré et la représentante du Centre de formation des apprentis Descartes. On regrette de ne pas avoir plus d'informations quant à son rôle et fonctionnement concret.

L'UPEM pose un cadre règlementaire et administratif à la formation, mais le projet pédagogique global est porté en interne par l'ESAA ; on peut s'interroger très clairement sur le rôle des deux co-directeurs de l'UPEM, seuls représentants de l'université, et dont les domaines d'enseignement ne sont d'ailleurs pas en lien avec les enjeux de la licence professionnelle. N'enseignant pas au sein de la formation, leur capacité à saisir les enjeux de la formation et à intervenir en dehors des instances pose réelle question.

Au cadre des règles de base adoptées par la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) de l'UPEM s'ajoutent des règles spécifiques concernant le projet personnel professionnel qui constitue le point final clé de la formation (présentation d'une collection, rapport de projet et livre-objet). Il est intéressant de noter que ce jury est exclusivement composé de professionnels, les enseignants et les tuteurs de projet n'étant présents que pour expliquer les règles, modérer les débats et enregistrer les propos. Des ambiguïtés résident dans la composition et les rôles de chacun dans ce jury, puisque les responsables de la formation (sans doute les deux représentants de l'UPEM) sont pourtant présentés comme présidant le jury.

La démarche compétences est claire et détaillée. Elle s'élabore sur la base de trois groupes de compétences : techniques (acquisition dans le cadre du projet professionnel et du stage, évaluation lors de la soutenance), culturelles (principalement acquises par les enseignements dits théoriques), et relationnelles (acquisition progressive par le projet, le stage et la mise en relation du projet avec les autres spécialistes de la promotion).

La formation n'est pas soumise à une évaluation par les étudiants ; le dossier ne permet pas de comprendre si la formation est soumise aux mêmes dispositifs d'évaluation que les autres formations de l'UPEM.

Résultats constatés

Retenant 26 étudiants au maximum en raison du matériel disponible (soit environ 10% des 250 à 300 candidats) l'équipe constate la baisse progressive des candidatures provinciales. L'analyse pertinente faite du pourquoi mérite de s'interroger sur comment pallier cette situation.

Avec un taux de diplômés proche des 100% des inscrits on constate sur les deux promotions 2014 et 2015 un taux tout à fait remarquable de 94% d'emploi en accord avec le niveau de qualification (sur les 94% de diplômés qui ont renseigné l'enquête). Toutefois le taux d'emplois dits stables est relativement faible.

Les enquêtes d'insertion des diplômés sont assurées en partie par l'observatoire de l'UPEM, 30 mois après l'obtention du diplôme. Pourtant celles-ci ne détaillent pas spécifiquement le devenir des étudiants de la formation ; l'ESAA a donc décidé de s'appuyer sur les réseaux de l'ESAA Duperré (association des anciens élèves de l'ESAA, réseaux sociaux professionnels, ...) pour obtenir des éléments d'analyse. Là encore, l'adéquation entre les outils de l'UPEM et les pratiques de la formation ne semble pas opérationnelle.

En effet, en dehors des pratiques de l'UPEM, la formation a constitué un réseau des anciens élèves qui participe notamment à l'offre de stages, toutefois le dossier ne donne pas d'informations quant au fonctionnement et au dynamisme de réseau.

La poursuite d'études est marquée depuis 2014 par des poursuites de formations non universitaires (onze en 2014 et sept en 2015) sans que soit précisée la nature de ces formations ; il serait intéressant d'en connaître la nature pour orienter de potentiels manques pédagogiques.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Partenariat avec l'École supérieure des arts appliqués Duperré
- Bon équilibre entre objectifs, contenus et pédagogie de la formation
- Important lien au milieu professionnel

Principaux points faibles :

- Rattachement à l'UPEM purement administratif
- La formation n'a pas de lien dynamique avec les autres formations de l'UPEM
- Absence d'enseignants issus de l'UPEM, et lien entre cette formation et l'UPEM peu évident
- Absence de lien à la recherche
- VAE quasi inexistante

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation se situe dans un domaine dynamique, mouvant et concurrentiel. Le partenariat avec l'ESAA Duperré est pertinent par la localisation de tous les cours à l'ESAA, les contacts possibles avec les élèves de l'école et la mise à disposition d'un matériel spécifique. Toutefois, la formation doit clarifier le rôle de l'UPEM dans son pilotage pédagogique et administratif. L'équipe pédagogique devrait intégrer de façon équilibrée et cohérente des enseignants issus de l'université afin de permettre notamment aux étudiants d'accéder aux méthodes et aux travaux de recherches universitaires qui doivent également alimenter une formation professionnelle universitaire (au risque sinon de confirmer l'absence de rattachement opérationnel de cette formation à l'UPEM). Si l'adossement à la recherche n'est pas une vocation première pour une licence professionnelle, elle ne peut toutefois être exclue des enjeux pédagogiques.

Il serait intéressant de mettre en place des mesures favorisant tant l'alternance que la VAE. De la même façon, la stratégie de relation à l'international devrait être structurée de façon à ne pas être seulement visible au travers des destinations de stage, étant donnée la forte concurrence dans le secteur.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU DESIGN

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence professionnelle (LP) *Métiers du design* de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM) est une licence en un an qui propose deux parcours spécifiques :

Le parcours *Design packaging et objet graphique (DPOG)*, formation en alternance, en partenariat avec l'École Estienne (Paris). Les enseignements ont lieu sur deux sites, l'UPEM et majoritairement à l'École Estienne (Paris). Le parcours *DPOG* de la LP est spécialisé dans les enjeux du packaging et vise les métiers du design industriel.

Le parcours *Management de projets en communication et industries graphiques (MPCIG)*, est une formation ouverte à l'alternance, au contrat de professionnalisation et à la formation continue. Les enseignements ont lieu sur deux sites, l'UPEM et majoritairement sur le site Gambetta de Gobelins, l'École de l'image (Paris). Le parcours *MPCIG* de la LP est spécialisé dans les enjeux des nouvelles pratiques de l'édition et de l'impression, et vise à former aux nouvelles technologies dans les métiers de l'édition.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de cette licence sont clairement explicités et visent l'acquisition de compétences professionnelles articulant trois types de compétences : artistiques, techniques, managériales. Les deux parcours sont spécialisés chacun dans des domaines spécifiques, avec toutefois une forte inscription graphique commune. Le parcours *DPOG* s'inscrit dans le champ du design industriel, mais sans relation directe avec le design d'objet, il s'appuie sur une orientation très affirmée sur la chaîne de l'emballage, de sa conception à sa distribution en intégrant ses moyens de communication. Le parcours *MPCIG* s'inscrit quant à lui dans le champ du design graphique en affirmant un choix stratégique orienté sur les métiers de l'édition et de l'impression, depuis les perspectives de renouvellement des pratiques induites par les nouvelles technologies.

Les contenus spécifiques des deux parcours sont clairs et pertinents au vu des domaines d'insertion professionnelle visés, qui couvrent, de la conception à la fabrication, les métiers du packaging et de l'édition imprimée, bien que l'on puisse s'interroger sur le niveau de certaines fonctions envisagées qui peuvent paraître quelque peu optimistes pour des formations à bac +3 : c'est ce que laisse entendre le nombre d'étudiants en poursuite de formation ou d'étude après la formation, notamment pour le parcours *MPCIG*. En effet, les deux formations ont pour finalité de former les étudiants aux fonctions de concepteur, directeur artistique, de chef de projet, chef de produit. Toutefois, étant donné la haute technicité nécessaire, les fonctions d'assistant sont plus cohérentes. La poursuite d'études ou de formation est corrélée avec les éléments relatifs à l'insertion des

étudiants des deux formations (sur 17 étudiants diplômés en 2015 répondant à l'enquête, 12 sont en poursuite de formation ; sur 16 en 2016, 10 le sont).

Positionnement dans l'environnement

Dans le domaine du design où les formations sont assez nombreuses en France, la licence professionnelle *Métiers du design* de l'UPEM vise des compétences bien identifiées et « originales » qui permettent *a priori* de la positionner judicieusement en rapport au monde professionnel et à l'emploi dans l'hexagone.

Le champ dans lequel s'inscrit cette licence lie naturellement celle-ci à l'innovation et à la conception, participant de fait par les projets à la recherche/action. La proximité et la participation d'acteurs de l'équipe de recherche Dispositifs d'information et de communication à l'ère du numériques Île-De-France (DICEN IDF) favorisent par capillarité les liens avec la recherche.

Les deux parcours bénéficient de deux atouts majeurs relatifs aux partenaires tant socio-économiques que culturels : l'UPEM est membre fondateur de l'association Atout jeune université (AJU) et à ce titre promeut les compétences et l'employabilité des étudiants de licence dans les grandes entreprises. Pourtant, le rôle de l'UPEM au sein des formations est difficilement lisible ; on peut s'interroger sur les relations entretenues par le parcours *DPOG* et l'environnement de l'UPEM du fait d'une composition pédagogique fortement déséquilibrée entre enseignement universitaire (10 heures par le responsable de formation exclusivement) et enseignement technique sur le site Estienne.

Les partenaires, l'École Estienne pour le parcours *DPOG* et Gobelins, l'École de l'image pour le parcours *MPCIG*, réputés pour le professionnalisme de leurs formations inscrivent celles-ci dans un important réseau de partenaires industriels, institutionnels et culturels au niveau régional et national, voire international sans que toutefois celui-ci ne soit formalisé au travers de partenariats.

À ce jour si les parcours peuvent intéresser des étudiants étrangers, il existe peu de lien avec l'international, mais il est vrai que les licences professionnelles sont en général assez peu concernées par ce type de coopération.

Organisation pédagogique

Les deux parcours de cette licence fonctionnent de manière totalement autonome et l'on regrette l'absence d'une structure commune et d'enseignements mutualisés qui favoriseraient une meilleure lisibilité de la licence, génèreraient des synergies et éventuellement une réduction des coûts. La structuration tubulaire de ces deux parcours, et l'enseignement sur deux sites extérieurs à l'UPEM, sans que soit claire la nature de l'enseignement dispensé à l'UPEM, ne permettent en effet pas de saisir la réalité du suivi pédagogique mené par les responsables de formation rattachés à l'UPEM.

Si l'organisation du parcours *DPOG* est claire et pertinente, il est plus difficile de cerner le parcours *MPCIG* tout en notant l'intérêt de la semaine d'intégration organisée par Gobelins, l'École de l'image en début d'année. Il y aurait lieu de préciser le projet TRANSFORM. Ce projet émane d'une révision des enseignements menée en 2016 suite à une évaluation pédagogique menée auprès des étudiants par Gobelins, l'École de l'image. Ce projet transversal et transdisciplinaire relie des enseignements ; toutefois le dossier présente des intitulés d'enseignements confus qui laissent penser qu'il s'agit d'enseignements d'autres formations. Le rôle de Gobelins, l'École de l'image comme seul prescripteur pédagogique dans le cadre de ce projet renforce le manque de clarté du rôle du responsable de formation UPEM.

On peut s'étonner de constater, s'agissant d'une licence professionnelle, que le parcours *MPCIG* comporte près de 80% de cours magistraux et 20% de travaux dirigés. Le parcours *DPOG* par contre comporte 10% de cours magistraux et 90% de travaux dirigés. Les deux parcours connaissent une composition pédagogique totalement différente.

Le parcours *DPOG* s'appuie sur un professeur des universités de l'UPEM qui est responsable de la formation et assure 10 heures d'enseignement en économie et gestion ; les 13 autres membres de l'équipe sont qualifiés d'intervenants professionnels, rattachés à plus de 60% à l'École Estienne.

Le parcours *MPCIG* s'appuie quant à lui sur une équipe paritaire entre UPEM et Gobelins ; toutefois, sur l'ensemble des enseignants UPEM seul un est professeur, les autres étant non titulaires. Le dossier ne précise ni leurs statuts, ni leurs compétences, ce qui ne permet pas d'évaluer la cohérence de cette équipe. Seule la nature des enseignements de deux enseignants de l'UPEM est par ailleurs renseignée, Le manque d'éléments ne permet pas d'avoir une lecture précise du cadre pédagogique. L'absence d'intervenants professionnels extérieurs interroge par ailleurs dans le cadre d'une licence professionnelle.

La visée d'un public essentiellement constitué d'étudiants-apprentis est en cohérence avec la nature professionnelle de cette licence.

Les deux parcours s'appuient sur une structuration de l'alternance différente. Le parcours *DPOG* fonctionne sur un rythme de trois semaines de formation et cinq semaines en entreprise ; le parcours *MPCIG* sur un rythme d'une semaine d'enseignement suivie d'une semaine en entreprise. S'agissant essentiellement de formations en alternance, le lien se fait « naturellement » avec le milieu professionnel de l'entreprise, celui-ci étant renforcé par l'ancrage de la formation dans la pratique du projet d'une part et en raison de la compétence « professionnelle » des écoles partenaires et des intervenants d'autre part. Le dispositif Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat – Pôle inter-établissements coordonné par la Comue Université Paris-Est (PEPITE 3EF) est une réelle opportunité, mais reste à savoir s'il concerne concrètement les étudiants de cette licence.

S'agissant d'une licence professionnelle en alternance, les questions d'actualité concernant tant la réglementation que le technique et l'économique se posent aux étudiants concrètement, les questions de recherche au sens universitaire semblent en être assez éloignées malgré la participation d'acteurs de l'équipe de recherche Dispositifs d'information et de communication à l'ère du numérique, Île-de-France, UPEM Nanterre (DICEN IDF).

L'apprentissage et l'expérimentation de technologies très spécifiques aux domaines concernés par les parcours de cette licence en design s'appuient sur les différents plateaux techniques accessibles sur les sites des deux écoles partenaires. Le parcours *MPCIG* développe également une proposition pédagogique de remise à niveau *print* et *web* avec les élèves de bac professionnel de l'école sur les modalités de la pédagogie inversée.

La place de l'international est très limitée au niveau des échanges, ce qui ne surprend pas pour une licence professionnelle. L'anglais trouve sa place et on notera avec un intérêt particulier l'obligation du *Test of english for international communication* (TOEIC) dans le parcours *MPCIG*, justifié de par sa spécificité.

Pilotage

La difficulté à comprendre l'implication réelle des professionnels au niveau des volumes horaires d'enseignement nécessite des précisions, sauf à penser que souvent, dans les écoles (ici les partenaires des deux parcours), les enseignants sont également des professionnels ancrés dans la réalité économique. De la même façon, les responsables des formations sont deux enseignants de l'UPEM (non titulaire pour le parcours *MPCIG*) et enseignent 10 heures pour le parcours *DPOG*, et 4 heures pour le parcours *MPCIG* ; le pilotage est porté essentiellement et effectivement sur les sites d'enseignement par les coordinateurs pédagogiques qui enseignent au sein des écoles. Le déséquilibre entre fonctions et missions est réel.

Le pilotage et la gouvernance de la formation sont explicites, de la mention aux parcours, liant administratif et pédagogique. Ils démontrent un souci de cohérence et d'efficacité liant formation et monde professionnel. L'absence d'universitaires aux entretiens oraux d'admission renforce toutefois le manque de clarté quant aux rôles partagés entre les écoles partenaires et l'UPEM qui n'est pas associée aux instances pédagogiques de façon spécifique.

Le conseil de perfectionnement, constitué des responsables de formation, de professionnels et représentants « entreprises » et des délégués étudiants, est en place mais on apprécierait d'avoir plus d'informations quant à son rôle effectif et sa composition doit être revue puisqu'il n'est pas fait mention d'anciens étudiants.

L'évaluation des connaissances se fait suivant les règles adoptées par la Commission formation et vie universitaire (CFVU), peut être modulé suivant les enseignements, et l'attribution des crédits ECTS suit les directives européennes. On regrette que l'approche compétences demeure à ce jour principalement au niveau d'une réflexion.

Résultats constatés

L'attractivité de cette licence est satisfaisante avec pour chaque parcours 200 dossiers d'inscription chaque année pour des cohortes de 20 étudiants pour le parcours *DPOG*, et 35 pour le parcours *MPCIG*.

Les taux de réussite sont importants, 100% pour le parcours *DPOG* et 90% pour le parcours *MPCIG* avec un taux d'abandon annuel de moins de 10% depuis deux années.

Le suivi régulier du devenir des diplômés, réalisé par l'UPEM, mais également par les écoles en interne, permet d'apprécier le niveau d'insertion qui est lui aussi relativement satisfaisant. Pourtant, dans les chiffres qui sont fournis pour le parcours *MPCIG*, sur les 16 diplômés 2015 qui ont répondu au questionnaire de l'Université, 10

d'entre eux étaient en poursuite d'études ou de formation, contre 12 l'année précédente. Ces chiffres sont relativement élevés pour une formation en alternance et doivent questionner sur l'approche compétences qui fait défaut pour le moment à la formation.

Le parcours *DPOG* est encore trop jeune pour accéder aux résultats d'insertion.

On apprécie que par le biais de l'Institut Francilien d'Ingénierie des Services (IFIS) de l'UPEM les trajectoires et insertion des diplômés soient accessibles à tous.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Partenariat avec l'École Estienne et Gobelins, l'École de l'image
- Cohérence globale de chaque parcours et souci d'efficacité par l'innovation

Principaux points faibles :

- Absence de structure commune et de mutualisations
- Approche « compétences » à peine abordée
- Manque de lisibilité du rôle des responsables de formation de l'UPEM
- Manque de lisibilité de l'implication des professionnels et des compétences et statuts des enseignants UPEM
- Taux de poursuite d'études trop important pour le parcours *MPCIG*

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers du design* propose une articulation de trois types de compétences : artistiques, techniques, managériales, choix pertinent qui permet de s'inscrire de manière ouverte et riche dans la professionnalisation. Afin de concrétiser cette orientation, il serait souhaitable de mener un travail d'articulation et de mise en commun d'enseignements pour l'ensemble de la mention. L'approche par compétences reste intentionnelle et peut s'avérer nécessaire pour permettre l'adaptation permanente des contenus et des pédagogies à l'évolution du monde professionnel. Elle serait un outil pertinent pour appréhender les possibles évolutions à mettre en œuvre pour accompagner les étudiants qui s'inscrivent dans une poursuite d'étude ou de formation au sortir de la formation.

Il conviendrait par ailleurs de rendre lisible, au-delà des fonctions, les rôles opérationnels de chacun, UPEM et écoles partenaires, dans la gestion administrative et pédagogique des parcours.



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU LIVRE : EDITION ET COMMERCE DU LIVRE

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Co-habilitée avec l'école Estienne (École supérieure des arts et des industries graphiques), la licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre* est une formation en alternance qui forme des fabricants spécialisés en livres numériques et livres complexes dans les domaines de l'édition, la communication ou la presse. Cette collaboration offre un vivier de recrutement pour la licence professionnelle, en particulier dans les Brevets de Technicien Supérieur (BTS) Édition et Communication et Industries Graphiques (CIG) de l'École. Accréditée en 2015, elle a été mise en place en septembre 2017 car l'ouverture à l'apprentissage n'a été validée par la région qu'en janvier 2017.

ANALYSE

Finalité

Cette licence professionnelle vise à assurer et à développer des compétences de conception et de commercialisation dans le domaine de l'édition numérique et du techniquement complexe. En ciblant la fabrication du livre dans ses aspects matériels et financiers, ces compétences répondent à des besoins que les référentiels des BTS *Édition* et CIG ne satisfont qu'imparfaitement dans l'édition et aucunement dans la presse et la communication.

La formation offre des débouchés, encore peu diversifiés, tant dans les métiers du livre et de l'édition, que dans ceux de la presse et de la communication tels que fabricant ou chargé de production de livre numérique. Les métiers et profils visés renseignés sont spécifiques mais peu nombreux. Les profils visés (assistant d'édition, éditeur junior, responsable de produits d'édition, assistant de promotion éditoriale) sont bien renseignés mais, comme le souligne le dossier, l'actuel intitulé de la formation ne permet pas d'en avoir une bonne lisibilité. Un nouvel intitulé est donc envisagé : licence professionnelle *Fabrication du livre imprimé et numérique et d'outils de communication*.

Compte-tenu de la création récente de la mention, il n'y a pas de délocalisation. Rien n'est précisé dans le dossier quant à une telle possibilité.

Positionnement dans l'environnement

Cette licence professionnelle s'inscrit dans un ensemble de formations de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) liées au livre et à l'édition, sur support à la fois imprimé et numérique (licence 3 *Lettres modernes appliquées* et master *Édition*). Elle complète cette offre pédagogique existante en formant à un autre segment de la chaîne du livre : la fabrication, terme qui réfère à l'objet livre et aux opérations financières impliquées par la réalisation de cet objet. À l'échelle nationale, il n'existe aucune autre licence professionnelle formant aux mêmes métiers.

Le diplôme est co-habilité avec l'École Estienne (École supérieure des Arts et Industries graphiques), co-habilitation qui s'inscrit dans le cadre de partenariats déjà existants entre l'UPEM et cette école.

La formation est adossée à un axe de recherche du laboratoire Littératures, SAVoirs et Arts (LISAA – Équipe d'Accueil 4120) consacré à l'édition scientifique et aux humanités numériques ; des enseignants-chercheurs de ce laboratoire intervenant dans trois cours de la formation.

Aucun partenariat institutionnel n'a pour l'instant été mis en place mais les étudiants apprentis bénéficient dans leur formation et pour leur insertion professionnelle de liens suivis avec deux associations (Association des Techniciens de l'Édition et la Publicité – ATEP et la Compagnie des Chefs de Fabrication et de l'Imprimerie – CCFI), par l'intermédiaire des intervenants professionnels.

La structuration pédagogique de cette formation, différente de celle des formations à l'étranger, et le rythme de l'alternance (une semaine sur deux en entreprise) rendent difficile toute mobilité ou coopération internationale.

Organisation pédagogique

Tous les enseignements de cette licence professionnelle sont dispensés en tronc commun qui concerne les trois marchés visés : édition, presse et communication. En fonction de la provenance des apprentis, certains modules sont facultatifs pour ceux qui ont déjà acquis les compétences visées. Afin d'homogénéiser le niveau des étudiants, une période de remédiation spécifique à chaque public est prévue à la rentrée 2018. La formation est proposée en alternance et en formation continue.

Il existe à l'UPEM une cellule handicap et une autre pour les étudiants en situations particulières mais aucun étudiant-apprenti de la promotion 2017-2018 n'a été semble-t-il concerné. Outre les étudiants venant de licences généralistes, la formation admet des étudiants sur Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et une Validation des Études, Expériences Professionnelles ou Acquis Personnels (VEEPAP) mais pas une Validation d'Études Supérieures (VES).

Cette licence est une formation en alternance qui comprend une semaine de cours en présentiel à l'École Estienne et une semaine en entreprise. Les étudiants apprentis bénéficient de l'aide de réseaux professionnels de l'École Estienne et du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) qui met ses services à disposition pour le recrutement des étudiants en entreprise. Les étudiants peuvent développer un projet entrepreneurial via PEPITE 3EF, dispositif regroupant plusieurs établissements de la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) Paris Est dont l'UPEM est membre fondateur et dont l'objectif est d'informer et d'accompagner les étudiants dans leurs projets professionnels.

La pédagogie par projet (projet tutoré, études de cas concrets) tient une place importante dans la formation.

La fiche Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) expose de manière satisfaisante les attendus et les compétences visées.

La formation à la recherche se limite à trois cours assurés par des Enseignants Chercheurs (EC) du laboratoire LISAA. La participation des étudiants apprentis à des séminaires de l'équipe de recherche est également envisagée.

Les étudiants apprentis bénéficient d'un environnement numérique favorable et d'outils numériques pédagogiques classiques (Moodle, Plateforme Voltaire, etc.). Le numérique fait partie intégrante de la formation dans la mesure où il relève des compétences à acquérir (maîtrise des systèmes de composition numérique et logiciels de PAO et la fabrication du livre numérique, Epub 2 et 3). Les étudiants ont également la possibilité d'incuber des projets pédagogiques au sein d'une structure transversale « La Centrif » équipée de salles innovantes et d'un espace de Co-working.

À l'UPEM la mobilité est généralement favorisée mais la spécificité de la licence (absence de formation similaire à l'étranger) et son fonctionnement en alternance permettent difficilement des échanges à l'international. Cette dimension est néanmoins prise en compte dans le cadre d'une Unité d'Enseignement (UE) *d'anglais spécialisé* par semestre, soit 30 heures au total et 4 European Credits Transfer System (ECTS) ; ce qui est relativement correct pour des étudiants destinés à communiquer avec des clients étrangers. De plus, le dossier

précise que les étudiants « peuvent » passer la certification anglaise Test of English for International Communication (TOIEC) en s'inscrivant auprès du Centre de Formation des Apprentis (CFA) sans toutefois préciser s'ils sont fortement incités à le faire.

Pilotage

L'équipe pédagogique est peu diversifiée ; elle est composée d'un nombre très réduit d'enseignants-chercheurs (deux maîtres de conférences et une doctorante), dont les sections CNU (Conseil National des Universités) de rattachement (9^{ème} – Langue et littérature françaises – et 18^{ème} – Arts appliqués, arts plastiques) sont en adéquation avec les enseignements dispensés, et de 13 vacataires professionnels (parmi lesquels trois formateurs et un enseignant de l'École Estienne) cœur de métiers des professions visées (fabricants ou chefs de fabrication). Ces professionnels assurent neuf UE d'Enseignement sur 14.

Un comité de pilotage tient lieu pour l'instant de conseil de perfectionnement. Ce comité est diversifié et bien composé : il comprend les deux co-responsables de la formation (un professionnel et un universitaire), les délégués étudiants, les enseignants, les maîtres d'apprentissage et un représentant du CFA. Ce comité s'assure de l'adéquation entre enseignements dispensés, besoins des étudiants et attentes du monde professionnel. Au cours de l'année 2017-2018, il s'est réuni à la fin de chaque semestre afin de procéder à un bilan d'étape. L'équipe pédagogique a également été réunie à quatre reprises : en début d'année universitaire afin de mettre en place la rentrée et la pré-rentrée des étudiants, puis dans le cadre des jurys de fin de semestre.

Il est envisagé de mettre en place un conseil de perfectionnement qui serait commun à la licence *Lettres modernes* et à la licence professionnelle *Fabrication du livre*.

Le pilotage se fait en concertation avec les délégués étudiants lors des réunions du comité de pilotage et des jurys d'examen. Ce cadre est également l'occasion d'une autoévaluation de la formation qui a abouti ou aboutira à quelques évolutions : modification de l'intitulé, mise en place d'une mise à niveau en fonction du parcours antérieur des étudiants.

Dans le cadre d'une démarche qualité prévue par l'UPEM, l'évaluation des enseignements par les étudiants a été généralisée à partir du printemps 2018 mais n'a pas pu concerner la licence professionnelle *Métiers du Livre*.

Les connaissances et compétences requises sont clairement identifiées dans la fiche RNCP. La progression des compétences est évaluée lors des visites en entreprise et des échanges avec les maîtres d'apprentissage. Le dossier ne fournit pas d'autres précisions concernant les modalités d'évaluation des étudiants (place du contrôle continu ou du contrôle terminal, par exemple), les règles de délivrance du diplôme ou encore l'attribution des crédits européens.

La mise en place d'un portefeuille de compétences ou livret de l'étudiant n'est pas évoquée dans le dossier. Néanmoins, la formation a déjà entamé une réflexion en ce sens (ordonnancement des enseignements de la licence autour de quatre compétences fondamentales). Il n'y a pas non plus de supplément au diplôme, lequel n'a pas encore été mis en place pour les licences professionnelles.

Le dossier fait état d'une sélection des candidats apprentis sur dossier et entretien mais les critères de cette sélection ne sont pas renseignés dans le dossier. À partir de la rentrée 2018 seront mis en place des enseignements de mise à niveau différenciés en fonction de la formation d'origine des étudiants.

Résultats constatés

La mention a accueilli 18 étudiants lors de sa création, à la rentrée 2017. La plupart d'entre eux viennent des Brevet de technicien supérieur (BTS) *Édition* et *Communication et Industries Graphiques* (CIG) mais leur origine géographique n'est pas renseignée. L'attractivité de la formation ne peut être évaluée en raison de l'absence de données sur le nombre de candidatures. Les étudiants qui intègrent cette formation sont généralement motivés et ont déjà mûri leur projet ; ils ne souhaitent donc pas se réorienter (à l'exception de deux cas de démission).

Cette formation a été mise en place pour la première fois à l'année universitaire 2017-2018. Aucune enquête sur l'évolution des effectifs ou le suivi des diplômés n'a donc pu être effectuée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation inédite à l'échelle nationale.
- Une bonne articulation avec le monde professionnel visé.
- Une complémentarité avec l'ensemble des formations à l'échelle de l'université et un appui sur une institution réputée.
- Un pilotage réactif et efficace (cohésion de l'équipe pédagogique, concertation avec les étudiants).
- Une formation ouverte à l'alternance.

Principaux points faibles :

- Une absence de données sur les 18 entreprises d'accueil des apprentis et l'origine des étudiants.
- Un public cible encore limité (BTS Édition ou CIG).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En l'absence d'informations concernant les résultats constatés, il est difficile de procéder véritablement à un bilan du fonctionnement de cette formation et donc d'énoncer des recommandations. Si la mutualisation d'un futur conseil de perfectionnement avec la licence de *Lettres modernes* ne paraît pas absolument justifiée compte tenu des spécificités inhérentes à cette formation, il est à noter que la formation a déjà mené (à seulement sept mois d'ancienneté) une réflexion stratégique sur son organisation pédagogique, ce qui témoigne d'un fort engagement de l'équipe pédagogique dans le pilotage de la formation et le suivi de ses étudiants.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE : SANTÉ, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* (APA) est proposée conjointement par l'Université Paris-Est Marne la Vallée (UPEM) et par l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) avec une mutualisation des moyens. Elle est ouverte aux étudiants de la filière sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou des filières paramédicales. Elle a pour objectif de former des spécialistes de l'activité physique adaptée à une population particulière : il s'agit d'utiliser les APA comme outil de prévention pour le maintien de la santé des seniors. Le cursus forme des étudiants capables d'analyser les besoins spécifiques de la personne âgée en fonction de son état personnel, physiologique et psycho-sociologique, afin de proposer des programmes d'activité physique individuellement appropriés aux besoins de la personne. La LP intègre aussi la prise en charge des personnes âgées porteuses d'une pathologie chronique, ce qui est aussi le cas des licences générales STAPS mention « *Activités physiques adaptées - santé* (APA-S) ». Les personnes en formation continue sont accueillies dans cette LP et peuvent bénéficier de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la validation des acquis professionnels (VAP).

ANALYSE

Finalité

La finalité de la licence professionnelle *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* est la prise en charge des personnes vieillissantes en prévention primaire (éviter la survenue d'une maladie) et plus récemment en prévention tertiaire (éviter complications et rechutes à la suite d'une maladie). Les compétences attendues sont clairement exposées dans le dossier de même que les connaissances nécessaires pour les atteindre. Celles-ci sont acquises par des enseignements pluridisciplinaires de physiologie, sociologie, anatomie, de législation, de gestion, de comptabilité, de pédagogie et d'activité physique. Le contenu de cette LP a été travaillé au sein du conseil de perfectionnement et avec les professionnels du secteur qui souhaitent engager des diplômés polyvalents, de manière à concevoir les programmes d'activité physique adaptée, d'animer les séances et de participer au développement du projet de la structure. La formation s'appuie sur une fiche déposée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cependant, La LP APA proposée ici va au-delà des attendus de la fiche nationale RNCP pour ce type de licence, car elle prend en compte la prise en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques, ce qui correspond en fait aux licences générales mention « APA-

S ». Ces contenus sont présents dans l'élément constitutif d'une unité d'enseignement (ECUE) intitulé « Prévention et prise en charge des pathologies liées à l'âge ».

La capacité d'accueil de cette licence et les critères de sélection devraient être explicités.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier affirme que la LP *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* n'a pas de concurrence au niveau régional et qu'elle s'est construite en complémentarité avec les autres licences du domaine des STAPS du bassin de formation. Elle forme à la prise en charge de publics spécifiques : les seniors, avec prise en charge éventuelle de pathologies. Ce type de compétence est aussi développé au sein des licences générales STAPS mention « APA-S », or il en existe plusieurs sur le territoire régional et plusieurs dizaines sur le territoire national. Il y a donc une concurrence directe avec la LP, ce qui explique peut-être une difficulté à se positionner et la faiblesse des effectifs. Lorsqu'on regarde les débouchés on retrouve la prise en charge des patients ayant une affection de longue durée, des personnes handicapées et l'implication dans des ateliers d'éducation thérapeutique (ETP). Dans ce cas, des précisions seraient appréciées, car pour être responsable d'ateliers d'ETP, il faut avoir validé une formation spécifique qui n'existe pas dans cette LP. Aujourd'hui, pourtant, la demande du public senior est importante et devrait permettre aux diplômés de la LP de trouver des débouchés avec une formation vraiment centrée sur la prévention primaire de la santé des personnes âgées. Des relations avec le milieu associatif et socio-professionnel local existent et pourraient être développées, de même que les relations avec le monde de la santé.

Organisation pédagogique

La licence comprend 379 heures de cours y compris le temps de suivi de stage auxquelles s'ajoutent les 150 heures de l'unité d'enseignement : « projet tutoré/découvrir et analyser des milieux professionnels ». La co-accréditation UPEM – UPEC induit des concertations entre les responsables de la LP au niveau des deux Universités conduisant à une co-organisation de cette licence et concernant notamment les effectifs et les emplois du temps. Le fonctionnement peut s'avérer compliqué pour les étudiants qui doivent se renseigner sur les deux sites pour les détails pratiques de l'organisation des enseignements.

L'organisation pédagogique s'appuie sur les demandes des professionnels et sur la parution d'un décret concernant le « sport sur ordonnance » pour justifier de l'évolution des enseignements vers la prise en charge des seniors atteints de pathologie chronique. Actuellement, deux unités d'enseignement : « connaître le processus du vieillissement » et « appréhender l'âge en fonction des milieux et aspects psycho/sociologiques », correspondant à un total de 86 heures, sont proposées afin d'avoir une connaissance de la personne âgée de façon à optimiser les programmes d'activité physique. Il reste qu'aucune intervention n'apparaît concernant les pathologies et leurs caractéristiques permettant d'orienter le programme et les séances d'APA. Les responsables de la LP veulent faire évoluer les enseignements dans ce sens en diminuant la part des enseignements en relation avec le management, au profit de la prise en charge des patients atteints d'affections de longue durée (ALD), ce qui peut être judicieux. Cependant, ces pathologies sont nombreuses et leur connaissance nécessitera un volume horaire important. La connaissance générale des pathologies est d'ailleurs une obligation qui figure dans le décret sus-cité. Il est écrit que des cours sur la connaissance du système de santé sont dispensés par les professionnels. Malgré l'affirmation du dossier, où il serait fait appel à des professionnels, l'étude du tableau des enseignements ne montre pas de formation spécifique concernant les structures d'accueil existantes, les différents plans mis en œuvre actuellement, la connaissance du système de santé, ou les liens avec le secteur médical qui sont indispensables. Les étudiants sont cinq mois à l'université pour les cours, puis en stage pendant trois à quatre mois. Le stage fait l'objet d'un mémoire avec soutenance.

L'accueil de publics particuliers : étudiants salariés, sportifs de haut niveau...est mis en place. L'accueil des personnes en situation de handicap est prévu mais n'a pas été utilisé jusqu'à présent. Tous les ans, des étudiants en formation continue (FC) sont accueillis dans la LP. IL y a une formation à l'anglais ainsi qu'à l'utilisation du numérique.

L'utilisation du numérique est relativement développée au niveau pédagogique (outils collaboratifs, utilisation de tablettes...) avec des aspects participatifs (co-working) et interactifs (classe inversée) dans les méthodes pédagogiques.

Il n'existe pas de collaboration internationale particulière actuellement, mais une collaboration avec l'université

de Chicoutimi (Québec) est envisagée.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par l'ensemble de l'équipe pédagogique et par un conseil de perfectionnement, composé des enseignants qui interviennent dans la formation, de l'administration en charge du diplôme, des professionnels qui sont impliqués et des étudiants délégués.

Au niveau de l'équipe pédagogique, beaucoup d'intervenants extérieurs viennent du milieu de la Santé, ce qui est logique. Le dossier indique un apport important du monde socio-économique dont les souhaits sont pris en considération dans l'élaboration des contenus et l'organisation de la licence. Ces différents acteurs et leurs apports auraient mérités d'être précisés.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour faire le bilan de la formation et envisager les évolutions nécessaires. L'équipe enseignante dans son intégralité y est conviée. Les intervenants extérieurs sont tous présents ce qui montre leur implication. Le conseil se préoccupe de l'organisation, des contenus d'enseignement et aussi de l'employabilité. Sur ce dernier point il semble qu'il reste un travail prospectif à mener pour que la LP dispose de perspectives d'emplois plus fortes sur le créneau de la prévention primaire. Les étudiants disposent également d'un livret de formation qui permet une connaissance et un suivi des compétences à acquérir durant l'année.

Résultats constatés

La LP a vu ses effectifs croître ces deux dernières années, passant de trois à moins de vingt étudiants en 2016-2017 et 2017-2018. Ces effectifs restent faibles, au vu de l'intérêt des étudiants pour le cursus STAPS et de la demande forte en APA actuellement, en particulier avec le développement des plans gouvernementaux. Il n'est pas indiqué quel devrait être l'effectif optimal de cette licence. Le nombre de diplômés de cette LP, très faible jusqu'alors, est passé à 12 en 2016-2017. Un certain nombre de débouchés professionnels sont listés, mais les statistiques d'insertion, s'arrêtant en 2015, ne portent que sur de très petits effectifs et ne permettent pas d'évaluer les insertions professionnelles de manière significative. Cependant, au vu des données les plus récentes (depuis 2016), il apparaît que les poursuites d'études sont trop nombreuses : un tiers des étudiants poursuivent des études, ce qui n'est pas le but d'une LP. Par ailleurs, certains diplômés prennent des voies différentes et deviennent pompier ou gendarme, ce qui n'est pas l'objectif de la LP. L'adéquation entre enseignements et débouchés est donc perfectible. Une possibilité serait l'encadrement de personnes en reprise d'activité physique. L'évolution actuelle (renforcement des enseignements en relation avec la prise en charge des ALD) pourrait contribuer à améliorer les débouchés. Néanmoins une réorganisation de l'ensemble de la maquette sera peut-être à envisager pour dégager les heures d'enseignement requises.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'implication de l'équipe pédagogique.
- Le secteur visé : l'APA en prévention primaire, pour le maintien de la santé des seniors.

Principaux points faibles :

- La faiblesse des effectifs.
- L'orientation vers les patients chroniques (ALD) ne paraît pas justifiée au vu des enseignements dispensés.
- Adéquation de l'enseignement avec les débouchés potentiels.
- Les connaissances limitées du système de santé, de la politique nationale.
- Coordination UPEM/UPEC – fonctionnement de la mutualisation pas clairement défini.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle (LP) *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* proposée ici, forme des étudiants sur un secteur très porteur aujourd'hui et dans l'avenir. Le vieillissement de la population française est un paramètre qui favorise l'augmentation de la demande de prise en charge de la santé par l'activité physique pour les publics seniors. Cependant, même si les professionnels de santé souhaitent des cadres polyvalents en activité physique, la LP devrait sans doute rester sur le terrain de la prévention primaire, sachant que la prise en charge des publics pathologiques correspond davantage au niveau master. Il pourrait aussi être pertinent de se préoccuper des personnes inactives ou sédentaires qui reprennent une activité physique et qui ont besoin d'un encadrement plutôt que de la prise en charge des ALD. Cette LP apparaît justifiée au vu des débouchés potentiels, mais les faibles effectifs restent surprenants. Une mise en valeur de la spécificité de la LP serait donc à encourager afin de bien la distinguer des licences APA-S existantes et de promouvoir aussi son côté professionnalisant, en développant encore les liens avec les professionnels de santé, ce qui pourrait renforcer son attractivité. Si l'équipe enseignante maintient la mise en œuvre de l'orientation vers la prise en charge des ALD, la faisabilité de cette orientation devra être envisagée de façon très précise en termes de répartition des enseignements et des débouchés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence professionnelle (LP) *Techniques du son et de l'image* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) est une licence sélective en un an, spécialisée dans la gestion de production audiovisuelle. Elle a pour objectif de former des gestionnaires capables d'encadrer et de superviser des projets audiovisuels de leur élaboration à leur finalisation et ce, à l'échelle nationale et internationale. Elle vise une insertion professionnelle, et non une poursuite d'études. Cette formation dispense deux parcours : le parcours *Images réelles, nouveaux médias numériques* qui couvre 200 heures dont 70 heures assurées par des enseignants/chercheurs ; le parcours *Animation* qui couvre également 200 heures. À ceci s'ajoutent 75 heures de projets tuteurés pour l'*Images réelles, nouveaux médias numériques* et 75 heures pour l'*Animation*.

La formation a lieu sur les sites de l'UPEM, l'Unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts, communication et technologie (LACT) en partenariat avec l'École des Gobelins, École de l'image.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences professionnelles transmises appartiennent au domaine de la gestion de production audiovisuelle. L'intégration immédiate dans le monde professionnel est confirmée par les enquêtes sur l'insertion dans la vie active.

Le parcours *Animation*, qui fait la spécificité de cette formation, mériterait néanmoins de laisser plus de place à la création de projets audiovisuels pratiques et individuels, qui permettraient de favoriser, par l'expérience acquise, le dialogue avec les techniciens de l'image et du son.

Le diplôme a pour objectif de préparer des gestionnaires à savoir dialoguer avec tous types de partenaires techniques ou financiers. Les gestionnaires seront capables d'élaborer un budget, un planning de production, d'évaluer les contraintes techniques et les implications financières, de choisir des méthodes et superviser la fabrication, comme d'encadrer une équipe dans un contexte de coproduction internationale. Pour ce faire, de nombreux professionnels interviennent et dispensent des enseignements dans ces différents domaines de connaissances (production transmédia, financement, comptabilité, budget, droits, devis documentaire télévision, métiers de la production, post production,...)

Positionnement dans l'environnement

La spécificité de cette licence en fait une formation unique au niveau national. C'est notamment grâce à la diversité de ses intervenants professionnels et universitaires ainsi qu'à son partenariat avec l'École Gobelins qu'elle peut prétendre à une attractivité internationale.

On regrette de ne pas avoir d'exemple concret afin de présenter l'articulation entre la formation universitaire et les activités diverses autour de la recherche auxquelles les étudiants sont conviés. Ces exemples permettraient de comprendre l'interaction entre la licence et la recherche.

On regrette que la mobilité des étudiants à l'étranger ne soit pas possible, bien que des solutions soient envisagées. En revanche, on apprécie le partenariat avec les Gobelins permettant la formation « Animation sans frontières » et ainsi l'ouverture des étudiants sur le reste de l'Europe.

L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est pertinente, notamment grâce à la présence des professionnels qui participent à la formation et particulièrement au moyen d'études de cas spécifiques.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible. La licence professionnelle est en elle-même une spécialisation sur le domaine de la gestion de production audiovisuelle puisqu'elle est accessible à la suite d'un premier diplôme en audiovisuel et numérique. Cette année de formation est divisée en deux semestres, l'un à l'université, l'autre à l'École des Gobelins et comprend une période de stage ou d'apprentissage en entreprise, permettant ainsi aux étudiants d'appréhender de façon plus précise la gestion de production audiovisuelle. Cette formation est proposée en apprentissage, en formation continue ainsi qu'en validation des acquis de l'expérience (VAE). On apprécie la professionnalisation de la licence à travers l'apprentissage en entreprise et les cellules d'aides à l'insertion professionnelle mises en place. Toutefois, les effectifs de chacune de ces modalités de formation ne sont pas précisés.

L'innovation pédagogique est également très présente ; cependant l'articulation entre la manipulation de technologies émergentes et la maquette des enseignements n'est pas clairement visible. En outre, l'intitulé des cours semble basé sur une approche théorique du cinéma, alors qu'une approche pratique et la création de projets audiovisuels permettrait aux étudiants de mieux gérer les aspects financiers et organisationnels de tels projets.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas distinctement établis et la possibilité d'une éventuelle réorientation n'est pas notifiée. L'internationalisation est présente dans la formation à travers le voyage à la Berlinale et permet aux étudiants de converser dans un milieu professionnel international. Cependant, on regrette le manque de cours assurés en langue étrangère, qui permettrait une meilleure préparation à l'insertion au monde du travail.

On apprécie la mise en place de la cellule d'initiatives d'excellence (IDEA/I-Site) et la présence d'un ingénieur pédagogique optimisant l'intégration des étudiants dans la vie professionnelle après l'acquisition de leur diplôme.

Pilotage

La volonté de professionnalisation transparait clairement à travers le nombre d'intervenants professionnels à l'École des Gobelins et à l'université. On peut regretter le déséquilibre sur la répartition des heures d'enseignements entre les enseignants-chercheurs, qui sont minoritaires (115 heures, soit 23,5% ; un maître de conférences, un professeur agrégé, un enseignant contractuel), et les intervenants extérieurs (373 heures, soit 76,5% ; 36 intervenants professionnels).

On peut noter une réelle volonté de maintenir une cohésion entre l'équipe pédagogique et les étudiants par les nombreuses réunions qui jalonnent l'année universitaire. Cependant, les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas clairement établies et mériteraient d'être précisées.

On apprécie particulièrement le taux d'étudiants en insertion professionnelle après l'obtention de leur diplôme qui montre la réussite de la formation. La volonté d'améliorer la qualité de l'enseignement et sa pertinence est à noter, notamment à travers la plateforme numérique permettant l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Chaque parcours est piloté par un conseil de perfectionnement qui définit les grandes orientations. Compte-tenu du nombre de professionnels intervenant dans la formation, on peut imaginer que le conseil de perfectionnement regroupe ces mêmes professionnels.

Résultats constatés

La licence professionnelle de *Techniques du son et de l'image* répond très bien à ses objectifs visant l'insertion professionnelle des étudiants et non pas la poursuite d'études. En effet, les effectifs étant restreints à une vingtaine d'étudiants, le suivi peut être plus approfondi individuellement. On regrette l'absence de clarté concernant le taux de réussite, car un document souligne une réussite de plus de 90% des étudiants de la licence à l'issue de leur formation et un autre document souligne la réussite des deux-tiers (22 diplômés et 10 non diplômés, en 2013). On regrette de ne pas avoir d'informations plus détaillées sur ce point en faisant ressortir les deux parcours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Partenariat avec l'École des Gobelins qui est un pilier de la formation
- Fort taux d'intervenants extérieurs permettant la professionnalisation
- Ouverture internationale de la formation, notamment grâce à la Berlinale
- Spécificité de la formation autour de l'animation

Principal point faible :

- Manque de clarté quant aux modalités d'évaluation des connaissances et de calcul des taux de réussite

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle de *Techniques du son et de l'image* est une formation qui a un fort potentiel de développement. Son partenariat avec l'École des Gobelins représente, à lui seul, une force non négligeable. Peut-être pourrait-on envisager une collaboration entre les étudiants de licence professionnelle *Techniques du son et de l'image* avec ceux de la licence professionnelle *Métiers du numérique* de la même université, afin que chacun puisse profiter des expériences des autres dans des domaines qui se complètent et, favoriser ainsi le déclouonnement des filières.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Arts, lettres et civilisations* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) est une formation principalement à visée recherche mais également professionnalisante. Elle se compose de sept parcours : *Acousmatique et arts sonores* (renommé bientôt *Création et arts sonores*) ; *Cinéma et audiovisuel* ; *Mondes anglophones - discours, cultures, créations* ; *Mondes hispanophones - écritures, cultures, créations* ; *Littérature, savoirs et culture numérique* ; *Musique et informatique musicale* ; *Musique et production musicale*, en attendant un nouveau parcours *Arts numériques et culture visuelle*.

En matière d'objectifs scientifiques, le master vise à donner aux étudiants des compétences disciplinaires dans les domaines précédemment désignés, mais aussi à leur fournir des compétences transversales dans le domaine plus large des sciences humaines, à l'aide de passerelles dressées entre les différents parcours. Les débouchés professionnels sont étroitement liés à l'intitulé du parcours : ingénieur son, directeur musical, compositeur, chargé de post-production sont liés à la formation *Création et arts sonores*. Les autres professions visées relèvent de l'enseignement et de la recherche, des métiers des bibliothèques, de la culture, de l'édition.

Le master est délivré uniquement en présentiel sur le site de Marne-la-vallée.

ANALYSE

Finalité
L'intitulé des unités d'enseignement (UE), à défaut du contenu des cours, est cohérent avec l'offre de formation. L'offre de cours, extrêmement diversifiée, est adaptée à chaque parcours.
Positionnement dans l'environnement
Le master est adossé à une unité de recherche (l'équipe Littérature, savoirs et arts (LISAA) EA4120) dont proviennent tous les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Le lien avec la recherche reste conventionnel : les enseignants-chercheurs dispensent en cours les résultats de leurs recherches. Des doctorants interviennent dans les séminaires ou comme tuteurs des étudiants de master. Les étudiants participent aux activités du laboratoire, via leurs mémoires de recherche, des colloques ou des séminaires, qu'ils sont invités à

aider à organiser.

Il est fait état de l'existence de l'association Atout jeunes université (AJU) et de nombreux partenariats avec diverses structures françaises ou internationales. Il est toutefois difficile de juger de l'efficacité du réseau AJU quant à la recherche de stages, ou de la pérennité concrète des partenariats, dont certains semblent bénéficier exclusivement à certains parcours.

Étudiants, enseignants et personnels administratifs profitent de partenariats classiques. Aucun chiffre n'est avancé quant à la mobilité entrante ou sortante, même pour les parcours clairement orientés « langues ». Le dossier indique qu'un certain nombre d'étudiants étrangers intègrent la formation via « Campus France » ou « Campus arts » pour les parcours dits professionnalisants – on en ignore toutefois le chiffre précis.

Organisation pédagogique

Le dossier indique que les parcours possèdent une UE en tronc commun : est dispensé un enseignement de « Méthodologie universitaire » dont on ne connaît pas précisément le contenu. Les cours optionnels restent majoritaires, étant donné la diversité des spécialités proposées, ce qui rend la structure peu lisible et oblige de fait les étudiants à se spécialiser dès le premier semestre.

La formation, uniquement en présentiel, s'adapte aux étudiants à profil particulier et se décline en formation continue et en validation des acquis de l'expérience (VAE) selon les principes généraux définis par l'université. Il n'est pas précisé quelles dispositions particulières sont présentes en lettres.

Les étudiants ont malgré tout la possibilité de faire deux stages, obligatoires ou optionnels selon les parcours. Le cas échéant, il est validé par un rapport de stage. Les rapports de stage sont élaborés en lien avec un guide, spécifique à chaque parcours. Les étudiants bénéficient de l'appui du Service information, orientation et insertion professionnelle de l'université. Aucune aide supplémentaire n'est apportée au sein de la formation elle-même. Les étudiants ont la possibilité de participer à des projets entrepreneuriaux grâce au dispositif Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat – Pôle inter-établissements (PEPITE 3F). Certains étudiants en langue ont pu bénéficier de cette aide.

Des intervenants professionnels (neuf sur l'ensemble du master) interviennent dans la formation : compositeurs, intermittents du spectacle, dirigeants de structures culturelles, scénaristes... Le nombre de ces intervenants, relativement faible pour certaines formations pourtant dites professionnalisantes, est compensé par le nombre d'heures assurées par ces intervenants (de 11 à 64 heures chacun).

Outre les usages classiques du numérique, les étudiants ont accès à des logiciels de musique et d'écriture en adéquation avec la spécificité des parcours musicaux et littéraires. Les innovations pédagogiques sont représentées grâce à des ateliers de pédagogie, des projets tutorés et des mises en situation. La structure transversale « Centrif », à l'échelle de l'établissement, favorise les projets innovants, ainsi que la présence d'un ingénieur pédagogique dédié à la veille « innovation ». Le numérique est en particulier utilisé dans ses rapports avec l'écriture ; sont ainsi menés des projets relevant de la recherche-crédation. La transversalité du diplôme permet par exemple à des étudiants du master de bénéficier de cours de réalisation audiovisuelle.

Les parcours en langues sont internationaux par leur nature et ouvrent des cours et ateliers en langues étrangères à tous les étudiants de la mention. Des mobilités à l'international sont proposées, mais aucun chiffre n'est fourni, ce qui ne permet donc pas de se faire une idée de la mobilité internationale, ni de l'internationalisation de la formation.

Pilotage

Le pilotage est assuré par un comité qui réunit les enseignants-chercheurs en charge d'un parcours. Les UE transversales sont coordonnées par un responsable. La présence de professionnels (pour le recrutement) est décidée selon les parcours. Il n'est pas fait mention de l'existence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention ou des parcours (mais de « réunions de perfectionnement » pour certains parcours) ; il est indiqué qu'il est en cours de constitution. Les étudiants sont représentés par deux délégués « de proximité » au niveau du master.

La formation est évaluée selon les modalités classiques par des jurys d'examen réguliers. Une réflexion est conduite quant à l'évaluation par compétences.

Recrutés par un jury à l'entrée du master, les étudiants bénéficient de dispositifs d'aide à la réussite (tutorat

étudiant, logiciels d'auto-formation) et ont la possibilité de se réorienter.

Résultats constatés

Les effectifs sont globalement stables, oscillant entre 80 et 100 étudiants au niveau de la première année de master (M1), et entre 57 et 68 étudiants au niveau de la deuxième année (M2). Dans le détail, certains parcours sont toutefois très fragiles (deux années de suite, un seul étudiant en M2 parcours *Mondes hispanophones, écritures, cultures, créations*).

La formation semble attractive au recrutement, mais le taux de réussite d'environ 30% est bien trop bas et le taux d'abandon (environ 35%) bien trop élevé pour un niveau master. Faute de renseignements fiables, il est difficile de juger de l'insertion professionnelle des étudiants. Le caractère hétéroclite du master rend également très difficile l'appréciation de son « utilité », tant les débouchés sont diversifiés. Divers métiers visés, enfin, relèvent de l'intermittence.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Quelques parcours professionnalisants originaux
- Volonté de développer des compétences transversales

Principaux points faibles :

- Absence de mobilité sortante, inquiétante surtout pour les formations de langue
- Manque flagrant de cohérence au sein de la mention, ce qui en rend le pilotage difficile
- Parcours fragiles, aussi bien pour le nombre d'inscrits que pour le taux d'abandon et d'échec
- Manque d'indicateurs de suivi

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La multiplicité des parcours brouille les objectifs de la mention. Sous sa forme actuelle, le master garantit un taux de réussite et d'insertion beaucoup trop faible pour ce niveau d'études. Il serait souhaitable de resserrer les parcours autour de quelques spécialités originales (la musique notamment, un seul parcours recherche, etc.) et de spécifier précisément les objectifs et compétences attendus. Cela permettrait également de rendre les unités d'enseignement plus fluides avec la possibilité d'une spécialisation plus progressive. Le stage pourrait devenir obligatoire afin d'aider les étudiants dans leur projet professionnel. Les comités de perfectionnement doivent être mis en place, et la collecte de données doit être mieux formalisée afin de permettre une amélioration continue du diplôme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GÉOGRAPHIE

Établissement : Université Paris-Est Créteil Val de Marne-UPEC

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie* de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Lettres langues et sciences humaines (LLSH) de l'UPEC se compose de quatre parcours très différents, qui s'organisent sur deux années de façon tubulaire : *Dynarisk*, *Espaces sociétés territoires*, *Territoires villes et santé*, *Géomarketing*. Les objectifs de ces parcours sont à la fois l'insertion professionnelle au niveau master et la préparation à la recherche doctorale, à l'exception du parcours *Géomarketing*, ouvert en apprentissage, qui est uniquement orienté vers l'insertion professionnelle hors doctorat. Ces parcours sont articulés à ceux proposés en troisième année de la licence (L3) *Géographie et aménagement* de l'UPEC. Cette mention de master, co-accréditée avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée-UPEM, est ouverte en formation initiale et continue. Chacun des parcours, à l'exception du parcours *Géomarketing*, fait l'objet de co-habilitations spécifiques avec d'autres universités franciliennes, ce qui conduit les enseignements à avoir lieu à la fois à Créteil, mais aussi à Champs-sur-Marne, Nanterre, Noisy-le-Grand et Paris (site Jourdan de l'École normale supérieure).

ANALYSE

Finalité
Le dossier d'autoévaluation fait l'effort de détailler les connaissances et compétences attendues pour chacun des quatre parcours. Chacun de ces parcours spécialisés propose des contenus d'enseignement en cohérence avec les finalités définies. On apprécie tout particulièrement la place donnée aux méthodologies et aux apports théoriques fondamentaux qui permettent de construire un rapport raisonné aux outils. L'importance de l'objectif d'insertion professionnelle à travers l'obtention d'un contrat doctoral pour trois des quatre parcours est à souligner. Si les finalités diffèrent entre les quatre parcours, un même souci d'application des apports de la Géographie au service de la société est partagé entre ceux-ci. Les débouchés professionnels visés sont cohérents avec la formation et réalistes.
Positionnement dans l'environnement
La particularité du master <i>Géographie</i> de l'UPEC est d'être fondamentalement inscrit dans l'environnement universitaire francilien, étant en cela en cohérence avec la forte imbrication des équipes de recherche en Géographie dans cette région. Co-accréditée avec l'UPEM, le jeu de co-habilitation des parcours dessine des formations communes avec cette dernière, l'Université Paris Nanterre, l'Université Paris-Diderot ou encore l'Université Panthéon-Sorbonne. En complément, une convention est en cours d'établissement avec l'École

normale supérieure de Paris, cette structure étant déjà un partenaire du master. Cela traduit la forte intégration des équipes d'enseignants-chercheurs dans l'espace francilien de la recherche en Géographie. Le dossier d'autoévaluation attire l'attention sur le fait que 9 des 16 universités franciliennes proposent des formations en Géographie. La mise en réseau des parcours permet de construire des complémentarités et de limiter des effets de concurrence qui pourraient être stériles. Elle permet d'assurer des débouchés diversifiés aux étudiants issus de la licence *Géographie et aménagement* de l'UPEC. Dans le même temps, cela ne contribue pas à donner une visibilité forte à la mention, faute de spécificité identifiable. Un problème de notoriété et d'attractivité de l'inscription à l'UPEC est d'ailleurs souligné dans le dossier d'autoévaluation. Il ne s'agit pas là d'un manque d'attractivité des parcours selon le dossier d'autoévaluation, mais d'une difficulté à attirer des étudiants issus d'autres universités. Les quatre parcours sont plutôt originaux à l'échelle nationale, et tout particulièrement les parcours *Dynarisk* et *Géomarketing*. Ce dernier n'est pas co-habilité avec d'autres universités, mais il s'inscrit aussi dans la mention *Marketing vente* de l'UPEC. Il n'est pas précisé si les diplômés obtiennent les deux masters.

Les parcours sont adossés à différents laboratoires franciliens, dont les deux unités auxquelles sont rattachés les enseignants-chercheurs en Géographie de l'UPEC : le Laboratoire d'urbanisme-Lab'urba (urbanisme, aménagement et politiques publiques) et le Laboratoire de Géographie de Paris (géographie physique). L'environnement socio-économique est décrit pour chacun des parcours. Des bureaux d'étude, les collectivités territoriales, des agences publiques et parapubliques constituent les partenaires principaux des quatre parcours. Le parcours *Géomarketing* est particulièrement en lien avec des entreprises privées (sociétés de conseil, groupes de distribution...). Les parcours cherchent tous, et selon leur spécialité, à consolider leurs relations avec des universités étrangères. Le master *Géographie* peut bénéficier des accords de l'UPEC signés spécifiquement pour la Géographie, des accords existant au niveau de l'UFR LLSH dont dépend la Géographie, mais aussi des accords et relations des nombreux partenaires du réseau, universités et structures de recherche. Les chiffres de la mobilité internationale étudiante ne sont en revanche pas fournis.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique reflète la coexistence des quatre parcours au sein de la mention *Géographie*. Il est précisé dans le dossier d'autoévaluation qu'un effort a été fait pour renforcer un peu un tronc commun autour de l'enseignement des outils. Pour autant, il n'est pas possible de préciser la part de ce tronc commun qui, à la lecture des maquettes, est à tout le moins faible. La structure tubulaire des parcours conduit à proposer quatre progressions indépendantes sur quatre semestres. Le poids du mémoire est par exemple différent en nombre de crédits ECTS d'un parcours à l'autre. Il n'est pas précisé si des passerelles sont possibles entre les parcours à la fin du M1. Les pratiques pédagogiques sont très diverses : aux enseignements en présentiel sont adjoints la pratique de terrain, la pédagogie d'ateliers ou projet tutoré, et une large place est faite à la rédaction du mémoire.

La pratique du stage est inégalement présente selon les parcours, non systématiquement obligatoire, et sa prise en compte n'est pas précisément exposée. Elle sert à colorer l'orientation choisie par l'étudiant (professionnelle ou recherche) des parcours *Espaces sociétés territoires*, *Territoires villes et santé* (choix entre stage ou mémoire au deuxième et quatrième semestre). Dans le parcours *Dynarisk*, le stage est obligatoire. Le parcours *Géomarketing* n'est pas concerné étant en alternance, dont l'accompagnement est décrit dans le dossier d'autoévaluation. Le processus de validation des acquis n'est, lui, pas clairement décrit dans le dossier d'autoévaluation.

La professionnalisation est très présente à travers la présence d'intervenants professionnels et les démarches pédagogiques mobilisées, et cherche à ménager de larges débouchés. Le doctorat étant l'une des voies d'insertion visées, les structures de recherche et les laboratoires participent de cette professionnalisation. Des dispositifs spécifiques d'animation et de relations avec le monde socio-économique, comme la plate-forme Géodépistage qui souhaite valoriser et initier une pédagogie innovante par projet, sont des initiatives intéressantes et à valoriser.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est propre à la mention. L'enseignement du numérique a une place variable selon les parcours. La plateforme de dépôt des supports de cours de l'UPEC, l'espace pédagogique de ressources en ligne-EPREL, est utilisée par les enseignants. Le suivi d'un enseignement de ou en langue étrangère, orienté vers le passage d'une certification (le *Test of English for international communication-TOEIC*) et/ou le développement de compétences en lecture et écriture d'articles scientifiques, est obligatoire (un enseignement par année). Si la mobilité internationale est encouragée, le dossier d'autoévaluation ne fournit pas d'information sur les flux. Il développe plus l'importance de la mobilité enseignante (16 à 21 missions par an).

Pilotage

Le nombre de parcours et leur grande diversité permettent à tous les enseignants-chercheurs du département de Géographie d'intervenir au niveau master. Dans le parcours *Géomarketing*, en alternance, 55% des enseignements sont assurés par des professionnels. L'organisation tubulaire des quatre parcours se retrouve dans le pilotage. Il n'existe pas réellement de pilotage de la mention qui est placée sous la responsabilité de la direction du département de Géographie. Le pilotage semble plutôt être réalisé au niveau des parcours, qui possèdent chacun un responsable, bien que le rôle d'un responsable de parcours ne soit pas réellement décrit dans le dossier d'autoévaluation. Plus largement, les interactions entre les responsables de parcours ne sont pas abordées. Un conseil de perfectionnement de la mention a été mis en place en 2017. Il est donc trop tôt pour en apprécier le fonctionnement et les apports. Seul le parcours *Géomarketing* en possède un depuis sa création, impliquant notamment des professionnels, des étudiants et des anciens étudiants, ce qui renforce la logique de réseau professionnel. En l'état, les étudiants sont peu associés formellement aux réflexions sur l'évolution de la mention.

L'évaluation des enseignements demeure essentiellement orale. Le suivi personnalisé des étudiants est plutôt fait de la pratique pédagogique de l'encadrement du mémoire. La représentation des étudiants se situe essentiellement au niveau de l'UFR et de sa commission pédagogique. L'autoévaluation est franche et considère les remarques formulées lors de la précédente évaluation de l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Les choix de structuration sont exposés et assumés, notamment le caractère tubulaire de la formation. On regrettera le peu d'éléments statistiques joints à ce dossier d'autoévaluation, qui permettraient de se faire une idée plus précise des éléments évoqués, notamment sur l'insertion des diplômés, y compris à travers l'obtention d'un contrat doctoral.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées, même si le dossier d'autoévaluation explique comment les étudiants sont informés. A l'inverse, le fonctionnement des jurys est bien présenté. La pondération des unités d'enseignement en termes de crédits ECTS révèle des rapports de 1 à 6 dans le parcours *Espaces sociétés territoires* et même de 1 à 10 dans le parcours *Géomarketing*, sans que ces différentiels ne soient expliqués au-delà de la volonté de donner une grande importance au mémoire. L'approche par compétences est diversement développée. Un supplément au diplôme est délivré sans que l'on sache réellement comment les modalités du suivi des compétences sont organisées. Les équipes enseignantes s'appuient sur les dispositifs d'insertion professionnelles proposés par l'université. Le parcours *Géomarketing* se singularise encore par son engagement dans la démarche qualité « Qualicert » dans le cadre de son partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA) Sup 2000.

Résultats constatés

Les effectifs déclarés dans le dossier d'autoévaluation sont en moyenne de 30 à 40 étudiants en M1 et de 25 à 35 étudiants en M2. Ce dossier évoque des effectifs de 15 étudiants par année pour le seul parcours *Géomarketing*, ce qui interroge sur la ventilation des effectifs entre les autres parcours. L'attractivité de la formation ne peut pas être appréciée, aucun élément sur la pression à l'entrée n'étant évoqué dans ce dossier. Les taux de réussite déclarés en M2 sont de plus de 85%. Il n'existe pour autant pas d'explications sur la différence entre le nombre d'inscrits entre le M1 et le M2, en dépit de la structure tubulaire qui devrait favoriser une continuité des parcours étudiants entre les deux années. Il manque des éléments pour apprécier l'insertion des diplômés. Seul le parcours *Géomarketing* bénéficie d'un suivi fin des insertions, avec un taux de 100%, très majoritairement en correspondance avec le niveau de qualification.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- De forts liens avec des réseaux régionaux de recherche d'excellence et une bonne insertion dans l'espace régional de la formation en Géographie.
- Un parcours en apprentissage reconnu, qui conduit à une insertion professionnelle pour tous ses diplômés.
- Une offre large en sortie de licence pour les étudiants de l'UPEC.

Principaux points faibles :

- Un manque de suivi des effectifs et de l'insertion professionnelle.
- Une place insuffisante faite aux étudiants dans le pilotage de la formation.
- Une place et une part insuffisante accordée aux stages dans certains parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation reflète une réelle conscience de l'environnement et des enjeux de visibilité des parcours et de la mention. Des solutions aux faiblesses identifiées sont avancées (et certaines ont déjà été mises en œuvre), ce qui est un point positif. Ce faisant, de nombreux points faibles identifiés à travers l'autoévaluation étaient déjà signalés dans l'évaluation précédente de l'AERES. Si des efforts ont été réalisés, ils doivent être poursuivis, notamment en ce qui concerne le suivi des cohortes qui est aujourd'hui un attendu incontournable pour ce niveau de formation. Des outils d'accompagnement et de suivi de l'insertion professionnelle pourraient être mis en place au niveau de chaque parcours (réseaux et annuaire des anciens, rencontres professionnelles, etc.). Il est nécessaire de généraliser les suppléments au diplôme. Plus largement, il convient de s'interroger sur le sens d'une mention qui n'est qu'un chapeau pour quatre parcours tubulaires, quasiment indépendants les uns des autres. Mais cette réflexion dépasse le seul cadre de l'équipe de Géographie de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne et doit se poser à l'échelle régionale.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HISTOIRE

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Histoire* de l'Université de Paris Est Marne la Vallée (UPEM) propose une formation organisée de la manière suivante : une première année de master (M1) homogène dédiée à l'approfondissement des fondamentaux de la discipline historique et une deuxième année de master (M2) déclinée en trois parcours thématiques : *Villes, Pouvoirs Société ; Diagnostique historique et Aménagement urbain ; Développement culturel territorial*.

Cette organisation vise à l'acquisition d'un portefeuille de compétences propres à accroître les débouchés professionnels des diplômé(e)s en histoire : doctorats et métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi professions en rapport avec l'urbanisme, l'aménagement et l'histoire ou encore l'histoire, l'histoire de l'art et la médiation culturelle. La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue. Tous les diplômés de l'UPEM sont ouverts à la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais le cas ne s'est pas encore présenté dans cette formation.

ANALYSE

Finalité

La formation proposée par le master mention *Histoire* de l'UPEM, largement restructurée depuis 2015, substitue au découpage standard en quatre périodes (antiquité, moyen âge, époque moderne et époque contemporaine) une architecture innovante en trois parcours thématiques *Villes, Pouvoirs Société ; Diagnostique historique et Aménagement urbain ; Développement culturel territorial* centrés sur un objet générique : la ville.

Cette refonte vise à renforcer la dimension professionnalisante de la formation en histoire, en explicitant ses débouchés dans les métiers liés à l'urbanisme et à la médiation culturelle. Elle vise aussi à renforcer l'adossement à l'environnement socio-économique en développant une approche plus appliquée de la recherche en histoire. Elle a enfin pour but d'améliorer le positionnement stratégique de la formation dans l'offre de masters en histoire à l'échelle nationale, voire internationale.

Positionnement dans l'environnement

Le master occupe une position de niche qui lui permet de se différencier nettement, à l'échelle régionale et même nationale, des autres formations de master en histoire demeurées strictement disciplinaires et organisés classiquement en quatre périodes chronologiques. L'implication des enseignants-chercheurs dans la formation induit un bon adossement à la recherche, en lien avec l'Équipe d'accueil (EA 3350) Analyse comparée des pouvoirs (ACP), notamment pour le parcours 1 (*Villes, Pouvoirs, Sociétés*). Cette originalité garantit son attractivité y compris à l'échelle internationale, notamment le parcours 2 (*Diagnostic historique et Aménagement urbain*) accueille majoritairement (60 %) des étudiants issus d'écoles d'architecture étrangères (Algérie, Tunisie). Elle pourrait permettre de finaliser dans un proche avenir des conventions avec des universités étrangères.

Le renforcement de la dimension professionnalisante repose sur la multiplication des liens avec des acteurs de l'environnement socio-économico-culturel, surtout pour les parcours 2 et 3. Les rapports avec les acteurs et les institutions culturelles locales et régionales sont les plus notables (Scène nationale de la Ferme du Buisson, Château de Champs). En revanche, la liaison avec les entreprises et le milieu proprement économique reste à approfondir.

Organisation pédagogique

La réorganisation de la formation en trois parcours vise à renforcer la dimension professionnalisante tout en gardant les liens avec la recherche. Sa structuration originale vise à offrir aux étudiants des débouchés professionnels aussi bien dans la recherche -notamment pour le parcours 1 : *Villes, Pouvoirs, Sociétés*- que dans les métiers de l'urbanisme - notamment pour le parcours 2 : *Diagnostic historique et Aménagement urbain* - et dans les professions de la médiation culturelle - notamment pour le parcours 3 : *Développement culturel et territorial*.

Les modalités pédagogiques du master d'*Histoire* sont largement conformes à ces objectifs. Le M1 dispense les contenus et les méthodologies de base de la discipline historique. Le choix d'un des trois parcours s'opère en M2. Néanmoins, il existe des passerelles entre parcours, notamment du parcours 1 vers les deux autres. L'équipe pédagogique comprend une majorité d'enseignants-chercheurs du département d'histoire mais aussi des intervenants professionnels issus de la sphère de l'urbanisme ou du milieu de l'action culturelle, en partenariat avec les Archives de Paris, le Service du Patrimoine et Inventaire de la Direction de la culture d'Île-de-France, la Mission du patrimoine professionnel de la Ville de Paris. Chaque parcours comporte la rédaction d'un mémoire de recherche dont l'évaluation est déterminante dans le parcours *Ville, Pouvoirs, Sociétés* tandis que sa pondération est plus réduite dans les parcours 2 et 3. À l'inverse, le stage n'est que facultatif dans le parcours 1 alors qu'il est obligatoire dans les parcours 2 et 3. Le parcours 3 repose sur une formation en alternance ou en apprentissage. Les étudiants peuvent faire un stage de quatre à six mois, ou une période d'apprentissage, notamment dans le milieu associatif et en particulier en partenariat avec la Ferme du Buisson - scène nationale, et le château de Champs.

Le master d'*Histoire* revêt également une dimension internationale, singulièrement pour le parcours 1, qui prévoit des cours d'anglais à chacun des quatre semestres. La mobilité dans le cadre des accords Erasmus + est encouragée.

Pilotage

La formation est pilotée par un responsable nommé par le président de l'université. Le pilotage de chaque parcours est assuré par un enseignant-chercheur. Dans le parcours *Villes, Pouvoirs, Sociétés*, le directeur compose le jury qui décide de l'admission des étudiants en M1. L'équipe pédagogique du parcours *Diagnostic historique et Aménagement urbain* est réunie une fois par an par son directeur, avant la rentrée. Néanmoins, le directeur échange régulièrement avec l'équipe pédagogique et avec les intervenants extérieurs. La directrice du parcours Développement culturel et territorial organise plusieurs réunions tout au long de l'année (pré-rentrée, mi-parcours, réunions lors des auditions des candidats et des jurys) et en vue de la préparation du voyage d'intégration qui a lieu en septembre. La formation s'appuie sur une équipe pédagogique très soudée et sur les instances et services mutualisés de l'établissement comme l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles, évaluation (OFIPE) ou la Commission formation et vie universitaire (CFVU). La concertation est exercée en temps réel et le dialogue avec les étudiants est constant, notamment à l'occasion des échanges entre chaque étudiant et son/sa directeur/trice de recherche.

Un conseil de perfectionnement est en cours d'élaboration. Il permettra d'institutionnaliser davantage la

participation des intervenants professionnels dans le pilotage de la formation et d'y associer de manière plus systématique les représentants des étudiants.

La mise en place dans le courant de 2018 d'un dispositif plus formalisé d'évaluation de la formation par les étudiants devrait permettre de renforcer encore la capacité du pilotage de la formation. Néanmoins, dans le cadre du parcours *Villes, Pouvoirs, Sociétés* une évaluation anonyme de la part des étudiants sous la forme de questionnaires qualitatifs, est déjà en place. Environ la moitié (14) des étudiants a répondu aux questionnaires.

Résultats constatés

Les taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont communiqués aux responsables de la formation par l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles, évaluation (OFIPE) de l'UPEM. Ces données quantitatives, comme très souvent, ont une portée statistique limitée car elles portent sur de très petits effectifs. Le nombre de diplômés du master histoire n'est pas globalement très élevé (cinq diplômés en 2011, dix en 2015) et le taux de réponses aux enquêtes réduit encore la valeur statistique de ces chiffres. Une enquête réalisée en janvier 2017 sur la promotion 2015-2016 a permis de dégager deux tendances : la moitié des diplômés ayant répondu à l'enquête était toujours à la recherche d'un emploi ; un quart avait un emploi en CDD, et un autre quart était en poursuite d'études.

Il faut néanmoins souligner que la refonte de la maquette depuis 2015 renforce l'attractivité de la formation et s'accompagne donc d'une hausse très sensible des flux d'inscrits (50 en M1 et 25 en M2). Le taux d'insertion professionnelle devrait, de même, être amélioré dans une mesure que les données de l'OFIPE pourront permettre de préciser.

L'évolution tendancielle des effectifs de la formation sur les quatre dernières années traduit une difficulté d'ensemble à maintenir, à l'UPEM comme partout en France, le recrutement en master *Histoire* à un niveau pleinement satisfaisant. De 2013-2014 à 2016-2017, tous parcours confondus, l'effectif annuel moyen en M1 est de 16 inscrits et en M2 de 7 inscrits. Le nombre de diplômés s'établit en moyenne annuelle à quatre. Le taux d'abandon du M1 au M2 reste important : en 2015-2016, on dénombre 18 inscrits en M1. Cette cohorte est ramenée à 8 en M2 en 2016-2017.

La refonte de la maquette enclenchée en 2015-2016 constitue une réponse pour renforcer l'attractivité de la formation. La stratégie de professionnalisation doit aussi aboutir à réduire les taux d'abandon et d'ajournement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Motivation de l'équipe pédagogique.
- Renforcement de la professionnalisation.
- Formation bien articulée aux dispositifs d'aide à la réussite de l'établissement.

Principaux points faibles :

- Médiocre attractivité de la formation.
- Absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention histoire de l'UPEM a été profondément réformé depuis 2015-2016 dans le but de renforcer son attractivité. La création de trois parcours thématiques doit contribuer à accroître la visibilité de la formation au sein de l'établissement comme aussi à l'échelle nationale et internationale. Elle devrait permettre aussi, à terme, de stabiliser les effectifs à l'entrée du M1 comme du M2.

La réforme de la maquette devrait être à court terme accompagnée d'une évolution des modalités de pilotage de la formation. La création d'un conseil de perfectionnement doit permettre d'intégrer les étudiants ainsi que les intervenants issus de l'environnement socio-économique, y compris dans le parcours 1 plus spécifiquement dédié à la recherche académique et voie d'accès au doctorat.

La formation a une organisation originale et prometteuse, dont on peut espérer qu'elle donnera dans les années à venir les résultats attendus, pour peu qu'on lui laisse le temps et qu'on lui donne les moyens de s'installer véritablement.

MASTER INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Intelligence économique* est une formation de deux ans, relevant des sciences de l'information et de la communication, articulée en une première année de master (M1) de tronc commun et en une seconde année de master (M2) proposant trois parcours-types : *Gestion des connaissances, patrimoine immatériel et innovation* (GCPII), *Influence, Lobbying et médias sociaux* (ILMS) et *Intelligence Stratégique, Analyse des Risques et Territoires* (ISART). Dispensée en enseignement présentiel à l'Institut Francilien d'Ingénierie des Services (IFIS), sur le site de Serris, elle accueille principalement un public en formation initiale, issu d'une licence de *Sciences humaines et sociales*, de *Sciences de gestion* ou de *Sciences exactes* mais est également accessible aux étudiants relevant de la formation tout au long de la vie ou aux étudiants en contrats de professionnalisation. Elle vise à former des professionnels de l'intelligence économique, notamment dans sa dimension communicationnelle, et prévoit une période de stage en M1 (quatre mois minimum) et en M2 (cinq mois minimum).

ANALYSE

Finalité

Comme en témoignent les suppléments au diplôme ainsi que la fiche du Registre National des Compétences Professionnelles (RNCP), renseignés de manière claire et précise, le master a identifié précisément les compétences et les différents secteurs visés par la formation. Les enseignements dispensés, notamment ceux relevant des sciences de l'information et de la communication et en informatique (même si le détail précis de ces derniers n'est pas renseigné), sont en phase avec ces compétences.

On pourra regretter l'absence d'enseignements « d'ouverture » plus nombreux sur les autres disciplines qui pourraient être mobilisées autour de l'intelligence économique. Ainsi, la connaissance de l'environnement économique (micro et macro) et de l'entreprise, des différentes facettes des stratégies d'entreprise et du contexte juridique peut faire défaut, notamment pour des étudiants n'ayant pas acquis ces compétences dans leur cursus initial. À ce titre, certains des métiers-types identifiés (notamment études et prospectives socio-économiques ainsi que stratégie commerciale) semblent difficilement accessibles en sortie.

Positionnement dans l'environnement

Formation rare dans le paysage académique, le master ne souffre pas de concurrence au niveau du site ou plus largement sur le territoire national (cinq autres masters liés à la même thématique ont été identifiés), à l'exception de formations privées clairement identifiées : le master of Business Administration (MBA) à l'École de Guerre Économique (EGE) de l'École Supérieure Libre des Sciences Commerciales Appliquées (ESLSCA), le Master of Science (MSc) *International Strategy and Influence* de la Skema Business School à Paris et une formation de Consultant en Intelligence économique au sein d'une École Européenne d'Intelligence Économique à Versailles.

L'adossement à la recherche de la formation est de qualité : tous les chercheurs titulaires sont rattachés au département d'Intelligence stratégique, information, communication de l'IFIS et rattachés au laboratoire Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique (DICEN). Même si la formation est essentiellement à vocation professionnelle en sortie du M2, l'initiation à la recherche y est présente. Ainsi, en M1, est organisée une étude-conseil, encadrée dans un séminaire de méthodologie. Le M2 permet, via un mini-mémoire ou un mémoire, une sensibilisation à la recherche renforcée par une originale incitation à publications scientifiques. Quelques poursuites en thèse confirment cet adossement. En outre, les étudiants sont encouragés à participer à des colloques internationaux et à publier dans des revues de rang B ou C : entre 2016 et 2017, sept étudiants ont ainsi communiqué dans un colloque ; deux d'entre eux ont poursuivi en doctorat. En 2018, les étudiants de M1 ont participé au colloque Bobcatsss. Il est prévu qu'ils organisent, en partenariat avec les étudiants du master *Tourisme*, l'édition de 2020 à l'UPEM.

Les liens entre la formation et les réseaux de professionnels sont de qualité : apprentissages dans des grands groupes (EDF, BNP-Paribas, Orange, Thalès) ou dans de grandes institutions (ministère de la défense et ministère de l'Intérieur), sensibilisation et immersion dans le monde professionnel en lien avec des organismes spécialisés (le centre opérationnel de gestion interministérielle des crises, l'État-Major Interarmes de Zone de défense Grand-Est ou le Centre opérationnel de zone de la Préfecture de Région Grand-Est). Ils reflètent bien l'ancrage ancien de la formation dont l'origine est plus que trentenaire.

À l'international, le master *Intelligence économique* a mis en place des accords avec des universités européennes telles que la Charles University située à Prague, en République Tchèque, la Transilvania University of Brasov (Roumanie), la Tallin University (Estonie) et la Riga University (Lettonie), mais également en dehors de l'Union Européenne, notamment à travers une convention avec l'École supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC) du Cameroun.

Organisation pédagogique

Le master s'organise en première année sous la forme d'un tronc commun (TC) comprenant 185,5 heures de cours magistraux (CM) et 231,5 heures de travaux dirigés (TD). Les Unités d'Enseignement (UE) *Intelligence économique*, *Patrimoines immatériels* et *Influence et lobbying* constitutives de ce TC permettent une pré-orientation dans l'un des différents parcours de M2. Aucun dispositif, à l'exception de la présence d'enseignant-référent pour chaque étudiant, n'est organisé pour d'éventuelles remises à niveau pour des publics potentiellement hétérogènes. Les trois parcours de M2, qui offrent entre 420 et 440 heures de cours (selon une répartition CM/TD variable par parcours) ne semblent pas présenter de tronc commun, alors même que des intitulés assez similaires (et les mêmes enseignants-chercheurs) s'y retrouvent.

La formation accueille tous les ans des étudiants en situation de handicap dont l'accueil est favorisé par la cellule handicap mise en place à l'UPEM. Le master admet des étudiants sur Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et Validation Acquis Professionnels (VAP) mais la procédure de validation n'est pas précisément renseignée dans le dossier.

En complément des deux périodes de stage long en M1 (quatre à six mois) et en M2 (six mois), des mises en situation professionnelle sont organisées à travers des projets tutorés, traduisant une volonté forte et louable de professionnalisation des étudiants. Les stagiaires en formation continue sont pris en charge par le pôle Formation Continue de l'Université qui gère également la plateforme Pstage, dédiée aux stages. Si cette dernière s'avère efficace pour la gestion des conventions, elle s'avère peu fonctionnelle pour la recherche d'offre. De ce fait le Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SIO-IP) a récemment mis en place la plateforme *Jobteaser* pour les offres de stages, emplois et contrats d'alternance. Le dossier ne renseigne pas son usage effectif par l'équipe pédagogique et les étudiants du master. Un enseignement dédié à l'insertion professionnelle (recherche de stage, CV, entretiens) est proposé en M1. Les étudiants peuvent développer un projet entrepreneurial via PEPITE 3EF, dispositif regroupant plusieurs établissements de la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) Paris Est dont l'UPEM est membre fondateur et dont l'objectif est d'informer et d'accompagner les étudiants dans leurs projets professionnels. Durant l'année universitaire 2017-

2018, un étudiant du M2 ISART a bénéficié de ce dispositif.

L'ouverture internationale de la formation reste quant à elle faible. Si de nombreux accords sont évoqués, la mobilité sortante n'est documentée que sur un seul exemple. À l'exception des enseignements de l'anglais en M1 (28 heures uniquement au premier semestre), seules 28 heures de cours dans le parcours GCPII sont effectués en anglais.

Par la nature même de la formation, l'enseignement de l'informatique (en particulier de certains outils liés à l'intelligence économique) est bien présent.

Un nombre conséquent d'étudiants relève d'une formation par alternance, notamment pour le parcours ISART (plus de 80 % des effectifs). Il n'y a pas d'organisation spécifique de cette alternance qui semble relever de l'alternance « longue » (une période pédagogique et une période en entreprise sur l'année).

Pilotage

Si l'équipe pédagogique traduit la richesse des compétences en sciences de l'information et communication, l'ouverture aux autres disciplines (science politique, gestion et informatique) reste relativement limitée. La présence d'intervenants professionnels est conforme aux standards académiques en M1 (20 % des heures d'enseignement), elle est très importante en M2 (allant de 52 % pour le parcours ILLMS à 60 % pour les parcours GCPII et ISART). L'adéquation entre le profil des intervenants professionnels et les enseignements dispensés est avérée.

L'équipe pédagogique du master *Intelligence économique* est diversifiée. Elle est composée de 19 enseignants (neuf maitres de Conférences, deux Professeur d'Université, deux Attachés temporaires d'enseignement et de recherche, un Professeur associé, deux Professeurs invités étrangers, un enseignant de l'École Supérieure de Commerce de Paris, un enseignant de la Paris School of Business et une doctorante) appartenant majoritairement à la même section CNU (Conseil National des Universités) et de 51 professionnels, pour la plupart cœur de métier, qui assurent 19 % des enseignements en M1, 52 % pour le M2 *Influence lobbying et Médias Sociaux*, 59 % pour le M2 *Gestion des connaissances patrimoines immatériels et innovation* et 60 % pour le M2 *Intelligence stratégique, analyse des risques et territoires*.

Le master bénéficie d'une bonne fréquence des réunions pédagogiques (quatre par an : un comité de pilotage en janvier, une réunion pédagogique en janvier et en décembre et les jurys de diplôme en septembre) et d'un pilotage au fil de l'eau plus spécifique des responsables d'années (rencontres informelles entre les différents membres de l'équipe en cours d'année). Si un comité de perfectionnement existe, commun aux trois parcours, les dispositifs de son fonctionnement effectif ne sont pas renseignés et son influence réelle sur le pilotage du master reste en question.

Dispositif original, les étudiants sont associés à la définition du référentiel de compétences propre à leur parcours. L'évaluation systématique des enseignements par les étudiants a été tout récemment mise en place, et n'a donc pas permis à ce jour d'influer sur le pilotage de la formation.

Résultats constatés

Le nombre des étudiants en M1 a baissé de moitié entre 2012 et 2017. Si le nombre d'inscrits en M2 (tous parcours confondus) baisse également, cette diminution est moins significative (74 en 2012/2013, 83 en 2013/2014 et 53 en 2017/2018). Dans les deux cas, le dossier ne donne pas d'explication à cette baisse, pas plus qu'il ne renseigne le taux de pression de la formation. L'attractivité de la formation est mal documentée (tant pour les entrées en M1 que les entrées directes en M2), en particulier concernant la nature du public entrant. On ignore si le faible nombre d'inscrits en M1 (33 étudiants sur la dernière promotion renseignée) résulte d'une volonté de sélection forte (le taux d'acceptation n'est pas renseigné) ou d'un défaut d'attractivité. Le recrutement extérieur (à nouveau mal documenté) en M2 permet de renforcer les effectifs sur la dernière année du master.

Le taux de réussite en M1 est en baisse depuis 2014/2015, de 83,5 % à 59 % en 2016/2017. La réussite au M2 est, quant à elle, plus aléatoire : 98 % en 2014/2015, 68 % en 2015/2016 et 71 % en 2016/2017. Ces taux de réussite et les taux d'abandon (entre 13 % et 44 % en M1 et 1,5 % et 21 % en M2) sont préoccupants pour tous les parcours sur certaines années sans pour autant qu'une réelle réflexion sur ses causes et les solutions à y apporter ne soit présentée.

L'enquête d'insertion professionnelle est lacunaire en raison du faible taux de répondants et ne permet donc pas réellement de juger de la qualité des emplois occupés.

Quant à l'évaluation de la formation par les étudiants, elle a lieu durant les périodes de stage ; ce qui explique

un taux de retour très faible. Et si le dossier fait état d'interactions régulières avec les délégués et la tenue d'une réunion de débriefing, ni les résultats ni les mesures envisagées ne sont communiqués.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation originale, rare dans le paysage académique national, et jouissant d'une assise ancienne.
- Liens forts entre les compétences en recherche de l'équipe pédagogique et l'objet du master.
- Relations professionnelles solides, offrant en particulier la possibilité de contrats de professionnalisation nombreux, notamment pour le parcours ISART.
- Spécialisation progressive par le biais d'une mise en situation professionnelle, à travers les stages et les projets tutorés.

Principaux points faibles :

- Place trop limitée des enseignements relevant des différentes disciplines de l'intelligence économique en M2.
- Inadéquation de l'intitulé de la formation aux enseignements dispensés.
- Manque de recul et de perspectives sur les dysfonctionnements de la formation (résultats préoccupants concernant l'attractivité de la formation, le taux d'abandon et le taux de réussite ; suivi des diplômés peu développé).
- Faible ouverture à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Intelligence économique* se situe dans une niche académique dont l'importance professionnelle n'a cessé de croître ces dernières années. Pour autant, il souffre clairement, à la lecture des informations dispensées, d'un défaut d'attractivité qui pourtant n'est pas analysé dans le dossier. Le pilotage devrait aborder plus frontalement ces points de faiblesse, en systématisant l'évaluation de la formation par les étudiants, par un meilleur suivi du profil des étudiants entrants et par un meilleur suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études en doctorat. À cet effet, il pourrait être utile de s'appuyer plus fortement sur le potentiel du réseau d'anciens. Le recours trop fréquent à différents praticiens pourrait être limité en intégrant un nombre plus important d'enseignants-chercheurs d'autres disciplines (informatique, gestion, droit, sciences économiques notamment). Cette ouverture disciplinaire (couplée à d'éventuelles options en M1 pour gérer l'hétérogénéité des publics entrants) élargirait de fait la base de recrutement et augmenterait l'attractivité de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Langues étrangères appliquées (LEA)*, portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et civilisations de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM), propose une formation en deux ans avec un parcours-type *Commerce international (C)* et trois combinaisons de langues : *anglais/allemand*, *anglais/espagnol* et *anglais/chinois*. Ce master a ainsi pour objectif de permettre aux étudiants de consolider la maîtrise de deux langues étrangères et de différentes compétences professionnelles (droit, comptabilité, finances...) afin d'être immédiatement opérationnels dans le domaine du commerce international. La formation se déroule en présentiel sur le site de Champs-sur-Marne et peut être suivie en formation initiale, en formation continue, en apprentissage ou par une validation d'acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier fait état de façon détaillée des compétences et connaissances visées par la formation.</p> <p>Le contenu de la formation est connu par les étudiants au moyen de plusieurs dispositifs : réunion de rentrée réunissant les étudiants de première et deuxième années et animée par le responsable de la formation, journées d'intégration, la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe au dossier (en attente de publication), page internet sur le site de l'UPEM. Un Supplément au diplôme, spécifique à chaque parcours-type et indiquant les enseignements suivis et les compétences acquises, sera remis aux diplômés à partir de 2019.</p> <p>Aucun débouché naturel et concret n'est évoqué dans le dossier, si ce n'est par un renvoi à l'enquête à 30 mois des jeunes diplômés réalisée par l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles, évaluations (OFIPE).</p> <p>Aucune délocalisation n'est indiquée dans le dossier, les enseignements ayant lieu en présentiel sur le campus de Champs-sur-Marne.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Même si d'autres universités de l'est parisien, Paris 8 Vincennes Saint-Denis et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) notamment, proposent aussi des masters centrés sur les métiers du commerce international, le dossier insiste sur</p>

l'orientation linguistique plus marquée du master *LEA CI* de l'UPEM dans la mesure où il dépend de l'UFR de Langues et civilisations, alors que le master de Paris 8 Vincennes Saint-Denis dépend de l'UFR Sciences humaines et sociales, et celui de l'UPEC de l'UFR Administration et échanges internationaux. Cette distinction vaut également pour la région francilienne, avec en plus, la possibilité du parcours *anglais/chinois*. Le master *LEA CI* se distingue également avec la possibilité de le suivre en alternance.

La recherche n'occupe pas une place importante dans la formation, même si la plupart des titulaires linguistes intervenant dans la formation sont des enseignants-chercheurs qui associent les étudiants aux manifestations scientifiques qu'ils organisent au sein du laboratoire LISAA (Littératures, Savoirs et Arts), lié à l'UFR Langues et civilisation ou du laboratoire IRG (Institut de recherche en gestion). La formation par la recherche est limitée aux recherches personnelles des étudiants dans le cadre des travaux (cours de civilisation et de droit et rapports de stage, notamment) qui leur sont demandés.

Un partenariat avec le Centre de formation et d'apprentis Descartes est évoqué dans le cadre de l'apprentissage, mais rien n'a été formalisé avec des entreprises. Les stages obligatoires à la fin de la première année de master (M1) et de la deuxième année (M2), pour les étudiants en formation initiale, permettent toutefois aux étudiants d'appliquer en entreprise les connaissances et les compétences acquises.

Aucun partenariat international propre au diplôme n'a été mis en place, mais les étudiants sont encouragés par leurs enseignants à partir en mobilité dans le cadre des échanges Erasmus+, proposés par l'université. À ce titre, le dossier ne mentionne que deux mobilités sortantes, pour 2017-2018, dans deux pays hispanophones. Le dossier souligne que trois étudiants sont partis faire leur stage à l'étranger lors de l'année 2017-2018. Aucune donnée n'est fournie pour la mobilité enseignante.

Organisation pédagogique

La formation s'articule autour d'un tronc commun constitué de l'anglais et des matières de spécialité, les parcours étant définis par la langue B, formant ainsi trois paires de langues : *anglais/allemand*, *anglais/espagnol* et *anglais/chinois*, ce dernier parcours n'ayant été introduit qu'en 2016-2017. Dans la mesure où la formation réunit des étudiants en formation initiale et des apprentis, les enseignements sont organisés en fonction des contraintes de ces derniers qui ont ainsi trois jours de cours à l'université et deux jours en entreprise. Les VAE et l'inscription en formation continue sont possibles mais ne rencontrent qu'un succès limité avec une étudiante en formation continue en 2016-2017, et une étudiante en VAE en 2015-2016.

Des structures (Cellule handicap) et des dispositifs classiques d'aménagement d'études et d'examens existent au niveau de l'université pour les étudiants à contraintes particulières (handicap, sportifs de haut niveau, chargés de famille...).

Dans la mesure où la formation se veut professionnalisante, des cours de spécialité sont proposés pendant les trois premiers semestres et les cours de langue sont orientés vers les réalités des métiers du commerce international. Des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique participent ainsi à la formation des étudiants, essentiellement dans les unités d'enseignement (UE) de spécialité. Leur nombre est satisfaisant pour un diplôme à visée professionnalisante car ils sont au nombre de huit, avec un volume horaire compris entre 12 heures et 36 heures chacun, selon les spécialités, alors que les enseignants-chercheurs sont au nombre de 16. Les stages obligatoires à la fin du M1 (deux mois) et du M2 (six mois) permettent aux étudiants de se familiariser avec le monde de l'entreprise. Le stage du sixième semestre donne lieu à la rédaction d'un rapport, à sa soutenance et à l'attribution de crédits ECTS, sa non-validation empêchant l'obtention du diplôme. Dans le cadre de leur formation, les étudiants doivent également valider un projet personnel tuteuré (PPT) obligatoire en M1.

Outre des dispositifs classiques tels qu'un environnement numérique de travail (ENT) ou une plateforme Moodle, la maquette du master *LEA CI* intègre des cours d'informatique appliqués à la bureautique et à Internet dans l'unité d'enseignement 6 des deux semestres du M1. Le dossier mentionne également une structure transversale, « La CentriF », qui permet aux étudiants et aux enseignants d'incuber des projets pédagogiques innovants, mais ne fournit pas d'exemples de réalisation. Les innovations pédagogiques citées sont assez classiques (jeux de rôles et programmes de simulation de marketing, par exemple).

Les intervenants dans la formation encouragent les étudiants à partir en mobilité, qui n'est pas obligatoire, que ce soit pour une mobilité étudiante dans le cadre de programmes formalisés (Erasmus+ notamment) ou des stages obligatoires en M1 et surtout, en M2. D'après les chiffres fournis par le dossier, la mobilité sortante est faible, de l'ordre de 28%, (deux M2 en mobilité étudiante sur un semestre et trois en stage obligatoire à l'étranger). La mobilité entrante des étudiants étrangers pour la formation est plus active et affiche une attractivité certaine, le dossier indiquant une quinzaine d'étudiants venus essentiellement d'Amérique du Sud et

d'Asie.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'une professeure des universités, de sept maîtres de conférences, de quatre professeurs agrégés détachés dans le supérieur, de deux professeurs certifiés détachés dans le supérieur, de deux professeurs associés temporaires, de deux doctorants contractuels, d'une lectrice, d'une vacataire et de huit professionnels issus du monde de l'entreprise. Le nombre d'intervenants issus du monde de l'entreprise est ainsi plutôt satisfaisant pour une formation professionnalisante. La mention est pilotée par un responsable épaulé par une responsable de la professionnalisation, d'un responsable des enseignements de spécialité et des responsables par domaines linguistiques. Le dossier indique que l'équipe se réunit à l'occasion des moments qui rythment l'année (rentrée, jurys de fin de semestre, comité de pilotage en février notamment), sans que les étudiants ne soient donc vraiment associés à ces réunions (à l'exception du comité de pilotage, qui ne concerne que la formation en apprentissage). Des réunions extraordinaires peuvent également être organisées pour traiter des questions ponctuelles.

Le master *LEA* ne dispose pas de conseil de perfectionnement mais le dossier indique qu'il doit être introduit, tout comme l'évaluation des enseignements par les étudiants, en 2018-2019, le comité de pilotage et la concertation ponctuelle avec les étudiants par l'intermédiaire de délégués constituant jusqu'alors la seule modalité d'aménagement ou d'évolution de l'offre de formation impliquant les étudiants. Aucun dispositif d'autoévaluation n'est évoqué.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont classiques (contrôle continu et contrôle terminal), le dossier renvoyant aux modalités de contrôle des connaissances générales et spécifiques, sans plus de détails, régissant les examens et le calcul des résultats au niveau de l'établissement.

Le recrutement se fait de façon classique avec un examen des dossiers de candidature en M1 et M2 par une commission et le dossier indique que les candidats admis en M1 sont titulaires en leur grande majorité d'une licence *LEA* de l'UPEM ou, accessoirement, d'une autre université francilienne. La progressive internationalisation de la formation, notamment depuis l'ouverture du parcours *anglais/chinois*, est soulignée. Un atelier d'aide à la réussite en traduction a été ainsi introduit à titre expérimental à la rentrée 2018 pour essayer d'améliorer la réussite de ces étudiants étrangers majoritairement issus d'Asie et d'Amérique Latine. La réorientation vers d'autres mentions de master est possible à la fin du M1, mais le dossier ne précise pas lesquelles ni selon quelles modalités.

Résultats constatés

Les effectifs ont légèrement diminué au cours de la période analysée, passant de 60 inscrits en début de période à 50 à la fin, alors que le dossier indique que le nombre de demandes d'accès a progressé pour se situer aux alentours de 370 dossiers pour le M1. Il est également précisé que la formation a une capacité d'accueil de 35 étudiants en M1 (ce qui correspond bien au tableau des effectifs) et de 10 en M2 (alors qu'en observant le même tableau, il apparaît que le nombre d'inscrits en deuxième année fluctue entre 18 et 31). Les étudiants sont dans leur très grande majorité inscrits en formation initiale ou en apprentissage, les inscriptions en formation continue et par VAE (un cas pour chacune de ces deux modalités) étant très rares. Le taux de réussite pour le diplôme, qui s'établit à 50% en moyenne sur la période, est très faible par rapport à la moyenne nationale pour ce genre de formation et au vu de la sélection en M1. Le taux d'abandon en M1, de l'ordre de 30%, semble d'ailleurs élevé pour ce niveau d'études.

L'UPEM dispose d'un observatoire, l'Observatoire des formations et des insertions professionnelles (OFIPE), qui suit le devenir des diplômés de l'université 30 mois après leur sortie. Les informations sont traitées par diplôme et transmises au responsable de la formation. Le dossier fournit des données chiffrées pour la période 2011-2015, les enquêtes ayant été réalisées annuellement depuis 2014.

D'après le dossier, les poursuites d'études sont ainsi exceptionnelles (une par promotion tout au plus), la grande majorité des diplômés intégrant le marché du travail où, d'après les chiffres fournis, leur taux d'insertion est plutôt élevé, de 85% en moyenne pour les diplômés ayant répondu aux enquêtes. Les retours informels recueillis par l'équipe pédagogique, notamment lors des cérémonies de remise des diplômes, indiquent quant à eux que l'emploi occupé et la rémunération perçue correspondent plutôt bien à leur niveau de qualification, il n'en reste pas moins que ce sont des retours non vérifiables car informels et qui relèvent du simple témoignage oral.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Nombre satisfaisant d'intervenants professionnels pour une formation professionnalisante

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon élevé en M1
- Faible taux de réussite du diplôme
- Faible taux de mobilité à l'international
- Pas de conseils de perfectionnement et d'évaluation de la formation par les étudiants
- Aucune mention claire de débouchés professionnels

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La dimension internationale de la formation devrait être développée en recommandant fortement de réaliser au moins un des deux stages obligatoires (fin de M1 ou de M2) à l'étranger et en proposant des enseignements de spécialité assurés en langues. Le master *LEA* parcours *Commerce international* s'inscrit de façon plutôt classique dans les contenus et les attendus d'une telle formation. Si le dossier mentionne que le master se situe dans la pleine continuité de la licence *LEA* parcours *Affaires et commerce*, et qu'une sélection en M1 est à présent obligatoire, un travail serait nécessaire pour s'interroger sur le taux d'abandon élevé en M1 et sur le faible taux de réussite du diplôme. Une attention particulière devrait être également portée au faible taux de mobilité à l'international, afin d'y remédier. Ces réflexions pourraient d'ailleurs être menées dans le cadre du conseil de perfectionnement, instance obligatoire mais qui n'existe pas pour la mention.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers du livre et de l'édition* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) se décline autour d'un parcours *Édition livre papier et numérique*. Il a pour objet de former des professionnels de l'édition capables d'intervenir aussi bien dans le domaine de l'édition papier que de l'édition numérique, du traitement tapuscrit de l'auteur à la commercialisation du livre en passant par sa fabrication. Ce master permet aux étudiants de s'intégrer dans des services divers de grandes maisons d'édition, dans des petites maisons plus polyvalentes et chez des packagers, voire de créer leur maison d'édition.

Ce master en présentiel sur deux années (M1 et M2) reçoit des étudiants en formation initiale, en alternance (contrat d'apprentissage), en formation continue, avec une possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation a lieu sur le campus de l'UPEM.

ANALYSE

Finalité

La formation résolument centrée sur le secteur de l'édition a pour ambition de préparer les étudiants à l'ensemble de la chaîne depuis le traitement du tapuscrit de l'auteur à la commercialisation du livre en passant par toutes les étapes de production du livre, et les principaux aspects de sa fabrication. Elle doit permettre aux étudiants de s'intégrer dans des services divers de grandes maisons d'édition, dans des petites maisons plus polyvalentes, et chez des packagers.

La variété des offres de cours, tant théoriques que pratiques et techniques, ainsi que le stage répondent à cette ambition.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Métiers du livre et de l'édition* parcours *Édition livre papier et numérique* complète une offre dans laquelle il existe un parcours *Édition* de la licence de *Lettres modernes appliquées* (à partir de la troisième année de licence (L3)) et d'une licence professionnelle *Fabrication du livre* de l'UPEM.

En dehors de l'établissement, la formation a conclu deux accords avec l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'École Estienne pour recevoir certains de leurs étudiants sous certaines conditions. Le master *Édition livre papier et numérique* est proposé par l'UPEC comme poursuite d'études possible pour leurs étudiants de licence (sciences

humaines). La seconde convention de partenariat permet aux titulaires d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) d'Estienne d'envisager une poursuite d'études après une année intermédiaire en licence parcours *Lettres modernes appliquées* ; elle permet également aux étudiants typographes du Diplôme des métiers d'art (DMA) de l'École Estienne d'intégrer directement le master *Édition livre papier et numérique*. Plusieurs enseignants de l'École Estienne interviennent d'ailleurs comme chargés de cours dans le master. Toutefois, on ne discerne pas de véritable ancrage pérenne dans le tissu socio-économique (autre que les stages des étudiants). Le positionnement concurrentiel dans le paysage parisien et francilien existe avec des orientations diversifiées : le master de Sorbonne Université *Métiers de l'édition et de l'audiovisuel : lettres et multimédia*, le master *Professionnels de l'écrit* de Paris-Diderot, le master de Paris 13, et le master *Édition* de Paris-Nanterre.

Au plan scientifique, le master est adossé au laboratoire LISAA (Littératures, savoirs et arts (EA 4120)), et il est plus particulièrement lié à l'équipe interne FTD (Formes, théories, discours) qui dispose d'un axe de recherche « Patrimoine, humanités numériques et édition scientifique ». Nonobstant l'insistance sur l'organisation de séminaires scientifiques auxquels assistent les étudiants (sans mentionner leur rôle ni les acquis attendus), les titres universitaires des enseignants-chercheurs de la formation, l'articulation enseignement/recherche repose sur un séminaire en M1 et M2 de littérature dont le volume horaire n'est pas précisé. Aucun étudiant n'a poursuivi en thèse depuis la création du master.

La formation présente une ouverture sur l'étranger très réduite qui se limite à la possibilité offerte aux étudiants d'effectuer leur stage à l'étranger, même si aucun, jusqu'à présent, n'a saisi cette possibilité.

Organisation pédagogique

La formation est mise en œuvre en alternance, en formation initiale et en formation continue (avec possibilité de VAE). Elle entend mettre en place un enseignement permettant aux étudiants d'améliorer leur niveau culturel, leur expression orale et écrite, et d'autre part des enseignements propres à l'objectif professionnel : connaissances du monde de l'édition ou du droit éditorial jusqu'aux disciplines les plus techniques comme la publication assistée par ordinateur (PAO), le traitement de l'image et tout ce qui concerne le numérique. Cela semble cohérent avec les enseignements proposés. L'entrée est sélective, sans que le dossier ne précise les modalités de cette sélection.

Le stage en M1 et M2 (trois mois obligatoires chaque année et trois mois facultatifs pendant l'été) fait l'objet d'un rapport de stage validé par une soutenance, comme le projet tuteuré. Les crédits ECTS sont attribués en fonction du nombre d'heures de cours et du travail personnel des étudiants. Les unités d'enseignement (UE) de stage et du projet tuteuré sont donc très valorisées : en M1, stage et rapport correspondent à huit crédits ; en M2, stage et rapport correspondent à neuf crédits ; et le projet tutoré correspond à dix crédits.

L'anglais, uniquement proposé en M2 sur un semestre (le troisième (S3)), devrait faire son apparition en M1 l'année prochaine. C'est une nécessité de proposer la pratique de la langue sur l'ensemble des quatre semestres.

Si l'intitulé des cours est cohérent par rapport aux intentions de la formation, on relève toutefois un fort tropisme littéraire à travers une forte prédominance, dans la maquette, de « Langue et littérature françaises », y compris pour des cours plus spécifiques : par exemple les UE « Enjeux internationaux et culturels de l'édition » et « Édition numérique : panorama et enjeux » pourraient relever d'une autre section Conseil national des Universités que la Section 09 « Langue et littérature française » (comme par exemple la Section 71 « Sciences de l'information et de la communication »).

La place du numérique (PAO, rédactionnel, conception, mise en page) est conforme à ce que l'on peut attendre d'une formation qui propose une spécialisation de ses étudiants à l'édition du numérique.

Pilotage

La volonté de professionnalisation transparaît à travers le nombre d'intervenants professionnels. On peut regretter le déséquilibre sur la répartition des heures d'enseignement entre les enseignants-chercheurs, qui sont minoritaires (204 heures soit 24,5% ; un professeur des universités, trois maîtres de conférences, un professeur agrégé, un professeur associé), et les intervenants extérieurs (594 heures soit 74,5% ; 13 intervenants professionnels). Une professionnelle est indiquée « vacataire » alors qu'elle dispense plus d'heures à l'année qu'un service d'un titulaire.

Le petit effectif de la formation (limité à 18 étudiants par année) permet un suivi des étudiants avec des points réguliers. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement réunissant des professionnels intervenant dans la formation, des enseignants-chercheurs, les étudiants délégués (deux par niveau). Il serait toutefois souhaitable de mettre en évidence l'évolution de carrière des anciens diplômés en conviant certains d'entre eux lors de ce conseil. Ce conseil de perfectionnement invite les maîtres de stage et d'apprentissage aux deux réunions annuelles (janvier et juin), mais il serait souhaitable que des étudiants voire des personnels bibliothèques,

ingénieurs, administratifs, techniciens de service et de santé (BIATSS) soient également présents à ce conseil.

Toutefois, la composition de ce conseil montre une surreprésentation des enseignants (UPEM et hors UPEM) avec seulement deux professionnels qui interviennent dans la formation. Clairement, celui-ci fonctionne davantage comme un conseil pédagogique que comme un véritable conseil de perfectionnement.

Les nombreux échanges permanents entre entreprises et responsable de la formation, les remontés d'information par les étudiants ou directement par les maîtres de stage et d'apprentissage invités au conseil de perfectionnement, permettent néanmoins un suivi de l'acquisition de connaissances et des débouchés offerts.

Une rubrique « Après le master » sera créée sur le site et indiquera des poursuites d'études éventuelles (doctorat...). Toutefois ce master visant une insertion professionnelle il est censé déboucher avant tout sur des emplois. Des informations sur les recrutements de la filière, les dispositifs d'aide, et autres passerelles s'avèreraient être des éléments nécessaires sur le site web, dans cette rubrique.

Résultats constatés

La formation a fixé une capacité d'accueil à 18 étudiants (chiffre déterminé par les capacités des salles informatiques), mais les promotions n'atteignent jamais ce chiffre malgré un nombre élevé de candidatures annoncé (en moyenne 14 inscrits entre 2012 et 2017). Avec des promotions de M1 et M2 qui restent à une quinzaine d'étudiants, il serait nécessaire de s'interroger sur les raisons qui amènent cette formation à ne pas faire « le plein » et la raison pour laquelle ses effectifs n'évoluent ni à la hausse ni à la baisse. Des partenariats avec des plateformes d'édition en ligne pourraient éventuellement être des pistes à creuser.

Les données fournies sur l'insertion professionnelle des étudiants restent partielles. On ignore si les étudiants s'insèrent dans le secteur professionnel visé, si l'emploi occupé correspond aux postes visés par la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et la nature du contrat (Contrat à durée déterminée, Contrat à durée indéterminée, etc.). Malgré une attention affichée pour l'approche scientifique, aucun étudiant n'a poursuivi en doctorat depuis la création de la formation.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Participation satisfaisante de professionnels

Principaux points faibles :

- Manque de visibilité sur l'insertion réelle des étudiants (secteur, niveau de responsabilité, etc.)
- Faible prise en compte de l'international alors que la dimension numérique devrait y inciter
- Déséquilibre entre le volume horaire des enseignants universitaires et des intervenants professionnels

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Un certain nombre de points développés dans le dossier (les dispositifs d'aide et de contractualisation des stages, la formation tout au long de la vie, l'adaptation aux profils des étudiants, etc.) restent très généraux dans la mesure où il s'agit de dispositions mises en place au niveau de l'université, sans que l'on voie leur actualisation au niveau de la formation. Si les dispositions de l'université sont avancées, on ignore dans quelles mesures elles profitent aux étudiants de la formation et dans quelle proportion.

L'enseignement de l'anglais est à généraliser sur l'ensemble des semestres. Une plus grande prise en compte de l'international, de façon générale, s'avèrerait bénéfique pour une formation avec un pilier numérique qui dépasse les frontières nationales en termes commercial, juridique, etc.

Les modalités réelles d'insertion professionnelle restent un point faible du dossier. Le suivi des étudiants est un point d'amélioration indispensable.

Ce parcours semble principalement positionné comme un débouché privilégié de la licence *Lettres*. En l'absence de données sur la provenance des étudiants, il serait profitable d'engager une réflexion sur l'ouverture du parcours à d'autres profils que les étudiants de lettres. En effet, l'insistance avec laquelle il est dit et répété que le master forme des étudiants « cultivés » pourrait se comprendre (ou mal se comprendre) comme une volonté de n'accueillir que des étudiants issus de *Lettres*. Or, une approche plus managériale des contenus et moins spécifiquement littéraire devrait être un enjeu à prendre en compte pour une bonne adéquation de la formation au monde professionnel.

Il serait certainement souhaitable de mener, en collaboration avec des maisons d'éditions, une réflexion sur la pertinence entre le contenu de la formation et les attentes du monde professionnel.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Philosophie* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) comprend trois parcours : parcours *Éthique médicale et hospitalière appliquée* ((EMHA) la première et deuxième année de master (M1 et M2) en formation continue uniquement), parcours *Humanités médicales* ((HM) M2 en formation continue et formation initiale, co-accrédité avec l'Université Paris-Est Créteil (UPEC)), parcours *Éthique, normes, savoirs* (piloté par l'Université Paris-Est Créteil). La mention est structurée autour du parcours EMHA et du parcours HM (le parcours *Éthiques, normes, savoirs* est totalement piloté et mis en œuvre par l'UPEC). Ce sont deux parcours d'éthique appliquée. Le parcours EMHA vise à offrir une formation initiale en philosophie éthique (connaissance des grands textes et courants éthiques, méthodes d'analyse et de questionnement philosophiques appliquées à des situations, des dispositifs ou des pratiques de soins) pour des professionnels des métiers de la santé, tandis que le parcours HM, moins directement professionnalisant, ouvre les étudiants à la recherche en anthropologie philosophique autour des questions médicales. La formation dans son ensemble fait le pari de la nécessité du questionnement philosophique en matière d'éthique du soin et d'éthique médicale. Pour le parcours EMHA, les cours se déroulent à Paris (campus Picpus). Pour les autres parcours, les séminaires se déroulent à l'UPEM, l'UPEC, ou à Paris (Collège des Bernardins).

ANALYSE

Finalité
<p>Le parcours EMHA vise la formation continue des professionnels de santé et du soin en éthique médicale afin de leur offrir les moyens conceptuels et doctrinaux de mener une réflexion éthique structurée sur leurs pratiques et, ce faisant, de les compléter. Le parcours HM s'adresse plus spécifiquement à des étudiants souhaitant entamer ou poursuivre des recherches personnelles en vue d'une poursuite éventuelle en doctorat.</p> <p>Les savoirs et compétences développés durant le cursus EMHA doivent permettre aux professionnels de santé de prendre part activement à la formation de leurs pairs en éthique médicale et de santé ainsi qu'à la participation et l'animation de comités d'éthique. Dans le parcours HM il s'agit davantage de se spécialiser dans le domaine de la recherche en éthique et anthropologie médicale.</p> <p>Le parcours EMHA permet aux professionnels qui le suivent d'envisager des progressions de carrière au sein de leur environnement professionnel en prenant en charge la formation éthique de leurs pairs, l'animation des espaces éthiques régionaux, la formation en éthique médicale et de santé dans des Instituts de formation en soins infirmiers (IFS), etc. La formation permet aussi aux infirmiers de compléter leur formation en vue du concours</p>

de cadre de santé.

Le parcours *HM* est présenté comme un moyen pour des professionnels de santé de compléter leur parcours *EMHA* en vue de poursuivre des études d'éthique médicale et de santé appliquée en doctorat ou, pour des étudiants issus de formations universitaires classiques, de se préparer à la recherche doctorale en philosophie pratique.

Positionnement dans l'environnement

Les deux parcours *EMHA* et *HM* sont complétés par le parcours *Éthique, normes, savoirs* de l'UPEC qui est l'autre université offrant un master mention *Philosophie* dans l'environnement proche de l'UPEM.

Du point de vue de l'intégration à l'environnement régional des formations (universitaires et professionnelles) les deux parcours ont été pensés en synergie avec de nombreuses institutions de formation de soignants et de centres hospitaliers universitaires (CHU). Des diplômes universitaires (DU) en éthique médicale et hospitalière offerts à proximité (Hôpital Saint-Anne et Institut de formation des cadres de santé), loin d'entrer en concurrence, alimentent les rangs des étudiants du parcours *EMHA*. Les partenariats avec les IFSI conduisent à la fois à offrir un débouché pour les diplômés du parcours *EMHA* et à susciter des vocations parmi les élèves infirmiers. S'il existe une formation à la thématique proche à l'Université de Paris-Sud, son orientation est nettement moins philosophique et plus axée sur l'éthique médicale conçue comme éthique professionnelle.

Sur le plan national, d'autres formations en éthique appliquée en santé ou éthique médicale se sont développées durant les dix dernières années (Bordeaux, Toulouse, Lyon, Strasbourg, Lille, Nantes, Amiens, etc.).

Un ensemble de conventions a été passé avec des établissements français ou étrangers pour favoriser les échanges, les interactions (interventions ponctuelles, échanges d'intervenants professionnels ou universitaires). Aucune information n'est transmise concernant le nombre de mobilités entrantes ou sortantes de la formation. Des professeurs invités sont mentionnés sans que soient précisés le nombre et la durée de leurs séjours de visite.

La formation est adossée au laboratoire LIPHA (Laboratoire interdisciplinaire d'études du politique Hannah Arendt-Paris-Est, EA 7373) et offre l'opportunité de suivre divers séminaires (École éthique de la Salpêtrière, Département bioéthique du Collège des Bernardins). Les partenariats avec diverses institutions de formation en santé (Centre de formation continue de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris) permettent de renforcer les liens entre la formation et le tissu professionnel dans lequel elle est installée.

Organisation pédagogique

Le parcours *EMHA* est structuré en des séries de sessions mensuelles qui regroupent l'ensemble des enseignements, séminaires et accompagnements méthodologiques, de manière à permettre aux professionnels une présence maximale à la formation.

Le parcours *HM* n'est composé que d'un M2 présenté comme une formation pour les étudiants ayant achevé le parcours *EMHA* et souhaitant poursuivre en thèse. Le choix de séminaires est assez large.

Peu de précisions sont fournies quant aux modalités précises de la formation (usage des outils de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), modalités de contrôle des connaissances). Des pédagogies innovantes transversales sont mentionnées. Les maquettes ne mentionnent que des intitulés généraux.

Il est mentionné des dispositifs généraux de mobilité, mais aucun chiffre précis n'est donné. Le fait de recruter parmi des étudiants en activité par ailleurs explique peut-être ce fait. Il existe toutefois une mobilité enseignante, favorisée par des conventions avec les Universités de Yaoundé ou Varsovie. L'ouverture à l'international est pensée davantage en termes de coopération intellectuelle (éthique médicale comparée).

La formation est adossée au laboratoire LIPHA (Laboratoire Interdisciplinaire d'Études du Politique Hannah Arendt-Paris-Est, EA 7373) et offre l'opportunité de suivre divers séminaires (École éthique de la Salpêtrière, Département Bioéthique du Collège des Bernardins).

De nombreux chercheurs, parfois extérieurs, interviennent dans la formation. Les étudiants sont également invités à publier leurs articles dans des revues et à présenter leur recherche dans le séminaire du laboratoire LIPHA.

Les formations recrutant principalement des étudiants par ailleurs en activité, la question des stages et des mises en situation professionnelle n'est pas jugée nécessaire. Pour les étudiants en formation initiale, les stages semblent être facilités par la présence dans la formation de pairs en activité dans des structures accueillantes. Est mentionnée aussi l'utilisation de *Jobteaser*. Aucune précision n'est donnée quant aux modalités de ces

stages, à leur évaluation éventuelle. Une unité d'enseignement (UE) de rapport de stage figure dans la maquette des deuxièmes semestres du M1 et du M2 du parcours *EMHA*.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par les quatre enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation (deux professeurs des universités, un maître de conférences habilité à diriger des recherches, un maître de conférences) ; pour le parcours *EMHA* s'ajoutent à cette équipe les membres du Centre de formation continue de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris. Les enseignants-chercheurs du parcours se réunissent une fois par mois, et une fois en mai.

La contribution des étudiants au pilotage de la formation se limite à la réponse à un questionnaire en fin d'année universitaire. Il faut noter l'absence de conseil de perfectionnement de la formation.

Sur les deux ans de formation en parcours *EMHA*, le master comprend près de 280 heures d'enseignement par étudiant. Pour le parcours *HM*, sur l'année de M1, le nombre d'heures d'enseignement est de 100 par étudiant.

La contribution du monde socio-économique et professionnel se borne à fournir des intervenants pour des conférences sans que ces derniers ne semblent participer activement au pilotage de la formation.

Résultats constatés

Les données transmises concernant la réussite dans la mention laissent apparaître un fort contraste entre les deux parcours. Si le parcours *EMHA* manifeste un taux de réussite proche de 90%, le parcours *HM* présente un taux très faible pour un master (13,3% en 2015-2016, 15% en 2016-2017) avec un très fort taux d'abandon (près de 45%).

L'insertion professionnelle du parcours *EMHA* n'est pas significative dans la mesure où les étudiants sont déjà insérés professionnellement, aucune donnée n'a été transmise concernant le parcours *HM*. On ne sait si les étudiants bénéficient réellement d'une possibilité de changement de carrière, faute de chiffres précis.

Les données ne sont pas renseignées quant à la poursuite en doctorat.

Les effectifs sont indiqués comme étant stables (20 étudiants en M1, 20 en M2). L'équipe souhaite que les effectifs restent dans cet ordre de grandeur, pour des raisons pratiques.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation qui répond à un besoin important de formation continue
- Une bonne intégration au tissu professionnel local et régional avec des partenariats bien installés
- Un bon adossement à la recherche

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement pour la mention ou pour les parcours
- Taux d'abandon et d'échec assez importants pour le parcours *HM*

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Philosophie*, qui s'articule essentiellement autour d'un parcours (*EMHA*), donne à la mention à la fois sa raison d'être et sa principale activité. La diversification de l'équipe pédagogique reste à renforcer et pourrait permettre par exemple l'introduction d'enseignements spécialisés sur la méta-éthique, les éthiques

conséquentialistes et les dimensions techniques de la philosophie des sciences médicales. Cela permettrait aux étudiants le souhaitant de s'orienter plus avant dans une réflexion moins directement pratique. Il faudrait penser à une plus grande ouverture internationale. Il serait bon que les étudiants, qui sont aussi des professionnels, évaluent la formation. Un point central mérite vraiment d'être traité rapidement au vu des nombreux abandons en cours du M2 *HM*. Quid du maintien d'un parcours en un an dont la raison d'être affichée est le doublement de l'année de M2 dans la même mention ? Remplacer ce M2 par un DU de préparation au doctorat par le renforcement de la démarche de recherche serait une piste éventuelle, ou développer des processus de validation des acquis de l'expérience (VAE), des acquis professionnels (VAP). Enfin, il faudrait veiller à corriger certains dispositifs, comme par exemple renforcer le volume horaire du parcours *HM*, trop faible en l'état.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée – UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Science politique* est une formation en deux années organisée autour d'un parcours unique destiné à former aux métiers du politique, ouvert en septembre 2015. Les modalités d'enseignement sont classiques pour un master de ce type, avec des liens encore peu développés avec le monde professionnel. Le master est ouvert aux étudiants issus des formations en licence de Sciences humaines et sociales de l'Université Paris-Est Créteil (licences d'*Histoire*, de *Sociologie*, de *Géographie* notamment) ainsi que de la licence de *Science politique* de l'UPEC, du fait de la co-accréditation de cette formation de master avec l'UPEC. Les cours sont dispensés à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

ANALYSE

Finalité

L'objectif de la formation est de former des professionnels de la politique au niveau national et territorial. Les connaissances et compétences acquises sont clairement exposées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et elles sont tout à fait cohérentes avec les attendus en termes de débouchés professionnels (explicités dans la fiche RNCP). Le recrutement en 2017 d'un PAST, professeur associé professionnel, semble avoir porté ses fruits et permis d'explicitier ces compétences et connaissances de façon satisfaisante. Du fait de sa création récente, la formation est toutefois encore en attente de la publication de sa fiche RNCP.

L'examen des enseignements dispensés en première année de master (M1) et deuxième année de master (M2) et autres dispositifs pédagogiques (type mémoire de recherche et stage) donne à voir une formation pédagogique cohérente avec les objectifs à atteindre. Deux stages, l'un optionnel mais recommandé en M1 et l'autre obligatoire en M2 renforcent la professionnalisation de la formation.

Aucune délocalisation n'est mise en place.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit logiquement dans son champ, dans la mesure où existent une licence mention *Science politique* co-accréditée UPEC et UPEM, mais également d'autres licences permettant de déboucher sur ce master, à savoir les licences de Sciences humaines et sociales de l'UPEM (licences d'*Histoire*, de *Sociologie*, de *Géographie* notamment). Le dossier n'apporte pas beaucoup de précisions sur les autres masters de science politique existant à l'UPEC ou l'UPEM, et on peut le regretter. Il estime toutefois que son master n'est pas redondant avec ceux-ci, du fait de sa spécialisation sur les métiers du politique. Aucune information n'est donnée quant à l'existence, ou non, de cette spécialité dans d'autres masters de science politique en France.

La coopération internationale s'appuie sur un partenariat avec l'université Xavier, à Cincinnati (USA). Elle offre des perspectives très intéressantes (séminaire annuel commun et possibilité de réalisation d'un semestre dans cette université en M2). Des dispositifs de mobilité ont été mis en place, qui permettent des échanges tant pour les étudiants que pour les membres de l'équipe pédagogique (aucun chiffre n'est toutefois fourni).

Le lien avec la recherche passe par une étroite symbiose de l'équipe pédagogique avec le laboratoire de science politique de l'UPEM et UPEC, le Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique-Hannah Arendt

(LIPHA). Par ailleurs, la réalisation d'un mémoire de recherche en M1 (obligatoire pour tous les étudiants) assure une formation à la recherche. La possibilité de faire un second mémoire de recherche pour ceux qui le souhaitent prépare à la poursuite éventuelle en doctorat. Une faiblesse est à noter toutefois : la présence d'un seul maître de conférence habilité à diriger des recherches et d'un seul professeur des universités minore considérablement les possibilités de passerelles entre le M2 et le doctorat.

Les relations avec le monde social, politique et économique, et tout particulièrement avec les collectivités territoriales paraissent actuellement très faibles, voire inexistantes (hormis les conventions passées pour la réalisation de stages). Cela est regrettable, étant donné les objectifs professionnels de la formation (les métiers du politique) et s'explique sans doute par le caractère récent de la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation apparaît très classique. Elle met l'accent sur l'acquisition d'une solide culture en science politique et prépare également un début d'ouverture sur le monde professionnel à travers certains enseignements et exercices spécifiques.

Le tableau des Unités d'Enseignements (UE) ne mentionne pas l'obligation d'un stage en M2 (les étudiants choisissent entre un stage et un mémoire de recherche), alors que le dossier mentionne un stage obligatoire de deux à six mois au M2. Sans doute cette contradiction est-elle le reflet d'une faiblesse initiale de la formation, trop peu ouverte sur le monde socio-professionnel en lien avec les métiers de la science politique (stage non obligatoire en M1, peu de cours dispensés par des professionnels).

L'enseignement des langues est assez réduit (un seul enseignement dispensé en anglais et possibilité pour les étudiants de suivre uniquement un travail dirigé (TD) d'anglais en M1 comme en M2, et parfois même plutôt en visio-conférence)

Les dispositifs destinés au numérique et autres innovations pédagogiques sont présents, organisés de façon très classique. La spécificité des métiers visés peut faire regretter qu'une réflexion plus approfondie sur cette question n'ait pas encore eu lieu.

La même remarque peut être faite concernant la place de l'international dans l'organisation pédagogique : elle est pensée et conforme aux minimums attendus en master, même si elle pourrait être renforcée, afin de proposer aux étudiants une meilleure perspective concernant également les métiers du politique à l'international.

Des dispositifs d'aide à la réussite existent, même s'ils sont relativement limités (un cours de remise à niveau en M1). Il en est de même concernant les dispositifs destinés à l'accueil d'étudiants en situation particulière ou les validations d'acquis : la formation est conforme aux attendus de base à travers des dispositifs classiques. L'ambition est de parvenir (à une échéance non précisée) à un recrutement paritaire entre formation initiale et continue.

Pilotage

La formation est pilotée par deux responsables pédagogiques (deux maitres de conférence). L'équipe pédagogique est composée de quatre maitres de conférence (MCF), un maitre de conférence habilité à diriger des recherche (MCF HDR), un Professeur agrégé (PRAG), deux Professeurs (dont un en poste dans une autre université d'Ile de France) et un Professeur associé (PAST).

Le recrutement d'un PAST, en septembre 2017, semble avoir permis de dynamiser la réflexion sur la qualité de la formation et son adaptation aux débouchés professionnels visés. Des modifications de maquette ont été réalisées, ce qui montre une véritable volonté d'amélioration. Mais ce PAST représente encore le seul expert en lien direct avec le monde professionnel intervenant dans la formation.

Les procédures d'évaluation demeurent largement informelles et insuffisantes (un questionnaire soumis aux étudiants). Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, ni de réunion de l'équipe pédagogique hors jurys.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont classiques : évaluations par examen final pour chaque cours magistral et par contrôle continu pour les TD prévus dans la maquette.

Un suivi de l'acquisition des compétences n'est pas mis en place pour l'instant.

Le caractère récent de l'ouverture de la formation explique en outre l'absence de données quant au devenir des diplômés.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation semblent stables (autour de 15-17), avec une forte augmentation en 2017-18 (30).

Le taux de réussite en M2 sont très variables d'une année à l'autre (entre 35 % et 83 % pour des effectifs qui varient peu : entre 15 et 18).

En raison du caractère récent de la formation et des faibles effectifs, les informations concernant le suivi des diplômés et leur insertion professionnelle ou suivi d'étude sont peu pertinentes. Une enquête menée par l'OFIPE indique un taux de satisfaction élevé des étudiants sur la formation de façon globale, mais des lacunes en matière d'information quant aux débouchés professionnels.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation originale, au cœur de sa discipline, avec des débouchés potentiels importants.
- Equipe pédagogique animée d'une réelle volonté de réflexion sur la formation incluant les étudiants.
- Attractivité de la formation.
- Formation professionnalisante qui s'appuie aussi sur la recherche (Enseignants / mémoire de recherche obligatoire).

Principaux points faibles :

- Partenariats avec le tissu associatif, territorial et économique encore peu développés.
- Place trop restreinte des enseignements de langues (un seul cours dispensé en anglais).
- Absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier annonce que les possibilités d'encadrement de doctorat doivent s'améliorer, de même que les relations avec les collectivités territoriales franciliennes. De façon générale, le lien avec le monde professionnel paraît insuffisant en l'état actuel et doit être renforcé (notamment en diversifiant l'équipe pédagogique et en tissant des collaborations pédagogiques). Rendre les stages obligatoires en M1 comme en M2 pourrait être envisagé pour mieux préparer les étudiants à la découverte des univers dans lesquels s'inscrivent les métiers de la science politique. L'enseignement des langues doit être renforcé : on ne peut que recommander davantage de cours en anglais, ou l'enseignement d'autres langues. L'auto-évaluation et l'évaluation par les étudiants doivent être renforcées et systématisées (comité de perfectionnement à mettre en place).

Le dynamisme de l'équipe pédagogique peut laisser penser que ces différentes préconisations (dont certaines sont d'ailleurs envisagées dans le dossier) donneront lieu à de véritables mises en œuvre.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les formations du master mention *Sciences sociales* sont dispensées à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Humaines et Sociales (SHS) de l'UPEM et ont pour objectifs de développer une maîtrise des analyses en sciences sociales afin que les étudiants des cinq parcours proposés au sein du master puissent les transformer en pratiques opérationnelles dans les espaces professionnels des domaines du web, des médias sociaux, de la communication d'entreprise, du développement des ressources humaines et du sport. Les cinq parcours sont les suivants : *Communication des entreprises et média sociaux* (COM), *Conduite du changement, compétences et organisation* (MACOR), *Culture et métiers du Web* (CMW), *Etudes numériques et innovation* (NUMI, uniquement en deuxième année de master (M2) et *Sport et sciences sociales* (3S). L'essentiel des enseignements est dispensé à l'UFR SHS, seul le parcours 3S a lieu dans les locaux de l'UFR sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) qui en assure la gestion.

ANALYSE

Finalité

Le master a pour finalité de situer les enjeux sociaux, d'identifier par l'analyse les leviers d'action, de maîtriser des compétences liées au pilotage d'une commande d'étude qualitative et/ou quantitative, de disposer de savoir-faire dans les technologies numériques et de faire coopérer des acteurs hétérogènes sur un projet. Les objectifs scientifiques se déclinent toutefois plus finement en fonction des parcours : *Communication des entreprises et médias sociaux* ; *Conduite du changement, compétences et organisations* ; *Cultures et métiers du WEB* ; *Études numériques et innovation* ; *Sport et sciences sociales*. L'adossement à la recherche et la professionnalisation diffèrent d'un parcours à l'autre, notamment parce que tous les parcours ne sont pas ouverts à l'apprentissage de la même manière, et que le parcours master *Sport et sciences sociales* a, par exemple, un positionnement recherche important. Au regard des domaines des parcours, il apparaît par ailleurs nettement que les différents parcours renvoient à des disciplines en sciences de l'homme et de la société mais aussi secondairement à des filières contigües telles que l'information et la communication, l'administration économique et sociale (AES), les lettres et les STAPS. Tous relèvent bien, en revanche, des sciences sociales au niveau de la mention du master. Cette mention de master rend possible une poursuite d'étude en thèse ou vers les métiers de la recherche, mais elle a surtout pour vocation à intégrer les savoirs en sciences sociales et à les transformer en pratiques opérationnelles afin d'offrir une insertion en lien avec une demande sur le marché de l'emploi. Les données de l'équipe pédagogique et de l'Observatoire des Formations et des Insertions Professionnelles, Evaluations (OFIPE), permettent d'identifier le devenir des étudiants et confirment l'employabilité à l'issue de cette formation.

Positionnement dans l'environnement

Quatre parcours de ce master - *Conduite du changement, compétences et organisation, Cultures et métiers du WEB, Études numériques et innovation, Communication des entreprises et médias sociaux* - se distinguent à l'échelle régionale de l'Est francilien, en articulant un ancrage disciplinaire en sociologie et théorique en SHS avec des savoirs faire liés aux méthodes digitales. Le parcours *Sport et sciences sociales* a un positionnement qui est davantage complémentaire avec d'autres formations de l'UPEM ou de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) dans le domaine du sport. Tous les parcours disposent d'un adossement à un ou plusieurs laboratoires : Analyse comparée des pouvoirs (ACP, EA350 UPEM), Laboratoire Techniques, Territoires Sociétés (LATS, UMR8134 CNRS, Ecole des Ponts, UPEM), Laboratoire Interdisciplinaire Sciences, Innovations, Sociétés (LISIS, Unité de Recherche CNRS, ESIEE Paris, INRA, UPEM) et le Laboratoire Ville Transport Mobilité (VMT, Unité de Recherche Ecole des Ponts Paris, l'IFSTAR – Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux - et l'UPEM). Seul le parcours NUMI (Etudes numériques et innovation) décrit son positionnement national, où il est le seul à associer méthodes digitales et cadres analytiques de la sociologie.

Au sein de la mention, plusieurs dispositifs inclusifs sont mentionnés avec l'environnement socio-économique et associatif (Social Media Club et Atout jeune par exemple). Plusieurs parcours ont officialisé des partenariats avec des conventions et conclu des coopérations avec des établissements français et étrangers : l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, le London College of Communication, le Film & Visual Media Technology Department de l'Université Dong Eui (Busan - Corée du Sud) et l'Université d'Amsterdam.

La mobilité des étudiants et des enseignants est d'ores et déjà organisée de manière intéressante, notamment en Corée du Sud (séjour de quinze jours des étudiants de master 2 (M2) du parcours Culture et métiers du Web (CMW), réalisation d'un film interactif avec les étudiants du département Film & Media Technology Dept de l'université de Dong Eui – Busan) et aux Pays-Bas (séjour de deux semaines des étudiants de NUMI et de l'option « analyse du web social » du parcours (CMW). Dès la rentrée 2018-19, un double diplôme est mis en place avec l'Université de Busan (Master Fil & Audiovisual Contents), qui reposera sur un séjour long (un an) à l'Université de Dong Eui – Busan, en Corée du Sud, incluant un stage en entreprise sur le territoire coréen. Le renforcement de cette dynamique est une priorité du prochain quinquennal afin de placer cette mobilité au cœur des axes de développement de la mention avec une augmentation des séjours d'étude et de prospection, des possibilités de stage à l'étranger, pour renforcer la mobilité et l'accueil des étudiants ainsi que des intervenants étrangers.

Organisation pédagogique

La spécialisation progressive s'effectue entre la licence de *sociologie* et les parcours du master, dont les maquettes sont restées généralement identiques à celles antérieures. Des tronc d'enseignements communs ont donc été maintenus pour certains parcours et un dispositif complexe de mutualisation existe pour d'autres. Chaque parcours a cependant adopté un rythme d'alternance qui lui est propre : or, cette discordance dans le rythme des calendriers constitue un frein au développement de passerelles et de mutualisations entre les parcours.

La formation bénéficie du soutien actif du service commun SIO-IP (Pole IP / Jobteaser) et de l'apport au sein de l'UFR d'une ingénieure pédagogique chargée des relations avec les entreprises. L'accompagnement des étudiants dans l'élaboration du projet professionnel individuel est l'un des éléments qualitatifs qui prend place dans un dispositif global. Les stages dès la première année de master (M1) sont considérés comme une expérience pour aider les étudiants dans la recherche de leur futur apprentissage. Une spécificité de la mention est la place de l'apprentissage : quatre parcours sur cinq sont ouverts à l'apprentissage, parfois ouvert dès le M1). La fiche Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) est bien détaillée.

Au niveau de la formation par la recherche, certains parcours accordent une place centrale à la rédaction d'un mémoire en M1 et en M2 et à l'obligation de suivre les séminaires de recherche ; tandis que d'autres s'attachent à mettre en place une plus grande diversité de modes de formation par la recherche avec des projets collectifs et de recherche-action, des ateliers de lecture et d'écriture, des journées d'études, des voyages d'études dans le cadre de collaborations internationales. Pour les étudiants désireux de poursuivre en thèse, tous les parcours proposent des stages de recherche longs en laboratoire qui permettent une immersion au sein des équipes de recherche.

Le numérique occupe une place centrale dans quatre des parcours de la mention (COM, MACOR, CMW, et NUMI), où il apparaît dans les enseignements aussi bien en matière de pratique du web, de droit ou de place en entreprise. Par ailleurs, les enseignants et les étudiants de la formation peuvent par accéder à une infrastructure « La Centrif' », qui permet de renforcer la mise en œuvre d'innovations pédagogiques (cours inversé, serious

game, data sprint, projets web tutoré, projet de documentaire interactif). Les parcours donnent une place différente à la pratique de la langue anglaise : présente de manière conséquente à chaque semestre pour les parcours CMW et NUMI, elle ne fait l'objet d'enseignement qu'un seul des quatre semestres pour COM et MACOR et de deux pour 3S. Les enseignements du double diplôme mis en place avec l'Université Dong-Eui par le parcours CMW seront dispensés en anglais, d'où le niveau d'intérêt pour l'apprentissage de l'Anglais et pour la place de la dimension internationale dans l'organisation pédagogique.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de 14 enseignants-chercheurs (neuf Maîtres de Conférences et cinq Professeurs des Universités) de quatre Professeurs agrégés quatre Professeurs associés provenant majoritairement de l'UFR Sciences Humaines et Sociales (SHS) et secondairement de l'UFR STAPS. Sur le plan administratif, le master mention *Sciences sociales* dispose d'un personnel support partagé avec la licence SHS, composé de trois secrétaires et d'une ingénieure chargée des relations avec les entreprises. De plus, chaque parcours bénéficie d'infrastructures (une salle dédiée) et d'une autonomie budgétaire qui lui permet de réaliser les dépenses qu'il juge nécessaires comme par exemple le financement de voyages d'études. Le cœur de métier des enseignements est réparti équitablement entre enseignants chercheurs et intervenants extérieurs. Environ 60 % des cours sont réalisés en M2 par des professionnels pour les quatre parcours CMW, COM, MACOR et NUMI, 25 % pour le parcours 3S.

La mention ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement mais les parcours COM, CW et MACOR ont un comité de pilotage constitué de membres de l'équipe pédagogique, de l'ingénieure chargée des relations avec les entreprises, d'un représentant du CFA et les maîtres d'apprentissage. Par contre, les étudiants n'y sont pas représentés. Ces comités se réunissent annuellement.

L'équipe pédagogique n'a pas encore formellement développé une approche par compétence mais elle a néanmoins commencé d'engager la démarche en énonçant les compétences que le master cherche à développer quel que soit le parcours.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants (81 en M1 et 98 en M2 en 2016/17) sont constants avec un bon taux de réussite, d'environ 90 %. Les effectifs pour *Sports et sciences sociales* manquent, mais le tableau annexé concernant l'insertion fait apparaître un nombre très faible de diplômés (entre un et cinq entre 2013 et 2015) ce qui est préoccupant. Cela peut être lié à un positionnement inapproprié de ce parcours au sein de la Mention *Sciences sociales* de master, le vivier provenant principalement de la licence STAPS. Aussi il est envisagé un retour de ce parcours vers un master de STAPS.

Le niveau d'insertion est élevé, globalement proche de 80 % sur le suivi de cohorte à trois ans (2012-2015).

La formation dispose d'une information sur le devenir des diplômés à la fois produit par les responsables de parcours et par l'observatoire de l'UPEM (l'observatoire des formations et des informations professionnelles, évaluation - OFIPE - a produit huit notes de synthèses et quatre analyses thématiques en 2017 sur des thématiques variées : satisfaction des étudiants, poursuite en masters ou isolement des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des parcours où le numérique représente une dimension importante.
- Un bon équilibre entre recherche et environnement socio-professionnel.
- Les dispositifs d'aide à la réussite et l'élaboration des projets professionnels font l'objet d'une attention importante.
- Une équipe pédagogique et administrative dynamique, avec une bonne ouverture aux innovations pédagogiques et à l'international.

Principaux points faibles :

- Des flux d'étudiants trop faibles pour le parcours *Sport et sciences sociales*.
- La petite taille de l'équipe pédagogique et administrative.
- L'absence de données précises sur les poursuites d'études en doctorat.
- L'absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences sociales* comprend cinq parcours bien identifiés : Communication des entreprises et médias sociaux ; Conduite du changement, compétences et organisations ; Cultures et métiers du WEB ; Études numériques et innovation ; Sport et sciences sociales. La culture numérique est bien présente, ce qui confère aux mentions une certaine originalité. Les interactions avec l'environnement socio-professionnel sont importantes et devraient aider la réflexion entamée sur les stages et l'apprentissage

Les orientations de l'Université Paris-Est avec les visées de développement de la thématique de la « ville de demain » et la mise en place de l'I-SITE FUTURE sont susceptibles de faire évoluer l'offre de formation de la mention *Sciences sociales*.

Le positionnement du parcours 3S dans la Mention *Sciences sociales* est peut-être à revoir pour lui donner une meilleure visibilité.

La mention devra mettre en place un véritable conseil de perfectionnement, intégrant des étudiants.



MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Traduction et interprétation* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) a pour objectif de former des spécialistes de la traduction appliquée. Il se compose de deux parcours, un parcours *Traduction spécialisée* et un parcours *Informatique linguistique*, dont rien n'est précisé. Les enseignements sont dispensés en présentiel uniquement, en formation initiale, continue ou en alternance en deuxième année. Avec un volume de 741 heures, la formation se déroule uniquement sur le site de Marne-la-Vallée.

ANALYSE

Finalité

La formation expose très clairement les connaissances et compétences attendues qui sont en adéquation avec les débouchés envisagés, et le référentiel défini du réseau *European masters in translation* (EMT). Bien que la formation s'inscrive dans la mention *Traduction et interprétation*, l'interprétation ne fait plus partie des enseignements offerts depuis 2017. Les métiers visés sont clairement exposés (traducteur technique, traducteur juridique, traducteur audiovisuel, etc.) et correspondent parfaitement à la formation qui dispense des enseignements permettant d'atteindre les objectifs transdisciplinaires en langues et communication, en extraction de l'information, en spécialités thématiques). Les différentes compétences sont connues des étudiants via la page internet de l'université, la Journée portes ouvertes, la réunion de rentrée. Cependant, le Supplément au diplôme spécifique à deux parcours n'existe pas mais sera remis à partir de 2019.

Positionnement dans l'environnement

Si le master est présenté comme unique au niveau local et met en avant, outre la possibilité d'alternance en M2, sa visée généraliste pour se distinguer au niveau régional, cette dernière n'est pas sans poser problème en termes d'insertion professionnelle sur un marché avec des spécialités de plus en plus de pointues. Deux tiers des effectifs proviennent des universités de l'Île-de-France ou d'autres régions, 182 candidatures hors Campus

France. La formation est en partenariat avec la Société française des traducteurs, le Syndicat national des traducteurs professionnels (journée de formation « Réussir son installation et se constituer une clientèle ») et avec l'Association des traducteurs et adaptateurs de l'audiovisuel. Le master est membre de l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction et se déclare membre associé au réseau européen *European masters in translation* (EMT). À ce propos, le dossier ne mentionne pas quels types de liens concrets sont entretenus avec ces associations et ces réseaux. La formation est clairement adossée à une seule unité de recherche (UR), LISAA (Littératures, savoirs et arts) et en particulier à deux sous-axes : le premier « Écritures du monde hispanique » avec son axe « traduction et circulation des savoirs », le deuxième « Savoirs Espace Anglophone » avec son axe « Langues, discours et savoirs ». Quoique professionnalisante, elle permet une bonne ouverture à l'environnement recherche grâce aux enseignants qui interviennent et une ouverture à la recherche par le biais du mémoire de master et des participations aux manifestations scientifiques.

Le master met à profit son réseau d'entreprises et de nombreux contacts grâce à sa participation à des associations spécialisées internationales : participation de l'équipe pédagogique aux travaux du groupe interministériel de la traduction de l'EMT, participation à la journée mondiale de la traduction. À ce propos, le dossier ne précise pas concrètement en quoi consiste cette participation. Des partenariats pour le volet stage et apprentissage existent avec des entreprises et organismes : Telelingua, SDL France, Univoice, Air France, Médecins du Monde, etc.

Formation internationale par nature, elle propose des échanges internationaux, Europe et Amériques : Erasmus+, Mission interuniversitaire de coordination échanges franco-américains (MICEFEA) et Conférences des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) / Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) (Canada/ Québec), conventions bilatérales avec le Pérou. Cependant, la formation n'a pas encore développé de coopérations internationales plus spécifiques (double diplôme, délocalisation à l'étranger, etc.).

Organisation pédagogique

La part du tronc commun est très importante (cinq unités d'enseignement (UE) sur six) sur l'ensemble des semestres et ne permet pas une spécialisation très poussée des étudiants dans les deux spécialités proposées qui doivent être choisies dès le premier semestre. La formation, dans le cadre de la politique de l'établissement auquel elle appartient, s'adapte à tous les étudiants à contraintes particulières et a accueilli cinq étudiants dans ce cas. Elle se décline en formation continue et en apprentissage et propose la validation d'acquis de l'expérience (VAE). Sa nature linguistique justifie que les cours n'aient lieu qu'en présentiel.

Aucune information n'est donnée sur l'organisation pédagogique du parcours *Informatique linguistique* ni sur son existence. De plus, ce libellé remet en cause sa pertinence par rapport à la mention *Traduction et interprétation*.

La professionnalisation et la préparation à l'insertion professionnelle occupent une place prépondérante dans le dispositif pédagogique : un stage obligatoire de trois mois minimum en M1, un stage long (quatre mois) ou apprentissage en M2, deux professeurs associés temporaires (PAST) qui sont des traducteurs professionnels en activité dont l'une des tâches est l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants, une banque de données interne des stages effectués, 50% des intervenants dans la formation qui sont des professionnels, des aides à la recherche de stages, etc.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est parfaitement lisible.

Outre les usages classiques du numérique, la formation propose judicieusement le travail à partir de logiciels spécialisés de traduction : SDL Trados Studio 2017, MemoQ 2015, Subtitle Workshop, Mosaic(doublage). Le dossier mentionne également une structure transversale, « La Centrif' », qui permet aux étudiants et aux enseignants d'incuber des projets pédagogiques innovants, mais ne fournit pas d'exemples de réalisation. Les innovations pédagogiques, classiques dans le secondaire, sont mentionnées (classe inversée, démarche par compétence, laboratoire d'écriture, etc.)

Des dispositifs d'aide à la réussite existent (référent pour suivi professionnel, tuteur pour les mémoires, tuteur pour l'apprentissage, fiches d'aides, etc.).

International par son objet, le master propose de nombreux cours de langues étrangères et un séjour obligatoire à l'étranger de six mois (stage ou Erasmus+) si les étudiants n'ont pas participé à un programme Erasmus+ en licence. Le séjour est validé par l'octroi de crédits ECTS.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée avec pour moitié des intervenants professionnels enseignant leur cœur de métier et pour moitié des enseignants-chercheurs dont cinq professeurs des universités (PU), cinq maîtres de conférences (MCF), six professeurs agrégés détachés dans le supérieur (PRAG), deux professeurs associés à temps partiel (PAST), une contractuelle. Cette composition de l'équipe enseignante est en adéquation avec les objectifs de la formation. Le dossier mentionne clairement les répartitions des responsabilités (pédagogique, professionnelle, administrative) mais sans préciser le statut de chacun des responsables, si ce n'est que l'annexe indique qu'une PU est responsable de la formation.

Le master fait l'objet de réunions régulières en présence d'étudiants. Le conseil de perfectionnement reste à mettre en place et est remplacé pour l'instant par un comité de pilotage réuni une fois par an et regroupant les divers acteurs de la formation. La formation suit les modalités d'évaluation et les règles de délivrance du diplôme classiques, validées par des jurys d'examen réguliers. Elle précise clairement les compétences, transversales et spécialisées, à acquérir dans la fiche RNCP mais ne fournit pas de livret supplémentaire. Le Supplément au diplôme n'est pas joint au dossier, sa création est prévue pour 2019 alors qu'il est une obligation légale. Le master soigne son recrutement à l'aide de commissions et de tests de langues. Les modalités sont clairement expliquées : sélection à l'entrée en première année de master sur dossier, avec test de langues (françaises et étrangères), recrutement en deuxième année d'étudiants d'un autre domaine ayant d'excellentes compétences linguistiques. La validation des UE obéit au principe du 10/20 sans compensation entre les UE, les semestres ou les deux années.

Le dossier ne mentionne pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

La formation recrute sur dossier un nombre limité de 15 étudiants pour des raisons matérielles (salle informatique) avec un chiffre donné de 182 candidatures (hors Campus France) sans que le dossier ne précise s'il s'agit d'une moyenne ou d'une année en particulier. Le taux de réussite est très élevé (100%) mais le taux d'abandon est en moyenne de 23,6 %, allant de 12%, à 33% (2014-2015), voire à 42% (2013-2014). Certains de ces taux élevés posent la question de l'attractivité et le niveau du diplôme sur les deux années. Des informations sur le devenir des étudiants sont collectées par un observatoire universitaire sur le long terme (30 mois). Néanmoins, le nombre limité de réponses rend incertaine l'analyse de l'insertion professionnelle, qui s'élève autour de 90%, dont les trois-quarts travaillant dans les métiers visés par la formation et le quart restant dans des branches connexes. Les poursuites d'études restent exceptionnelles.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Ouverture à l'international

Principaux points faibles :

- Taux élevé d'abandon
- (Auto)évaluations de la formation manquantes
- Conseils de perfectionnement non mis en place
- Absence d'information sur le parcours *Informatique linguistique* posant la question de sa cohérence avec la mention *Traduction et interprétation*
- Positionnement généraliste par rapport au marché professionnel
- Incohérence du parcours *Traduction spécialisée* par rapport au contenu de la formation offerte

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Consciente de son caractère professionnalisant, la formation fait de la professionnalisation et de la préparation à l'insertion une place de choix. Cependant, la formation devrait réfléchir aux causes du fort taux d'abandon, proposer des dispositifs tendant à la réduire, en menant des enquêtes, en proposant une évaluation des enseignements par les étudiants, en créant un comité de perfectionnement, ce qui est obligatoire. Le contenu pédagogique mériterait d'être revu, principalement pour deux raisons : d'une part, la formation très généraliste, ne correspond pas au marché professionnel. Une offre plus spécialisée permettrait alors de mieux préparer les étudiants aux réalités des métiers de la traduction. Et d'autre part, le parcours *Traduction spécialisée* n'est pas en cohérence avec le contenu très généraliste qu'il propose. Quant au deuxième parcours *Informatique linguistique*, le comité d'experts s'interroge sur son existence avérée dans la mesure où le dossier n'en fait pratiquement pas état.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations sur le rapport du HCERES du 2 avril 2019

Champ de formations Humanités, cultures et sociétés

Ce courrier contient, dans cet ordre, les observations de l'UPEM sur le champ de formations Humanités, cultures et sociétés et les observations sur les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Arts
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence professionnelle Métiers de la Communication : Chargé de communication
- Master Arts, Lettres et Civilisations
- Master Histoire
- Master Intelligence Économique
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master philosophie
- Master Science politique

Champ Humanités, cultures et sociétés

Nous tenons tout d'abord à remercier les membres du HCERES et les évaluateurs qui ont fourni un travail conséquent et pertinent, qui nous permette de progresser dans la qualité de nos formations.

Ainsi le HCERES préconise « d'être particulièrement vigilant sur l'adéquation des intitulés ». La nouvelle offre de formation pour le prochain quinquennal a pris en compte cette remarque. Par exemple la LP « Santé Vieillessement et activités physiques adaptées » va devenir un parcours « Activités physiques adaptées - santé ».

Le HCERES souligne également que « La mobilité sortante est clairement un point d'attention ... ». Le développement de la mobilité internationale est, en fait, un sujet global pour l'ensemble de l'université. Mais il est particulièrement prégnant, effectivement, pour les formations consacrées aux langues étrangères. Des dispositifs vont être mis en place (voir dossier d'accréditation) pour renforcer plus fortement la mobilité entrante et sortante ainsi que l'internationalisation des formations. En particulier, en renforçant la mobilité entrante de ressortissant d'université anglophone, nous espérons augmenter notre capacité à développer la mobilité sortante dans ces pays ce qui est important pour les filières spécialisées en langue anglaise et en particulier la licence LLCER.

Il faut noter également la mobilité sortante des EC (appel indicatif du SRI-E, ERASMUS PLUS, outre les invitations pour conférences) qui est effective en licence LLCER et Master ALC

Par ailleurs, quelques rapports soulignent l'absence ou plutôt la non-conformité des conseils de perfectionnement. Si, à pour chaque mention, des conseils de perfectionnement ou des structures de pilotage voisine existe, l'établissement s'est engagé à la rentrée à mener une campagne de collecte, vérification et validation de l'ensemble des conseils de perfectionnement de toutes nos mentions.

Licence Arts

p.1 « À ces enseignements s'ajoute un stage facultatif en deuxième année de licence (L2) pour le parcours EVMAN, et un stage obligatoire en troisième année (L3) pour les trois parcours. »

Les stages sont par ailleurs obligatoires en L2 (pour une durée minimum de 140 h sur chaque des deux années de formation) sur le parcours « Musique et Métiers du Son ».

p.4 « On remarquera au préalable que cette licence, en raison en particulier des capacités d'accueil, procède à une sélection à l'entrée de la formation d'une part (il est fait état de 70 places disponibles par parcours) et d'autre part que l'accueil en L1 n'atteint quasiment jamais dans les différents parcours ce seuil de 70 étudiants. »

Les capacités d'accueil viennent d'être augmentées dans le parcours « Cinema et Audiovisuel » (CAV), en discussion avec le Rectorat de Créteil. Il est donc normal que ce quota n'ait pas encore été atteint dans le passé. Il le sera par la suite. De même le parcours « Musique et Métiers du Son » (MMS) est passé à 75 étudiants.

Dans le parcours « Etudes Visuelles, Multimédia et Arts Numériques » EVMAN, les capacités d'accueil sont de 60 étudiants (pas les 70 mentionnées).

p.4 « Une absence de lisibilité des critères de sélection en L1 pour le parcours MMS qui interroge sur le taux d'abandon important en L1 »

Le parcours MMS accueillait l'an dernier 75 étudiants en première année, avec réorientation de 18 étudiants en année de remédiation (application du dispositif « réussite en Licence » suite à une réponse « oui si » sur Parcoursup émise au candidat et un test de positionnement en début d'année). Le critère de sélection affiché sur Parcoursup concernant la pratique artistique était mentionné comme tel : « 3 ans de pratique musicale minimum (même autodidacte). »

p.4 « Une structuration tubulaire et une trop faible mutualisation des parcours qui ne génèrent pas de réelles synergies malgré des enseignements proches »

S'il est vrai qu'il n'existe pas une très forte mutualisation entre les parcours, elle existe néanmoins. Entre les 3 parcours de la Licence Arts, elle se construit ainsi :

- L1 S1 : C2I (mutualisé MMS CAV et EVMAN),
- L1 S1 : Histoire du cinéma muet (mutualisé CAV et EVMAN)
- L1 S2 : Esthétique et Histoire de l'art (mutualisé CAV et MMS),
- L2 S3 : Histoire du cinéma américain classique (mutualisé CAV et Evman)
- L2 S4 : Relation Image / Son 1 (mutualisé MMS et CAV),
- L3 S5 : Histoire du cinéma européen (mutualisé CAV et Evman, option études visuelles de L3 EVMAN)
- L3 S5 : Philosophie de l'art (mutualisé CAV et Evman)
- L3 S5 : Relation Image / Son 2 (mutualisé CAV et MMS),
- L3 S6 : Droit (mutualisé MMS CAV et EVMAN),

p.5 « Sa visibilité externe et son attrait profiteraient certainement d'une amélioration de son architecture par l'adoption d'une structure commune identifiable. »

Nous pensons au contraire que, pour ces filières spécifiques, un affichage de parcours ciblé est particulièrement attractif pour les étudiants, qui, pour leur grande majorité, savent déjà ce qu'ils souhaitent faire. C'est ce que démontre nos statistiques de candidatures pour ces parcours qui sont en très forte tension. Cela n'exclue pas les mutualisations comme précisées ci-dessus et qui permettent une réorientation le cas échéant.

Licence géographie et aménagement

« Le devenir de la formation dépend des moyens en heures maquette et en enseignants-chercheurs titulaires que l'établissement voudra bien mettre à disposition. Seuls ces moyens permettront de concrétiser les objectifs d'amélioration formulés dans le dossier, comme l'innovation pédagogique par exemple, pensée justement comme outil d'amélioration de la réussite des étudiants. ».

Au nom de l'ensemble des collègues participant aux formations au sein de la licence géographie et aménagement, je remercie l'HCERES pour la qualité du travail d'évaluation effectué. Le diagnostic du sous-encadrement est bien posé, et comme l'écrit le rapport, les améliorations et perspectives d'avenir ne pourront se faire qu'avec un engagement plus fort, notamment en termes de recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires.

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Concernant la mobilité internationale des étudiants

L'université réserve 7 places de mobilité pour les anglicistes de la licence LLCER anglais dans des universités anglophones, cible privilégiée de la licence. Davantage de places sont disponibles pour les universités hispanophones pour la licence LLCER espagnol, conformément aux accords mis en place par l'université. Voir également la remarque générale sur le champ en début de document.

Les responsables de formation et l'équipe enseignante encouragent fortement les étudiant.e.s à partir à l'étranger dans le cadre de leurs études (ERASMUS) et de l'assistantat (CIEP). Une interlocutrice privilégiée au sein de l'équipe pédagogique offre un soutien et un encadrement individuel pour tous les échanges internationaux. Malgré les efforts et les campagnes d'information sur les aides existantes, les étudiant.e.s n'ont souvent pas les possibilités matérielles ni financières de partir à l'étranger.

Nous travaillons actuellement à la mise en place de nouveaux échanges (États-Unis) en coordination avec les Relations Internationales (accueil d'un collègue au printemps 2019 dans nos locaux). Des collègues participent à des interventions dans des universités à l'étranger et en France afin de promouvoir la dimension internationale de notre formation à travers des journées d'étude destinées au public étudiant ou par exemple en allant faire des cours dans les pays anglophones (intervention à la New York City College of Technology, automne 2018).

Options en LLCER anglais

La LV2 (choix entre espagnol, allemand, italien, russe, chinois, japonais) est obligatoire en L1 et peut-être poursuivie tout au long de la Licence. D'autres options, spécialisées dans l'anglistique, sont ouvertes aux étudiant.e.s à partir de la L2. Ces options permettent de préparer le projet professionnel de nos étudiant.e.s qui se destinent majoritairement à l'enseignement ou à la recherche, tout comme celles et ceux qui ont choisi notre formation pour sa spécialisation en anglais.

En outre, notre nouvelle maquette propose une spécialisation anglais/LV2 qui permettra aux étudiant.e.s de postuler spécifiquement à un Master de traduction plurilingue, en incluant en L3, des cours mutualisés avec la LLCER Espagnol et la LEA. Les étudiant.e.s qui choisiront cette spécialisation devront ainsi conserver leur LV2 tout au long de leur Licence. Ce choix renforce la formation vers le parcours professionnel de la traduction.

Stages en LLCER anglais

Les étudiants sont fortement encouragés à faire des stages pertinents eu égard à leur formation (enseignement, édition, pratique de l'anglais et de leurs compétences critiques

et analytiques lors de leur expérience professionnelle). La maquette actuelle valorise ce choix en offrant plusieurs possibilités dont le « stage », le « complément de stage », « l'initiative étudiante » et le « projet tutoré ». En outre, une brochure élaborée récemment détaille les démarches à suivre et les modalités d'application et d'évaluation afin de soutenir le choix du stage et d'aider au mieux les étudiant.e.s. Cette aide documentaire est complétée par l'engagement de tous.les enseignant.e.s qui sont impliqué.e.s souvent directement car les étudiant.e.s peuvent choisir leur tuteur.trice de stage. Toute la formation est sensible à la question comme le souligne le cours d'anglais professionnel faisant partie de la maquette et qui permet aux étudiants de construire des outils d'insertion professionnelle dans les pays anglophones. Il semble pertinent d'encourager les stages, y compris dans notre cœur de métier qu'est l'enseignement, mais aussi de respecter le choix des étudiant.e.s qui décident quelles sont les options qui correspondent le mieux à leur projet professionnel. Une réflexion est engagée dans l'ensemble de l'UFR afin de proposer un répertoire des stages et consolider des liens avec les entreprises.

Taux de réussite

Le faible taux de réussite pointé dans le rapport ne concerne que la L1 et ne s'applique pas à la L2 ni à la L3. Le rapport ne mentionne pas le taux de réussite des étudiants à l'issue de la licence. Le faible taux de réussite en L1 (licence LLCER espagnol) s'explique essentiellement par le fait que des étudiants sont contraints par Parcoursup (et naguère APB) ou encore par le rectorat à s'inscrire en LLCER espagnol par défaut, lorsqu'ils n'ont pas d'autres affectations.

Pour accompagner les étudiant.e.s de L1 et améliorer le taux de réussite, nous avons proposé d'ajouter dans la maquette LLCER anglais une nouvelle UE pour renforcer les compétences des étudiants (méthodologie du travail universitaire, compétences d'analyse, capacité d'expression critique...).

Ouverture sur le monde socio-économique

La mention LLCER vise une insertion professionnelle dans les métiers de l'enseignement, de la traduction, de l'édition grâce aux compétences développées. Chaque dimension du champ disciplinaire est déployée dans la formation LLCER, en cohérence avec les attendus des référentiels de compétences en Licence, afin d'assurer l'acquisition de ces compétences requises pour ces professions.

La formation LLCER est principalement pensée pour des étudiants qui souhaitent devenir enseignants, du premier ou du second degré, bien qu'elle reste ouverte à d'autres choix d'orientation. Aussi nous semble-t-elle « ouverte sur le monde socio-économique » (voir p. 3 du rapport), dans la mesure où les enseignants font pleinement partie du monde socio-économique en formant les générations futures.

Le rapport mentionne qu'une « ouverture sur le monde socio-économique permettrait de diversifier les débouchés professionnels et contribuerait à un meilleur taux de réussite ». L'enquête menée en 2015 sur le devenir des étudiants, à laquelle le rapport fait allusion dans le paragraphe « Résultats constatés », montre la pertinence de la formation, puisque les étudiants poursuivent master, ce qui semble être l'objectif d'une licence générale. Néanmoins, des aménagements dans les parcours seront effectués lors du prochain plan quinquennal, lesquels s'adresseront aux étudiants ne souhaitant pas s'orienter vers l'enseignement.

Pilotage

Concernant le pilotage, il semble important de remarquer que l'équipe pédagogique ne fait pas tout son service en LLCER et intervient dans toutes les autres formations de l'UFR pour combler les besoins (LP, LEA, Master CI, Master ALC, Master MEEF, Master TRI...). Le taux d'encadrement est ainsi bien inférieur à ce qui est annoncé dans le rapport.

Le conseil de perfectionnement est en train d'être mis en place au niveau de l'UFR, en respect avec la loi. Il faut noter que des dispositifs existent déjà dans les Licences afin d'avoir des retours et de faire évoluer aux mieux la formation : chaque groupe de TD sur les trois années a deux représentant.e.s élu.e.s, avec lequel.le.s des rendez-vous réguliers ont lieu pour faire le point sur d'éventuelles questions pédagogiques. Avoir un retour sur le contenu de nos formations, ainsi que d'assurer la gestion de problèmes spécifiques, dans le but d'adapter et d'améliorer nos formations tout comme l'expérience de nos étudiant.e.s

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

« L'information et le choix des parcours ne sont pas très clairs au niveau des deux premières années. »

Nous informons nos étudiants sur nos deux parcours (notamment) dès la L1 au sein de l'enseignement « projet professionnel » et plus encore, au sein des options de 2^e année : chaque étudiant choisi à chacun de ses semestres de L2 une option qui lui permet de découvrir nos deux parcours généraux (« éducation et motricité » et « management du sport ») et nos 3 licences professionnelles.

« Mis à part Décathlon et Golazo, ces entreprises d'accueil ne sont pas indiquées, les partenaires cités étant surtout des fédérations sportives. »

Les entreprises d'accueil de nos L3 MS sont multiples : la liste exhaustive figure dans l'annuaire des structures ayant accueillis des stagiaires L3MS.

« La précision selon laquelle les stages aideraient à la professionnalisation apparaît sans objet dans la mesure où 97 % des étudiants continuent leurs études en master, »

La quasi-totalité de nos étudiants des parcours généraux poursuit en Master. La professionnalisation étant un processus qui s'inscrit par essence dans le temps, il est fondamental de développer progressivement les compétences des étudiants, tout au long de leur scolarité, *via* les mises en stage notamment. Nous pouvons souligner ici que les prérogatives d'encadrement délivrées avec la L2 (anciennement DEUG STAPS) et celles relatives à la L3 EM permettent aux étudiants d'encadrer des APS quelques heures en semaine et/ou au cours des vacances scolaires.

« Enfin, la maquette ne présente qu'un volume modeste d'enseignements en physiologie de l'effort, en anatomie et biomécanique. Ces enseignements sont peu présents pendant les deux premières années et totalement absents en troisième année, quel que soit le parcours. »

Nous privilégions les SHS au sein de notre UFR-STAPS, en cohérence avec notre équipe de recherche en sociologie et en histoire du sport. C'est un choix différenciant important au regard des autres Licences STAPS de la région. Cela explique aussi la présence de la licence dans ce champ de formation. Néanmoins, nous avons rééquilibré les volumes des enseignements en SHS / SV au cours des deux premières années mais aussi au sein du parcours L3EM au sein de la future maquette (ajout de la neurophysiologie, augmentation des volumes d'enseignement sur les SV, ajout de la traumatologie, etc).

« Très fort taux de poursuite d'études, en contradiction avec l'aspect professionnalisant mis en avant à plusieurs reprises. »

Il ne nous semble pas pertinent de réduire le processus de professionnalisation à l'insertion professionnelle immédiate, comme évoqué plus haut.

Licence professionnelle Métiers de la Communication : Chargé de communication

Au sujet de notre « partenariat » avec UPEC

Lors du projet de « mariage » entre UPEM et UPEC, après concertation, nous nous étions positionnés sur des champs spécifiques différents, renforcés par une alternance différente : UPEC 2jours / 3 jours, UPEM 1semaine / 2 semaines. A l'UPEM, nous accueillons des apprentis provenant hors de la région ile de France (c'est près de 20% à 25% des étudiants) et cela grâce à notre mode d'alternance. Cette différenciation entre les deux formations devrait se renforcer en 2020-2024 par l'abandon de la partie ASSOCIATIONS et par le renforcement de la dimension DIGITALE grâce à de nouveaux modules de cours. Ce lien n'a plus de raison d'être depuis l'abandon de la fusion entre l'UPEC et l'UPEM.

Au sujet de formations concurrentes

Il n'y a pas, à notre connaissance, de formation de ce type, dans ce domaine. Il existe parfois des LP liées aux collectivités territoriales par ex celle de RENNES 2 mais elle est davantage positionnée dans l'univers technique : hygiène et sécurité, urbanisme, voirie, gestion des déchets, etc.

D'ailleurs, dans le cadre de la VAE, nous avons des candidats de toute la France et même des DOM et des TOM. Nous avons des liens forts avec Le Grand Lyon, le Conseil Départemental de la Côte d'Or, etc.

Individualisation des parcours

Nous pratiquons déjà une individualisation des parcours pour les étudiants provenant des L2 au profil extérieur à la communication. Nous allons renforcer cette approche en proposant un module d'harmonisation pour permettre à ces étudiants de se mettre au niveau des prérequis de la formation.

Mémoire de stage ou professionnel

Le terme « mémoire professionnel » est, selon nous, davantage en rapport avec le statut des étudiants de cette formation. Ils sont tous en alternance, avec un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, ou en Formation Continue, ou sous le dispositif de la VAE. La dimension professionnelle est ainsi confrontée aux exigences du mémoire académique.

Partenariat étranger

Un partenariat avec l'étranger est possible, malgré la spécificité des collectivités territoriales françaises. Par exemple avec la Belgique, tous les ans, un séminaire européen se déroule à Bruxelles, avec de nombreuses interventions de responsables de l'Union Européenne.

Réseau d'anciens

Un réseau d'étudiants de la licence est en cours de création, sous forme d'une association. Il devrait regrouper à brève échéance, tous les étudiants de cette

formation, actuels et anciens. Le responsable pédagogique interagit par des courriels réguliers avec les anciens étudiants par l'envoi d'informations sur la formation (événements par ex) mais aussi des propositions d'offres d'emplois.

Promotion de la formation

La promotion de la formation est faite dans les nombreux salons où notre partenaire Greta Metehor est présent : Salon de l'Étudiant, Salon Post BTS, Salon de l'Alternance, ainsi qu'aux Journées Portes Ouvertes de l'Université, de l'ENC. Le CFA Descartes participe aussi à la promotion de la formation. Elle est bien sûr présentée lors des Journées Portes Ouvertes.

Master Arts, Lettres et Civilisations

Observation générale sur la mention

Le rapport de l'HCERES soulève quelques points auxquels il importe de répondre du point de vue de la mention d'ensemble « Arts, Lettres, Langues et Civilisations ».

Ce master commun aux différentes disciplines regroupe désormais 8 parcours spécialisés en Arts (cinéma, musique et arts numériques et cultures visuelles), en Lettres modernes et en Langues et civilisations anglophones et hispanophones.

Ce rassemblement a été décidé par l'UPEM suite à des demandes de l'AERES, notamment parce que le laboratoire sur lequel s'adosse l'ensemble du master, le LISAA EA4120, est commun aux mêmes équipes des UFR Lettres, Arts, Communication et Technologies et Langues et Civilisations. Cela permet notamment d'atteindre une équipe de taille suffisante et facilite l'innovation scientifique et pédagogique. Les travaux de recherches qui en découlent sont abondants et féconds, ce que la récente visite de l'HCERES a remarqué et encouragé clairement.

Cela dit, la formation nécessaire aux étudiants, pour qu'ils atteignent le niveau requis par le monde professionnel et celui de la recherche dans les domaines hautement spécialisés et techniques des arts, lettres, langues et civilisation, impose beaucoup de contraintes. Les différentes disciplines concernées par cette mention ont chacune des exigences et des spécificités très marquées et largement distinctes absolument nécessaire à la professionnalisation ou à la formation à la recherche. Il n'est ni possible ni souhaitable de réunir tous les étudiants dans une première année indifférenciée : deux ans de spécialisation suffisent à peine à terminer leur formation dans nos domaines. La bonne spécialisation de nos diplômés est d'ailleurs remarquée par le marché du travail et le taux de placement professionnel des étudiants à 18 mois est excellent depuis longtemps (plus de 85% de placement en moyenne pour les arts, par exemple).

Ces nécessités de spécialisation n'empêchent toutefois pas la mise en place d'un tronc commun. La mention s'appuie ainsi sur des cours communs : les « Approches Culturelles en ALC » sondent en 20h CM chaque semestre deux questions communes et transversales pour l'ensemble des parcours tandis que la « Méthodologie générale » propose pour chacun des semestres de M1 20h CM de conférences sur les méthodes en sciences humaines et en sciences des arts ayant des applications transdisciplinaires et utiles, tout en contribuant à la culture générale commune. Par exemple l'an dernier les Approches culturelles de M1 portaient sur l'Humanisme, la Culture Antique, l'Émergence du symphonisme et du bruit, et sur le Corps des femmes et des hommes dans la peinture victorienne tandis que les cours de méthodologie portaient sur la méthode anthropologique, la philosophie de Hume, la théorie des images, l'opéra comme genre intermédiaire et sur la critique au cinéma. Pour compléter cela et répondre à la grande curiosité des étudiants, deux options d'ouvertures de 20h CM sont aussi proposés durant le master, à partir d'une sélection de cours des deux UFR accessibles aux non-

spécialistes. Ainsi, un étudiant en lettres peut s'initier au cinéma tandis qu'un musicien peut approfondir sa curiosité pour la civilisation espagnole, par exemple. L'étude d'une langue étrangère vivante, l'anglais ou l'espagnol, est encore commune à tous les parcours chaque semestre. Enfin, chaque parcours demande la rédaction d'un mémoire de recherche ou professionnel et propose systématiquement des stages. De la sorte, le tronc commun représente 180h CM de cours en commun, plus les langues étrangères, plus les symétries d'organisation. Cela n'est pas anodin sur le nombre total d'heures des différents parcours.

Le but clairement recherché par les différents responsables des parcours, en bonne intelligence avec les travaux de recherches transdisciplinaires (arts et littératures, arts et civilisations...) qui caractérisent le LISAA, est de former les étudiants à des méthodes transversales, à être sensible aux interactions entre les cultures et les différents arts et à repérer précisément les phénomènes transversaux, les questions intermédiaires, etc.

Pour ce qui est du manque de lisibilité redouté par le rapport de l'HCERES, nous constatons depuis 2006 qu'il n'en est rien. Les étudiants, tant ceux issus des autres universités que ceux issus de nos Licences, n'ont aucun mal à choisir leur parcours. Ils sont très au fait de leur orientation professionnelle et ne manifestent pas d'indécision de choix : quelqu'un qui veut faire des lettres modernes, du cinéma ou étudier la civilisation hispanique sait bien ce qu'il ou elle fait. A juste titre, les étudiants sont demandeurs d'une formation qui fait d'eux des « maîtres » de nos disciplines pour pouvoir ensuite travailler ou poursuivre en thèse. Ils communiquent systématiquement leurs appréciations lors des jurys d'examens, dans un esprit critique et constructif.

Pilotage de la mention

Concernant le pilotage de la mention, problématique soulevée par l'HCERES p. 2 du rapport, celui-ci est désormais bien structuré : le Conseil de perfectionnement de la mention se réunit, depuis 4 ans, trois fois par année au moins. Ce comité regroupait jusqu'à maintenant les responsables des différents parcours. A compter de l'automne 2019, il comportera aussi des étudiants et des professionnels qui donnent déjà leur avis sur les parcours, mais cette fois d'une manière plus visible et formelle. Ce comité décide de l'organisation des cours du tronc commun, des sujets de l'année, du calendrier et des autres questions de ce genre. Après chaque session d'examens, il évalue les résultats et élabore des recommandations aux différents enseignants. Il veille aussi à ce que les formations conservent leur haut niveau d'exigence.

Le pilotage s'effectue également par des comités qui se réunissent quatre fois par an à la rentrée, au moment des jurys semestriels et après les soutenances : les deux réunions rapprochées de fin d'année universitaire permettent de bien différencier les questions relevant du recrutement et de la politique scientifique, et celle qui concernent l'organisation, le calendrier et la liaison avec les autres parcours du Master ALC. Pour les parcours artistiques, les réunions de pré-rentrée sont en quelque manière « annoncées » chaque printemps par la Journée des Arts dévolue à la présentation des enseignements artistiques de l'UFR LACT.

Pour les parcours Lettres, Mondes anglophones et hispanophones, la réunion de pré-rentrée est commune en partie, elle est animée par les 3 responsables afin de bien signifier aux étudiants la dimension transversale du master.

Mobilité et internationalisation

Contrairement à ce que dit le rapport de l'HCERES p. 3, les différents parcours du master ALC profitent bien des différentes ressources de mobilité : accords Erasmus et Erasmus +, Micefa, BCI, partenaires privilégiés (Espagne, Grande Bretagne, Mexique, Nebraska, Québec, etc). Les étudiants sont fortement encouragés à en profiter. Cela dit, comme c'est déjà le cas en Licence à l'UPEM et ailleurs et que de nombreux étudiants effectuent des stages au premier cycle, ces étudiants sont moins enclins à partir, peut-être.

Par conséquent, le master ALC veille à maintenir l'internationalisation de sa formation en invitant systématiquement des professeurs et des professionnels étrangers et des conférenciers, en accueillant des étudiants étrangers et en permettant aux EC de l'UPEM de faire des séjours dans les institutions partenaires. De plus, l'usage systématique des réseaux de communications et le suivi attentif des actualités disciplinaires et générales internationales est un fait quotidien.

Cohérence des parcours et des options

Comme il a été dit plus haut, les nécessités professionnelles de chaque domaine intégré dans ce master nous imposent des contenus spécifiques. Cette spécialisation est très bien perçue par les étudiants qui viennent à l'UPEM précisément pour cela. Ils viennent par exemple pour profiter des nombreux outils de production artistique ou pour des orientations originales (production, programmation, technologies numériques). Ce sont ces originalités qui ont d'ailleurs mené l'HCERES à des commentaires favorables, p. 3. Nous ne constatons pas de confusion ou d'erreur d'orientation à ce niveau d'études.

Cela dit, comme cela a été rappelé plus haut, les maquettes des huit parcours suivent la même architecture : en M1 a) Tronc commun aux huit parcours (méthodologie générale et approche culturelle = 40h/semestre en M1 et 20h/semestre en M2 pour les étudiants) b) Cours disciplinaires c) options (en général 2 x 24h pour les étudiants). Les options ne représentent qu'un tout petit pourcentage du volume horaire de chacun des huit parcours du Master ALC (4 ECTS sur 30 par semestre).

Pour ce qui est des trois parcours musique, les cours communs (20 ECUE sur 24, dont le tronc commun) assurent la cohérence interne. Les différences correspondent à des partenariats prestigieux avec la Scène nationale de création Muse en Circuit, la School of Audio Engineering et bientôt avec l'INA-GRM. Ces institutions partenaires assurent des cours spécifiques différenciant nettement les trois parcours, ce qui reste parfaitement clair pour les étudiants et les enseignants : musicologue, compositeur et producteur sont des professions distinctes.

Similairement, le parcours Cinéma et Audiovisuel bénéficie de partenariats intéressants. Des conventions avec des partenaires comme l'ESRA autorisent la mise à disposition de matériel et la possibilité de rejoindre des formations spécifiques en scénario et en réalisation, y compris à l'étranger.

Stages

Tous les parcours proposent des stages facultatifs et mettent à contribution les différents outils de l'UPEM : aides du SIO-IP, etc. Il n'a encore pas été obligatoire car cela ne correspond pas à tous les domaines. Les mémoires de recherches, de recherche-crédation et professionnels nous ont semblé plus efficaces et utiles à la professionnalisation et à la poursuite des études que des stages mais les étudiants restent nombreux à effectuer des stages, étant donné la forte orientation technique de notre formation qui la distingue de ses homologues à Paris ou ailleurs.

Résultats et indicateurs de suivi

Le rapport de l'HCERES redoute un manque d'indicateurs de suivi. Nous travaillons pourtant étroitement avec l'OFIPE qui nous transmet des indicateurs généraux et spécifiques aux parcours, en fonction des besoins. Ce sont ces indicateurs spécifiques sur une plage de plus de 10 ans qui nous permettent d'affirmer que les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études restent bons. Par exemple, en moyenne plus de 75% des diplômés en musique ont trouvé un emploi (cf statistiques OFIPE 2012-2015). Cela dit, il est usuel dans ce domaine de travailler comme pigiste et intermittent du spectacle. Il faudrait aussi rappeler que dans le monde du travail actuel, surtout dans les domaines des arts, de la culture et de la communication, soumet l'insertion professionnelle à des phases de précarité avant stabilisation, ce qui complexifie l'interprétation des statistiques.

Cela dit, il semble effectivement qu'en 2015, il y ait eu une baisse du taux de réussite que le Comité de Perfectionnement est en train d'évaluer.

Effectifs

La décrue entre le M1 et le M2 de certains parcours (Mondes Hispanophones, surtout) est liée pour partie à des abandons (étudiants en situation de grande fragilité sociale qui peinent à concilier travail et études), pour partie à des réorientations suite aux stages. Pour partie enfin au fait que des étudiants font le choix de s'inscrire en M1 pour mieux se préparer à entrer en master MEEF. Cette année de préparation au CAPES par la recherche et l'écriture d'un mémoire leur permet de consolider et développer leurs méthodes, compétences et savoirs. Lors de la session 2018, une étudiante passée par la recherche a été lauréate du CAPES d'espagnol. Faire un an de plus n'est pas un frein dans la mesure où l'année est diplômante (maîtrise). En 2017-2018, le M2 mondes hispanophones est passé d'une étudiante (en mobilité d'un an à l'UNAM, Mexico) à 3 étudiantes inscrits. Pour 2019-2020, les effectifs envisageables non seulement sont stabilisés, mais en hausse. L'ouverture d'un double diplôme (Univ. Séville) en septembre 2018 devrait en outre faciliter l'accueil d'étudiants espagnols. Enfin, les mutualisations permettent d'avoir **en présentiel** des effectifs supérieurs aux inscrits dans le parcours. Ainsi en 2015-2016 l'unique étudiante hispaniste de M2 suivait un séminaire de spécialité avec 6 étudiantes de Lettres. En 2016-2017, les 7 étudiantes hispanistes M2 toujours ont été rejointes par un étudiant de l'UPEC (lecteur/doctorant de Salamanque). Rappelons que les efforts faits pour développer des liens pérennes et forts à l'international tant en Espagne (double diplôme) qu'en Amérique Latine (accord-cadre, conventions) ont pour objet entre autres d'attirer de nouveaux étudiants.

Master Histoire

Dans son rapport général (p. 12), l' HCERES a considéré le Master Histoire comme un des 4 masters dans le cadre desquels se déroule « la formation par la recherche » et a souligné ce « contexte bien structuré » comme un des points forts de l'équipe.

En 2019, l'obtention, en réponse à un appel à projets, d'un financement spécial de l'I-Site qui permettra de financer des heures supplémentaires de méthodologie pour deux ans (titre du projet « Construire la recherche historique pas à pas »). Dans ces heures supplémentaires, on expérimentera une intense collaboration dans l'apprentissage (auto- et inter-correction, échanges de méthodes et de matériaux). Cet ajout à la formation vise à renforcer ultérieurement le lien vertueux entre formation et recherche mentionné par le rapport dans la fiche HCERES d'évaluation du Master Histoire.

Un deuxième objectif que les possibilités ouvertes par le financement de ce projet visent à atteindre est celui de l'attractivité du Master Histoire, spécialement du M1 commun et du M2 « Ville, pouvoirs et société » qui constitue le parcours « recherche » de la formation. Cela permettra de répondre à une des deux observations de la fiche HCERES sur le Master Histoire.

Une fois publicisée, la présence dans la formation d'un accompagnement expérimental à la recherche et à l'écriture de l'histoire qui intègre le digital et les humanités numériques permettra de différencier plus le parcours de « recherche pure » de l'offre régionale et nationale et de mieux l'intégrer avec les deux parcours plus professionnalisant.

Finalement, la formation d'un conseil de perfectionnement, également envisagé et conseillé dans la fiche d'évaluation du Master Histoire aboutira en 2020 et permettra enfin de mieux intégrer les différentes composantes de la formation.

Master Intelligence Économique

p.3 « Le nombre des étudiants en M1 a baissé de moitié entre 2012 et 2017. Si le nombre d'inscrits en M2 (tous parcours confondus) baisse également, cette diminution est moins significative (74 en 2012/2013, 83 en 2013/2014 et 53 en 2017/2018). »

La variation constatée des effectifs est imputable au rattachement, lors de la précédente Accréditation, du parcours "culture et métiers du Web" à une autre mention de Master, la mention « Intelligence Économique » ayant été jugée trop éloignée de ce parcours.

Au regard du périmètre de l'accréditation actuelle, le flux des inscrits était de 56 en 2012, 81 en 2013, 67 en 2014, 98 en 2015, 116 en 2016 et 86 en 2017.

La remarque concernant la baisse d'attractivité et la diminution préoccupante des effectifs semble donc infondée. Si aucune explication n'est effectivement donnée dans le dossier quant à l'affectation du parcours "Culture et métiers du Web" à une autre mention, tant le tableau de suivi que la définition du périmètre de la mention permettent de constater cette modification.

Master Métiers du livre et de l'édition

Nous remercions l'HCERES pour ses remarques positives et ses conseils.

Le rapport du HCERES de 2017 reconnaissait déjà que les objectifs et les modalités pédagogiques étaient « très satisfaisants » et remarquait également un pilotage « efficace » ainsi qu'une « insertion professionnelle excellente », les étudiants diplômés trouvant, en effet, « un emploi en un an maximum » (p. 8). Le rapport de 2019 remarque, à son tour, « la volonté de professionnalisation » du Master Livre papier et numérique (p. 2) et « la participation satisfaisante de professionnels » ainsi que le souhait de former des professionnels « cultivés » (p. 4). Nous souhaitons toutefois répondre à quelques interrogations de ce dernier rapport et, envisager quelques améliorations afin de confirmer la double caractéristique de notre Master, soulignée par l'évaluation : professionnalisation et culture.

Positionnement dans l'environnement

Dès son ouverture, le Master créé en 2007 s'est distingué des autres Masters Édition par son parcours unique faisant une large place au numérique et au multimédia. Il a conservé et renforcé cette orientation au cours de ce quinquennal en donnant une place encore accrue au numérique et en encourageant les projets tutorés dans ce domaine, grâce à la présence d'un PAST (enseignant associé à mi-temps), qui est par ailleurs le fondateur et le responsable d'une entreprise dans le domaine du numérique.

Le Master Édition Livre papier et numérique se situe, à l'UFR Lettres, Arts et Communication, dans un ensemble cohérent de formations ouvertes à l'apprentissage et dédiées à l'édition : une licence de Lettres dotée d'un parcours « Lettres Modernes appliquées » et une licence « Fabrication du livre imprimé et numérique » (co-accréditée avec l'école Estienne).

Pertinence du contenu de la formation par rapport aux attentes du monde professionnel

Des professionnels ont participé à la conception du Master en 2007 et à l'élaboration du contenu de chaque UE.

Le Comité de pilotage (universitaires, professionnels et délégués des étudiants) qui invite les maîtres de stage et d'apprentissage à ses réunions semestrielles ainsi que la consultation des diplômés (une fois par an) ont permis d'adapter l'enseignement aux évolutions, parfois rapides, en particulier dans le domaine du numérique. Ainsi certains enseignements ont été renforcés au cours du quinquennal.

La composition du Comité de pilotage et du Conseil de perfectionnement (qui présente un équilibre strict entre les professionnels et les universitaires ainsi que des étudiants) est publiée sur le site Internet dédié à la formation : <https://www.masteredition-upem.fr/>

Dès l'année prochaine, le Conseil de perfectionnement intégrera des professionnels extérieurs à l'équipe pédagogique.

L'orientation professionnelle du Master

L'équipe est composée d'universitaires et de nombreux professionnels (chefs d'entreprise ou responsables dans des maisons d'édition). Elle est renforcée par trois enseignants de l'école Estienne (École supérieure des arts et industries graphiques) qui consacre son enseignement, depuis sa création en 1889, aux industries du livre. Le Master participe au Salon du Livre avec l'école Estienne. Une convention de partenariat unit cet établissement à notre université.

Grâce à la forte présence des professionnels, en M2, chaque étudiant réalise un projet éditorial complexe (un projet de collection ou d'application numérique par exemple), encadré par un ou deux tuteurs, et jugé en soutenance à la fois par des professionnels et des universitaires. Ce projet prend en compte les différents volets des réalités professionnelles (politique éditoriale d'une collection et d'une maison d'édition, réalisation graphique, faisabilité financière et technique, promotion et commercialisation...). À l'occasion de ce projet, les étudiants sont amenés à solliciter des responsables d'édition pour évaluer le caractère novateur de leur projet et son intérêt ainsi que des professionnels du secteur pour obtenir des devis, consulter des fabricants par exemple.

Nous avons ajouté cette année une UE de conférences sur les politiques éditoriales qui fait intervenir des spécialistes de divers secteurs de l'édition. Elle a été confiée à une ingénieure de recherche (IGR), spécialisée dans l'édition multi-supports, ancienne professionnelle dans une maison d'édition et rattachée depuis 5 ans au laboratoire Littératures, Savoirs et Arts.

Le rôle de l'IGR sera accru dès l'année prochaine, grâce à l'ouverture (sous sa direction) d'un Carnet Hypothèses.org, confié aux étudiants, afin de renforcer le lien des UE de littérature et d'histoire de l'art avec la pratique de la diffusion éditoriale.

Insertion dans le monde socio-économique

Les stages (de 3 à 6 mois par an) et surtout l'apprentissage qui connaît un succès croissant dans notre formation (15 étudiants de M2 en apprentissage cette année) sont les principaux moyens d'une insertion efficace des étudiants dans le monde socio-économique. Plusieurs maisons d'édition ont un lien privilégié avec notre Master dont elles accueillent régulièrement les étudiants : Nathan, Bordas, Hachette, Marabout, Robert Laffont, Pocket, Bayard, les PUF, la Réunion des Musées nationaux, Dunod....

Afin de donner plus de visibilité aux liens déjà existants, nous dédions une page de notre site Internet aux entreprises et nous choisirons des marraines et parrains de promotions, auxquels nous donnerons un rôle privilégié dans l'année de leur exercice (rencontres avec les étudiants...).

Prérequis et sélection

Ce master nécessite des bases solides tant sur le plan de l'expression française que de la culture, et une bonne pratique de l'informatique ainsi qu'une connaissance de l'anglais. Les étudiants titulaires au minimum d'un diplôme de bac + 3 ans ainsi que les professionnels en formation continue peuvent présenter un dossier de candidature. Le Master est ouvert aux étudiants qui proviennent de tous les domaines des sciences humaines et aux candidats scientifiques sous réserve de répondre aux prérequis.

La sélection s'opère en deux temps : 1) une présélection sur la base d'un dossier qui comporte les résultats académiques depuis le baccalauréat, un CV, une lettre de motivation fournissant des indications sur le projet professionnel ; 2) des tests d'orthographe, de rédaction et argumentation et, le même jour, une audition devant des professionnels et des universitaires. Les modalités de sélection sont indiquées sur le site Internet de l'université et sur le site Internet dédié à la formation.

L'accès à la formation au niveau du M2 est très rare : la réussite des étudiants de M1 laisse rarement des places disponibles. De surcroît certains enseignements très spécialisés dès le M1 sont difficiles à rattraper pour les étudiants qui ne les auraient pas suivis.

Lien à la recherche

Le Master Édition Livre papier et numérique forme des professionnels et non des chercheurs. C'est pourquoi, la poursuite en doctorat n'est pas l'objectif de la formation, même si elle est possible (en fonction du profil des étudiants et de la politique de recrutement des écoles doctorales). Jusqu'ici nos étudiants ont fait le choix de la professionnalisation et la bonne insertion professionnelle à l'issue du master les incite à poursuivre dans cette voie au fil des promotions.

Néanmoins, compte tenu de leur futur domaine d'activité et de l'existence dans l'équipe d'accueil d'une pratique éditoriale concrète (publication de revues, de collections), mais aussi d'un axe de recherche « Patrimoine, Édition et humanités numériques », ainsi que de programmes de recherche (en accord avec l'enseignement de littérature du Master), les étudiants sont invités aux activités de recherche : elles peuvent, en effet, stimuler leur réflexion sur le monde et les pratiques de l'édition ou les amener à intervenir directement dans les programmes par la mise en pratique de leurs compétences (réalisation par exemple d'un prototype d'application numérique et rédaction de textes).

Profil des étudiants et origine géographique

Le Master Livre papier et numérique propose aux étudiants de la licence de Lettres Modernes de l'UPEM un débouché possible. Toutefois la formation est déjà largement ouverte aux étudiants venant d'autres universités, d'autres zones géographiques (ils sont même majoritaires) et d'autres disciplines (ils sont majoritaires).

Sur la durée du quinquennal, la formation a intégré en moyenne entre 60 % à 70 % d'étudiants provenant d'autres filières que les licences de Lettres.

Les étudiants de l'UPEM (qui ont accès à la formation selon les mêmes modalités que les autres) représentent moins de 20 % chaque année.

L'origine géographique est diversifiée :

Paris : 20 %

Banlieue parisienne : 45 %

Province : 35 %

La limitation des effectifs

Jusqu'en 2015-2016, les effectifs ont été limités à 15 étudiants par niveau. Ils n'ont été portés à 18 pour les M1 qu'en 2016 et pour les M2 en 2017. Si l'on tient compte de cette limitation des effectifs, différente au début et à la fin du quinquennal, on constate que le M1 est toujours complet (à un étudiant près en 2014 et 2015 à cause d'un désistement trop tardif). Les abandons rares après le M1 (un en 2017 et deux en 2018) sont liés à des circonstances familiales ou des retours en province.

Pour des raisons d'encadrement, les effectifs resteront fixés à un maximum de 18 étudiants par niveau, malgré le nombre important de candidatures (entre 200 et 300 chaque année).

Internationalisation

Le volume horaire de l'enseignement de l'anglais a déjà doublé au cours du quinquennal. Nous essaierons de le renforcer afin de favoriser les départs en stage ou en formation sur un semestre à l'étranger. Pour l'avenir, nous envisageons aussi l'intervention d'éditeurs européens sous forme de conférences dans l'UE (déjà existante) consacrée aux enjeux internationaux de l'édition.

Toutefois, l'objectif du Master étant de professionnaliser les étudiants et de les préparer à occuper un poste dès la validation de leur cursus, ils seront probablement encore nombreux à choisir la voie du stage ou de l'apprentissage en France, plus accessible aux étudiants qui ne sont pas parfaitement bilingue que l'édition à l'étranger.

Le suivi de carrière de nos diplômés

Chaque année le secrétariat leur adresse un questionnaire. Nous encouragerons les étudiants à former une amicale afin de donner une existence plus forte au réseau, qui existe néanmoins sur Facebook. Les diplômés de l'année antérieure sont toujours invités et très présents à la pré-rentree suivante. Nous pourrions y convier chaque année quelques diplômés, plus anciens, qui ont eu des expériences marquantes.

Master philosophie

L'équipe des Enseignants-chercheurs du Master de philosophie remercie l'HCERES pour la précision de son évaluation et les remarques constructives qu'elle a émises au sujet de notre formation. Elles orienteront notre stratégie pour les prochaines années. Nous tenons à revenir sur quelques points.

Evaluation de la formation et des enseignements

Nous tenons à faire remarquer que depuis le début du mandat qui s'achève, les étudiants évaluent la formation, "renseignant" en fin d'année un questionnaire "papier" qui leur permet d'évaluer chaque cours et de dire leurs souhaits tant en matière pédagogique que scientifique. L'équipe tient ces questionnaires à disposition de l'HCERES.

Il est vrai que nos étudiants répondent peu aux questionnaires d'évaluation en ligne proposés par l'Université à tous ses étudiants. Mais il y a une évaluation, très sérieusement mise en place par les enseignants et accomplie par nos étudiants professionnels du soin. Nous veillerons dans le prochain contrat à donner plus de visibilité à ladite évaluation et à nous rapprocher des autres procédures existant en cette matière à l'UPEM.

Conseil de perfectionnement

Nous faisons également remarquer qu'il existe un conseil de perfectionnement de la mention et de ses parcours, sous la forme de réunions rituelles ayant pour but de les améliorer. Mais là encore nous n'avons pas donné à ce conseil une visibilité et une formalisation sans doute suffisante. Nous remédierons à ce défaut pendant le prochain contrat.

Pédagogie

Si les titres de certains des cours dispensés dans la formation (notamment les études d'Aristote, de Kant et de Jonas) laissent penser qu'ils relèvent principalement de l'éthique « continentale », d'autres cours (notamment ceux nommés : « Les problèmes fondamentaux de l'éthique », particulièrement en M2) relèvent très évidemment de la méta-éthique. Au total, si un tiers des cours sont consacrés à la déontologie, un tiers à l'éthique des vertus, un autre tiers est consacré au conséquentialisme (à l'utilitarisme de l'acte, de la règle, au pragmatisme)

L'intégration dans l'équipe des EC depuis le début du dernier contrat du Pr Corine Pelluchon, avait justement pour justification une plus grande ouverture à l'international et aux autres éthiques. Nous tenons à disposition de l'HCERES les syllabus de ces cours.

Parcours Humanités médicales

En ce qui concerne le point important sur lequel l'HCERES attire notre attention, à savoir sur le parcours Humanités médicales, nous allons en effet pendant le prochain contrat réfléchir à son évolution, et remercions l'Agence de nous y aider par ces diverses propositions.

Il nous semble cependant important de faire remarquer d'emblée qu'il est sans doute injuste de parler d'un taux important d'échecs - même si une stricte observation des statistiques invite à tenir ce langage : en effet comme il a été écrit dans le dossier présenté à l'évaluation, les étudiants s'engageant dans ce parcours en M2 sont déjà titulaires d'un M2 de philosophie de l'UPEM et s'y engagent pour acquérir un niveau scientifique permettant une entrée en doctorat dans de bonnes conditions. Comme professionnels du soin débordés par leur métier, il leur est difficile d'achever une thèse dans les mêmes délais que les étudiants en Formation initiale. Aussi le M2 de philosophie parcours HM leur-est-il l'occasion d'une propédeutique à l'entrée en thèse, laquelle propédeutique s'avère souvent n'être pas achevée au bout d'une année. Nous allons, tenant compte des judicieuses remarques de l'Agence d'évaluation, réorganiser ce parcours et ses modalités. Mais tenons à dire qu'à l'heure où la formation continue

devient une priorité politique essentielle, il est important de ne pas appliquer les mêmes régimes d'évaluation aux formations tentant de l'assurer avec le plus de rigueur scientifique possible (en plusieurs années et *jusqu'à la thèse*) qu'aux formations s'adressant essentiellement aux étudiants en FI. Un Professionnel du soin déjà titulaire d'un M2 qui par scrupule ne s'engage pas directement en thèse, et pense ne pas avoir acquis à la fin d'une nouvelle année de M2 une maturité et une autonomie à la recherche suffisante pour s'engager en Doctorat et donc double son M2 ne saurait être considéré comme un étudiant "en échec". C'est ce dont nous paraît témoigner l'excellence de nombreuses thèses soutenues par des étudiants ayant d'abord réussi leur M2 de philosophie, parcours Ethique médicale et hospitalière appliquée puis en 2 ans leur M2 de philosophie parcours Humanités médicales avant d'entrer en thèse.

Master Science politique

Au regard du rapport d'évaluation, plusieurs observations ont été préparées.

Positionnement par rapport aux autres diplômes

Concernant le positionnement par rapport aux autres diplômes, notamment à l'UPEC, il correspond à une répartition des spécialisations. Les masters offerts à l'UPEC sont davantage centrés sur la vie politique internationale et les politiques publiques et moins sur la sociologie politique et la théorie politique. Par ailleurs, les masters centrés sur les métiers du politique proposés dans les autres universités d'Ile-de-France sont moins clairement orientés vers la théorie politique.

Equipe pédagogique et passerelles

Concernant l'équipe pédagogique et le développement des passerelles entre M2 et doctorat, il convient de souligner que les deux maîtres de conférences responsables du master préparent leur habilitation à diriger des recherches en vue d'une soutenance prochaine.

Mobilité internationale des étudiants

Concernant la mobilité des étudiants qui partent à l'Université Xavier, il s'agit en moyenne de deux étudiants par an. La mobilité des enseignants a été importante il y a quelques années et elle s'est limitée depuis la création du master de science politique à une mobilité. Nous projetons dans les prochaines années d'intensifier ce partenariat notamment en permettant la mobilité des enseignants.

Nous souhaitons introduire quelques enseignements en anglais dans les prochaines années, en tirant profit du fait que plusieurs enseignants en ont déjà fait l'expérience.

Dispositifs numériques

Concernant les dispositifs destinés au numérique, nous allons profiter de la rénovation des salles de cours dans lesquelles nous travaillons et de l'installation d'un vidéoprojecteur prévue pour l'année prochaine pour proposer des innovations pédagogiques.

Aide à la réussite

Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, nous proposons dans le nouveau parcours de Master 2 une consolidation des cours de remise à niveau en science politique et de méthodologie.

La création d'un nouveau parcours Santé et action publique pour la rentrée de 2020 doit s'accompagner de la mise en place d'un conseil de perfectionnement et donc de la

consolidation des procédures d'évaluation, de l'organisation de réunions pédagogiques communes aux deux parcours prévues en dehors des jurys.

Enfin, le développement des partenariats avec les mondes professionnels et associatifs constitue l'un des objectifs prioritaires du parcours Métiers du politique, notamment par la réorientation des activités du Past au sein du Master, et constitue la principale justification de la création d'un nouveau parcours exclusivement ouvert à la formation continue dans les métiers de la santé.

Master Traduction et interprétation

« Positionnement généraliste par rapport au marché professionnel »

Nous considérons que les étudiants de L3 ne savent souvent pas quelle spécialisation adopter avant l'entrée en master (surtout ceux qui n'arrivent pas d'une Licence LEA). Or les métiers de la traduction sont divers et les statuts sous lesquels ils sont exercés également. Au cours de leur carrière, les traducteurs sont amenés à passer du statut de salarié au statut libéral ou inversement, à évoluer vers un emploi dans les institutions internationales. Ils peuvent aussi passer au cours de leur carrière d'un domaine de spécialité à un autre. Les diplômés doivent donc être armés pour être en capacité de s'auto-former et d'évoluer durant leur carrière.

La stratégie de notre formation est donc de fournir un socle de connaissances des différents domaines de la traduction, des différentes méthodologies de travail et des différents outils afin de permettre aux étudiants de construire leur parcours d'insertion en fonction de leurs goûts et compétences et en fonction des opportunités qui s'offrent à eux. Leurs domaines de spécialités se dégagent ainsi peu à peu au fil de leurs stages et par l'intermédiaire du sujet de leur mémoire de fin d'études.

Par ailleurs, la notion de spécialisation est relative. Lorsqu'il faut traduire un contrat ou clause de confidentialité pour un grand projet de génie civil, les compétences juridiques sont essentielles, mais une totale méconnaissance du génie civil pourrait conduire à de grossières erreurs de traductions, avec les enjeux qu'on imagine. Pour cette raison, le cursus fait la part belle à la pratique de la traduction juridique et technique qui sont les principaux débouchés, mais ne néglige pas pour autant une ouverture sur la traduction audiovisuelle ou la traduction éditoriale. Les étudiants sont formés à la TAO et à l'ingénierie linguistique, ils suivent aussi des modules de localisation et post-édition qui sont des pratiques de la traduction qu'on ne peut maîtriser sans avoir une expérience de traduction technique ou éditoriale et de solides réflexes linguistiques.

Les professionnels impliqués dans la formation et les entreprises partenaires nous ont toujours soutenus dans notre démarche qui vise à doter les diplômés des compétences pour renforcer leur spécialisation pendant leurs études et au-delà. Le suivi de l'insertion professionnelle de nos diplômés et de leur parcours que nous permettent nos groupes d'*alumni* sur les réseaux sociaux professionnels nous confortent dans cette stratégie.

Concernant l'architecture de la mention et « l'absence d'information sur le parcours informatique linguistique »

Il y a un malentendu sur la formation car le master Traduction et Interprétation de l'UPEM n'a qu'un seul parcours, celui de traduction spécialisée. L'informatique linguistique n'est pas un parcours mais une simple option proposée aux quatre semestres. Les étudiants peuvent tout à fait choisir cette option sur un seul semestre, sur plusieurs ou sur aucun au cours de leurs deux années de master. D'ailleurs depuis plusieurs années, aucun étudiant de M2 n'a choisi cette option informatique. Il s'agit d'un enseignement optionnel du master d'informatique (master « logiciels » en M2) ouvert à nos étudiants.

En termes de nombre d'heures de cours, cette option varie de zéro heure en présentiel (S3 « projet personnel de recherche ») à 24h (S2 « ressources linguistiques » ou S4) en passant par 12h (S1 "initiation à la programmation").

Le manque de rigueur terminologique de notre part dans le dossier soumis est à l'origine de cette confusion. Car cette option est communément appelée « parcours ingénierie linguistique » dans notre UFR alors qu'il ne s'agit pas d'un parcours. Ce flottement dans les termes, entièrement de notre faute, a induit les experts en erreur et les a conduits à écrire que les étudiants doivent choisir entre « les deux spécialités proposées dès le premier semestre », ce qui n'est pas du tout le cas. Il est, par conséquent, normal qu'« aucune donnée n'ait été donnée sur l'organisation pédagogique du parcours ingénierie informatique » puisque ce parcours n'existe pas.

Dans la maquette établie pour le prochain quinquennal, l'ingénierie linguistique a été introduite dans les UE obligatoire en M1 (il n'y aura plus d'option dans cette nouvelle maquette). L'évolution du métier de traducteur impose d'avoir de solides connaissances en informatique. La mutualisation avec le master d'informatique disparaîtra afin que les étudiants du master traduction et interprétation aient des cours mieux adaptés à leur niveau plus faible en informatique. En M2, l'ingénierie informatique restera une option.

Concernant l'architecture de la mention et « l'incohérence du parcours Traduction spécialisée par rapport au contenu de la formation »

Il s'agit d'un malentendu du même ordre avec confusion entre parcours et option. Le master « traduction et interprétation » de l'UPEM ne comporte qu'un seul parcours, celui de « traduction spécialisée ». En d'autres termes, l'ensemble du contenu de la formation constitue le parcours « traduction spécialisée ». Les deux années de M1 et M2 comportent, à chaque semestre, 5 UE obligatoires et 1 UE de deux options au choix : l'informatique linguistique d'une part et d'autre part un ensemble de matières, techniques ou activités liées à la traduction (appelé « option traduction spécialisée ») qui consiste en M1 en des enseignements de civilisation (« cultures et sociétés des pays anglophones / hispanophones ou germanophones ») et en M2 en des enseignements de traduction éditoriale, post-édition et localisation.

Le fait que cette seconde option porte le même nom que l'ensemble du parcours a visiblement été source de confusion. Il s'agit d'une option (24h/semestre) qui renforce et diversifie le parcours (de 246h en S1 par exemple) et non d'un parcours. Ces intitulés sont les mêmes que dans le dossier déposé pour le quinquennal en cours (2015-2020) aussi nous n'avons pas pensé à les modifier puisqu'ils n'avaient pas posé de problème lors de l'évaluation précédente par l'AERES.

Concernant le conseil de perfectionnement

Comme il a été précisé dans le dossier, un conseil de perfectionnement se tient une fois par an à l'issue du comité de pilotage demandé par le CFA dans le cadre de l'apprentissage des étudiants de M2. Nous combinons les deux. Sont présents des enseignants de la formation, les 2 PAST, la coordinatrice du CFA, les étudiants des deux années et sont invités d'anciens diplômés de la formation et les tuteurs d'apprentissage. Il s'agit d'un comité de perfectionnement informel car ses membres fluctuent d'une année sur l'autre selon les entreprises dans lesquelles les étudiants font leur année d'apprentissage et selon les cohortes d'étudiants.

Certaines années, ce conseil entraîne d'importantes modifications au niveau du contenu de la formation. Ainsi, en 2016, l'option informatique linguistique a été ouverte ; en 2017 la formation a supprimé les cours d'interprétation et créé ceux de gestion de projets et de localisation.

Le conseil de perfectionnement annuel permet aussi un certain nombre d'ajustements pratiques. En 2018, un tableau exhaustif des modalités d'évaluation des connaissances a été demandé et réalisé. Il est maintenant transmis aux enseignants et étudiants chaque année. Le compte rendu du conseil du 3 mars 2018 indique que « une étudiante propose par exemple que l'alternance passe sur un rythme de 2 semaines à l'université, puis

2 semaines en entreprise car le rythme 1 semaine/1semaine est très haché. Mme Dediego et Mme Fiquet expliquent que c'est le rythme que les entreprises contactées lors de la mise en œuvre de l'apprentissage avaient recommandé. Mme Guinet ajoute que les premières semaines d'apprentissage (d'octobre à janvier) montrent souvent un démarrage lent, que l'on constate à partir de mars que les apprentis sont beaucoup plus à l'aise. Le meilleur rythme serait 6 mois/6mois mais il ne s'agirait plus alors d'apprentissage mais d'un long stage. La proposition de l'étudiante ne semble pas être envisageable pour le fonctionnement interne de l'université. La question du rythme d'alternance reste posée, mais la situation actuelle semble devoir prévaloir ».

Le conseil est aussi le lieu de débats : les représentants des entreprises et les anciens élèves de la formation transmettent leur expérience de terrain. Ainsi, lors de questions sur la traduction audiovisuelle, certains traducteurs professionnels tuteurs d'apprentis ont-ils mis nos étudiants en garde, leur précisant qu'il s'agit d'une petite niche, que ce n'est pas un domaine porteur. Ils ont indiqué aux étudiants qu'un stage long en traduction audiovisuelle ne serait pas une expérience très valorisante sur un CV et déboucherait rarement sur un emploi car les entreprises de traduction audiovisuelle font beaucoup appel aux stagiaires. Concernant la traduction littéraire, ils ont précisé que la route est difficile et que les étudiants doivent en être conscients. Ces conseils ont ainsi conforté les deux responsables de la formation dans le choix des petits volumes horaires consacrés à ces deux types de traduction dans le master.

Comme indiqué dans le dossier, le conseil de perfectionnement officiel devait être établi en 2019. C'est maintenant chose faite. Le conseil de perfectionnement est constitué de la responsable de formation et de la responsable de la professionnalisation, de 3 EC, des 2 PAST, des 4 délégués de proximité des étudiants de M1 et M2, de deux représentants d'entreprises (actuellement Flavie Guinet de SDL et Agnès Debarge [Présidente de la SFT]), de deux anciens étudiants (Victorien Villiers et Audrey Nouet).

Concernant le taux d'abandon des étudiants

Nous n'avons pas pu retrouver les chiffres avancés par les experts dans les documents à notre disposition. Par exemple, pour l'année 2014-2015, les experts ont relevé un taux d'abandon de 33% alors que les données statistiques qui nous ont été fournies indiquent qu'en 2015 :

- La formation avait 13 étudiants en M1 et 12 en M2.
- 11 étudiants de M1 sur 13 ont validé leur année (85%) (ce qui ne veut pas dire que les deux étudiants qui n'ont pas validé l'année aient abandonné la formation mais si ce fut le cas, alors le taux d'abandon fut de 15%).
- 11 étudiants sur 12 en M2 ont validé leur année (92%). Les statistiques ne disent pas si l'étudiant(e) qui n'a pas validé son année a abandonné ou s'il/elle a tout simplement été ajourné(e). Si la personne a abandonné alors le taux d'abandon fut de 8,3%.

Nous reconnaissons volontiers que les taux d'années validées en M1 et surtout en M2 étaient plus faibles avant 2015. Ils avaient entraîné les responsables de l'époque à faire évoluer la formation et à introduire l'apprentissage en M2. Ce dernier a été mis en place en 2015 avec des résultats immédiatement convaincants et une augmentation très nette des taux de réussite.

Les abandons réels en M1 (là aussi surtout avant 2015) concernaient certains étudiants ne se sentant pas les aptitudes ou le tempérament pour travailler sous statut indépendant. Les conférences métier que nous organisons chaque année ont vocation à faire prendre conscience des conditions d'exercice et contraintes des métiers de la traduction le plus tôt possible afin de faciliter une réorientation en M2.

Nous ne savons pas si les experts parlent d'abandon entre le M1 et le M2 ou aux cours de l'une des années. S'il s'agit d'abandon entre le M1 et le M2, il faut également prendre en compte le fait que certaines formations de traduction, dans d'autres universités, ne proposaient qu'une année de M2 avant l'adoption de la nouvelle nomenclature des diplômes qui a pris acte de la spécificité de la formation des traducteurs en créant une

mention Traduction et interprétation. Nous avons eu avant 2014 des étudiants de M1 venant d'université de province dont le M1 du domaine LLC n'offrait pas de parcours de traduction. Ils/elles ont ensuite intégré un M2 dans leur université ou région d'origine, mais bien dans le domaine de la traduction.

Nous avons aussi actuellement inscrite (en 2018-2019) en M2 une étudiante de cette période qui avait interrompu sa formation pour des motifs personnels et qui suit le M2 en apprentissage, pour la plus grande satisfaction de ses enseignants et employeurs.

On ne peut donc pas attribuer ces "abandons" à une méconnaissance de la formation ou des métiers auxquels elle prépare.

S'agissant d'éventuels abandons de M2. Nous avons chaque année des étudiants notamment des apprentis, qui sont embauchés sans avoir terminé leur mémoire de fin d'études qui est un travail de mise en situation de spécialisation professionnelle lourd. Nous avons reformaté ce travail de fin d'études afin de le rendre compatible avec le rythme de l'apprentissage. Nous avons également créé dans le calendrier d'alternance 4 semaines dédiées à la rédaction à différents moments de l'année. Malgré cela, et malgré nos recommandations, un de nos bons étudiants de la promotion 2017 a choisi de privilégier son emploi à l'issue de son apprentissage. Il compte statistiquement comme un abandon, et il sera aussi pris en compte comme un abandon en 2018 puisqu'il s'était réinscrit pour finir son mémoire sans avoir abouti. Sur une petite promotion d'une dizaine d'étudiants, on atteint donc un chiffre théorique de 10% d'abandon, alors même que le seul cas concerné est bien en emploi, qui plus est comme traducteur-rédacteur.

D'autres étudiants lancent une activité indépendante en tant qu'auto-entrepreneur pendant leur cursus au gré d'opportunités d'insertion qu'ils saisissent. Il arrive que comme dans le cas précédent ils ne terminent pas leur mémoire bien qu'ils aient acquis tous les autres ECTS.

Nous n'avons pas connaissance d'abandons réels et définitifs après le M2 du projet de devenir traducteur, même si certains de nos étudiants entrent dans le métier sans avoir obtenu le diplôme, ce que nous regrettons.

Concernant l'absence d'évaluation de la formation par les étudiants

Les enseignements du master sont bien évalués par les étudiants et ceci est spécifié dans le dossier qui a été remis aux experts de l'HCERES.

Le Président de l'UPEM

Gilles ROUSSEL



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)